3444400850818

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/laconversiondunc00joha

La Conversion

d'un

Catholique Germanophile

DU MÊME AUTEUR

L'évolution du roman social au XIXe siècle (*Épuisé*).

A LA LIBRAIRIE DES « LETTRES FRANÇAISES ».

Péguy et ses " Cahiers ".
L'évolution de Georges Sorel.
Ainsi parlait Romain Rolland.

H Mod
J6576c

RENÉ JOHANNET

La Conversion d'un Catholique Germanophile

Lettre ouverte de M. Emile PRÜM,
chef du Parti Catholique Luxembourgeois,
à M. Mathias ERZBERGER,
député au Reichstag, leader du Centre Catholique Allemand.

SAISIE ET INTERDITE EN ALLEMAGNE

Traduction intégrale de la Lettre Ouverte.
Poursuites judiciaires intentées à M. Prüm.
Accusations nouvelles de M. Prüm.
L'Évolution pangermaniste du Centre
Catholique Allemand

PARIS
BIBLIOTHÈQUE DES OUVRAGES DOCUMENTAIRES
16, rue Alphonse-Daudet (XIVe)

138643
29/5/16

COPYRIGHT BY ANGÈLE QUIGNON, JUIN 1915, PARIS.

D
515
J63

La Conversion

d'un

Catholique Germanophile

I

Avant-Propos

Le drame de conscience, dont la grande âme catholique de M. Prüm a été le théâtre, comporte une multitude d'acteurs, mais deux protagonistes seulement, M. Prüm et le partenaire qu'il s'est choisi, M. Erzberger.

Catholique, chef du parti catholique luxembourgeois, catholique de langue, de pensée, de culture et de sympathies allemandes, membre du Comité permanent des Congrès eucharistiques internationaux, commandeur de l'Ordre pontifical de Saint-Sylvestre, honoré

en toute occasion par les bienveillances pontificales, ancien député, bourgmestre de Clervaux, et industriel de carrière, M. Prüm a joué et joue encore dans le grand-duché de Luxembourg un rôle éminent, toujours debout pour la défense des libertés catholiques. Estimant voir dans la politique scolaire du premier ministre, M. Eyschen, politique assez anticléricale, une fâcheuse importation française, M. Prüm était antifrançais par catholicisme.

Survint la guerre. Survint la violation des neutralités belge et luxembourgeoise. Survint en Allemagne cette exaltation qui ne s'est pas encore assoupie. Survinrent les atrocités allemandes en Belgique. M. Prüm, bien placé pour voir, souverainement instruit pour comprendre, regarda, observa, médita, conclut.

La brochure que nous traduisons ci-après, et qu'un hasard curieux a mise entre nos mains (1), contient le résultat des médita-

(1) Parue d'abord en articles dans deux petits journaux luxembourgeois, le *Clerfer Echo* (l'*Echo de Clervaux*) (ville dont M. Prüm est bourgmestre) et le *Fortschritt* (le *Progrès*), paraissant à Diekirch, cette brochure fut éditée séparément mais immédiatement saisie par la police luxembourgeoise,

tions de M. Prüm. Après l'avoir bien lue, nous pouvons dire, en toute impartialité : par catholicisme, M. Prüm est devenu antiallemand.

Depuis longtemps, depuis toujours, M. Prüm connaissait à merveille pour y participer d'assez près le mouvement catholique de l'Allemagne contemporaine ; c'était un assidu des congrès catholiques allemands ; il était en relations personnelles avec la plupart des chefs du Centre ; il écrivait dans les revues centristes ; il suivait attentivement l'évolution de

à la requête officieuse de l'Allemagne. C'est un exemplaire de cette brochure que nous avons pu néanmoins nous procurer. En voici le titre exact :

Die deutsche Kriegführung in Belgien und die Mahnungen Benedict XV, offenes Schreiben an Hrn. Math. Erzberger, Reichstagabgeordneter in Berlin. Von Emil Prüm, Bürgermeister zu Clerf (Grossherzogtum Luxemburg). Dietrich. Druck und Verlag des « Fortschritt ». Inhaber : P. Cariers. 1915. Brochure de 42 pages.

En français littéral :

La conduite allemande des hostilités en Belgique et les instructions de Benoît XV. Lettre ouverte à M. M. Erzberger, député au Reichstag, à Berlin, par Emile Prüm, bourgmestre de Clervaux (grand-duché de Luxembourg). Dietrich. Imprimerie et librairie du « Progrès ». P. Cariers, propriétaire, 1915. — Cf. Le *Correspondant* des 25 avril et 10 mai 1915 et la *Croix* des 21 et 23 avril, qui, les premiers, se sont occupés de l'affaire Prüm.

ce grand parti, qui, nous le voyons maintenant, était loin de le rassurer toujours.

S'il a choisi comme interlocuteur particulier M. Erzberger, ce n'est pas sans motifs. Ces motifs, nous croyons les deviner.

M. Erzberger représente en effet le type nouveau, moderne de l'*homme du Centre*, très éloigné du type ancien, héroïque, désintéressé (1). Né en 1875, entré au Reichstag en 1903, cet ex-instituteur primaire de la Souabe est devenu très rapidement le porte-parole de son parti, voire de l'Empire, qui l'envoya récemment comme ambassadeur officieux en Italie. Travailleur acharné, caractère violent, tempérament sanguin, après avoir combattu avec emphase le gouvernement impérial, M. Erzberger en est devenu bien vite le serviteur acharné. Rapporteur des budgets de la guerre, de la marine et des colonies, il a souvent adopté une attitude semi-pangermaniste que la guerre devait transformer en pangermanisme ultra et sans conditions.

(1) Voir les *Eclaircissements* à la fin du volume.

C'est à cet homme représentatif que M. Prüm adresse son mémoire.

Nos lecteurs l'apprécieront par eux-mêmes.

En même temps qu'un plaidoyer pour le catholicisme, en même temps qu'un rappel à sa doctrine, c'est une étude, généreuse et haute, sur l'évolution du Centre allemand, faite par un de ses admirateurs (1).

Mais laissons en présence les deux partenaires. Notre rôle d'introducteur est terminé. Notre rôle de traducteur commence.

RENÉ JOHANNET.

(1) Nous relatons et commentons plus loin les poursuites dirigées contre M. Prüm par M. Erzberger et par le parquet général luxembourgeois.

II

Les hostilités allemandes en Belgique et les instructions de Benoît XV.

Lettre ouverte de M. Emile PRÜM,

chef du Parti Catholique Luxembourgeois,
membre du Comité permanent des Congrès eucharistiques internationaux

à M. Mathias ERZBERGER,

député au Reichstag, leader du Centre Catholique Allemand

(SAISIE EN ALLEMAGNE ET AU LUXEMBOURG)

TRADUCTION INTÉGRALE

Très honoré Monsieur le Député,

Vous avez manifesté ces derniers temps dans la presse une activité, qui, jusque au dehors des frontières de l'Empire allemand, a fait sensation et même causé une grande surprise. A tort ou à raison vous passez fréquemment pour le porte-parole du parti du Centre, si influent aujourd'hui en Allemagne, et qui restera tel aussi longtemps qu'il rendra des services désintéressés au parti prépondérant des hobereaux de l'est de l'Elbe (1). Les articles dus à votre plume se voient attribuer de ce fait une signification extraordinaire.

Vous ne devez donc pas vous étonner que vos déclarations de presse si nombreuses aient provoqué, même au dehors de l'Empire, une attention considérable et plus souvent

(1) On appelle *Ost-Elbier*, le *hobereau de l'Est de l'Elbe*. L'*Ost-Elbiertum* est donc l'ensemble de ces féodaux. *Toutes les notes sont du traducteur.*

encore des contradictions énergiques. Vous devez savoir que, principalement, les catholiques des États neutres ont été douloureusement affectés par vos manifestations journalistiques. En Suisse des voix se sont élevées publiquement et avec force contre vos manières de voir. Vous comprendrez dès lors que dans le Luxembourg aussi, intéressé immédiat, on prenne position contre vous et votre attitude.

La cause catholique a chez nous comme dans tous les pays des ennemis nombreux et acharnés. Il faut donc absolument éviter que des aberrations morales comme celles que vous manifestez publiquement depuis des mois, et qui n'ont été l'objet d'aucune contradiction de la part de vos coreligionnaires politiques, puissent être reprochées aux catholiques des autres pays.

Sans doute le Centre allemand s'est modifié depuis peu. Ce grand parti, sorti de l'ancienne fraction des catholiques à la Chambre prussienne (1), a changé complètement de nature.

(1) Voir les *Éclaircissements* à la fin du volume.

Aux termes de l'appel officiel de 1870, il avait été fondé sous la forme d'une « Union de la population catholique d'Allemagne », par Mgr de Ketteler, von Mallinkrodt, les frères Reichensperger, et Windthorst (1), tous hommes qui ne cessèrent de combattre, avec un courage inébranlable et une constance inflexible, en faveur du droit et de la justice, contre la politique bismarckienne de sang et de fer. Windthorst, l'inoubliable chef du Centre, est resté jusqu'à son dernier soupir le fidèle sujet et conseiller de son prince légitime, le roi de Hanovre, dépossédé par la Prusse, sans avoir pour cela le moins du monde porté atteinte à ces devoirs nouveaux que la reconstitution de l'Empire allemand lui avait imposés.

Aussi, à l'étranger, nous étions-nous habitués, surtout depuis le Kulturkampf, à jeter des regards pleins d'admiration et de respect sur le Centre, représentation politique du peuple allemand, phalange chevaleresque des champions de la vérité, de la liberté et du droit. Dans la presse allemande jadis catholique,

(1) Voir les *Éclaircissements* à la fin du volume.

qui n'est plus aujourd'hui que la presse du Centre, l'organisation du Centre allemand nous a été constamment représentée comme le modèle à imiter par les catholiques du monde entier, et la « Kölnische Volkszeitung » (1) nous a servi le fameux *Germania docet*, au moins une fois tous les quinze jours.

Vous comprendrez qu'étant donné ces circonstances les ennemis de la cause catholique dans les pays non allemands cherchent à nous rendre, nous catholiques, responsables de l'attitude qu'a prise le Centre allemand dans les questions mondiales d'aujourd'hui. Ces tentatives ont un semblant de justification tant qu'aucune protestation formelle ne se sera pas élevée de notre côté.

Je sais très bien que le Centre actuel ne veut plus être un parti catholique et que même la direction du parti a refusé impitoyablement d'admettre que « le Centre, dans son activité politique, sociale et *culturelle*, doit

(1) La *Gazette populaire de Cologne* et la *Germania* de Berlin, sont les deux plus grands organes du Centre allemand. La *Gazette* représente et inspire les tendances du nouveau Centre

se maintenir essentiellement d'accord avec l'enseignement catholique ». [Cf. Roeren : *Veränderte Lage des Zentrumsstreites* (1).] Il ne faut maintenant regarder le Centre que comme un parti allemand interconfessionnel, purement nationaliste.

Le nationalisme, condamné jadis par le saint pape Pie IX comme l'erreur la plus considérable et la plus dangereuse de notre temps (2), a été élevé à la hauteur d'un pré-

(1) Il y a dans le Centre allemand une affaire Roeren. Voir les *Éclaircissements* à la fin du volume.

(2) Nous avons demandé à un théologien réputé une explication de ce passage de la lettre de M. Prüm. Il nous a déclaré en propres termes :

« Le seul *nationalisme* (si c'en est un) qui ait été à ma connaissance condamné par l'Eglise, c'est le *nationalisme immoraliste*, celui aux yeux duquel l'amour de la Patrie légitimerait tous les crimes. C'est précisément la doctrine et la pratique scélérate de l'Allemagne. Mais le mot *nationalisme* serait ici très équivoque, car son sens légitime désigne le patriotisme normal, qui est une vertu commandée et bénie par Dieu et par l'Eglise. »

On peut du reste se reporter à l'article tout récent de M. le chanoine Gaudeau dans la *Foi catholique* d'avril-mai 1915, *Le danger pour l'Eglise est en Allemagne* (pp. 120 et sq), pour y trouver une appréciation autorisée de ce point de vue, en tous points conforme à celui que nous exposons.

L'histoire est ici d'accord avec la théologie. Cf. dans la

cepte souverain par le Centre actuel. Vos publications de ces derniers temps, Monsieur le député, en sont la preuve irrécusable.

*
* *

Vous n'avez pas seulement, avec l'ensemble de votre parti, approuvé sans restriction la violation des neutralités belge et luxembourgeoise et par là la violation de tous les traités, mais vous êtes allé bien, bien plus loin. L'Allemagne, soutenez-vous dans un des derniers articles que vous ayez publiés, ne peut plus tolérer qu'aucun État indépendant sépare de la Manche sa frontière occidentale. Il ne faut pas que l'armée allemande ait subi en vain de si grandes pertes, et vous préconisez l'annexion définitive de la Belgique et conséquemment du Luxembourg à l'Allemagne.

Dans votre dernier article du *Tag* (1), vous

collection *Pages actuelles : Rectitude et perversion du sens national*, par C. Jullian, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

(1) Le *Jour*, publié à Berlin, est un organe plutôt modéré qui se pique d'indépendance et de largeur d'esprit

émettez même cette effroyable assertion : « Plus impitoyable et plus cruelle est la guerre, et plus elle est humaine parce que de cette façon elle aboutit plus vite à une fin satisfaisante. » Aussi, dites-vous, les Allemands doivent user de tous les moyens pour anéantir leurs adversaires. Sans doute c'est là le but de toute guerre, de maîtriser l'armée ennemie, et c'est pourquoi il est permis à chacun des antagonistes de s'infliger réciproquement le plus de dommages possible. Néanmoins cette théorie ne vaut que pour les opérations militaires. Vous voulez, vous, Monsieur le député, contrairement à toutes les notions du droit des gens admises jusqu'ici, étendre cette dure nécessité de la guerre à tout ce qui se trouve sur le territoire ennemi. Ainsi vous exprimez le désir de voir anéantir Londres tout entier, pour peu que la possibilité s'en présente. A votre gré, rien ne doit être épargné, ni les femmes, ni les enfants, ni les vieillards, ni les églises, ni les bâtiments publics ou privés, ni quoi que ce soit des autres propriétés. Tout doit être détruit, pourvu

qu'on obtienne la victoire. Après quoi, vous voudriez encore passer pour catholique, et, à l'intérieur d'un parti sans doute interconfessionnel, passer encore pour le représentant et pour le chef des catholiques allemands ?

*
* *

Je sais fort bien que le point de vue que vous adoptez est celui des écrivains militaires modernes les plus éminents (1) pour qui la terrorisation de la population civile des territoires occupés est une des nécessités principales de la guerre moderne. C'est ainsi qu'un pays magnifique qui, il y a seulement huit mois, était, relativement à son étendue, le plus riche et le plus peuplé de la terre, a pu se voir changer en maints endroits en un champ de ruines et ses habitants ont pu se voir, pour une grande partie, réduits à la men-

(1) M. Prüm ne veut évidemment parler ici que des écrivains militaires allemands, car le point de vue qu'il condamne avec raison n'a jamais été adopté par les écrivains militaires français non plus que par nos armées en campagne.

dicité. Il semble à l'heure qu'il est vraiment puéril de démentir ce fait, irréfutablement établi aux yeux du monde entier, et de vouloir le dissimuler au peuple allemand. On aurait dû officiellement en tenir compte et se tirer d'affaire comme on aurait pu. S'il faut choisir au milieu d'un peuple de sept millions d'âmes un témoignage, confirmé par tant de tombes et par tant de ruines, prenons la lettre pastorale de Noël du plus savant de tous les princes actuels de l'Église, le cardinal Mercier, le mandement de carême du pieux évêque de Namur, président des Congrès eucharistiques internationaux, si vénéré dans les deux mondes.

Le point de vue des écrivains militaires en cette affaire est des plus compréhensibles. Ils ne poursuivent qu'un seul but qui est d'ordre stratégique. Il ne se soucient pas du reste. Pour vous, Monsieur le député, qui êtes le représentant du peuple allemand et de ses intérêts généraux, y compris ses intérêts non militaires, vous devez considérer les événements d'une manière toute autre.

N'allez pas, s'il vous plaît, mal interpréter

mes paroles. J'ai le plus profond respect pour le grand patriotisme du peuple allemand et j'admire sans réserve l'esprit d'union absolue dont témoignent dans cette grande guerre toutes les classes qui le composent. Mais nous ne devons pas oublier que la guerre n'est qu'un phénomène passager. Si longue que puisse être celle-ci, qu'elle dure dix-huit mois, comme le veut Giolitti, ou qu'elle dure trois ans, comme le dit Lord Kitchener, la paix finira par revenir, et alors, même dans l'intérêt bien entendu de votre patrie allemande, une réconciliation des peuples devra se produire. Mais *comment une pareille réconciliation sera-t-elle possible, quand des hommes dans votre position, et à qui du reste les considérations stratégiques sont absolument étrangères, se réclament de principes qui ne peuvent aboutir qu'à creuser un abîme infranchissable de rancune entre l'Allemagne et l'étranger?* Tout dernièrement encore l'Allemagne a fait une expérience des plus instructives en ce qui concerne les suites de la haine nationale organisée.

De même qu'elle dit aujourd'hui : « Haine à l'Angleterre » et hier : « Haine à la Belgique », elle disait avant-hier : « Haine aux Polonais et à tout le polonisme ».

Sur les suites de cette politique prussienne antipolonaise durant la guerre actuelle, voici ce que nous affirment les *Historisch-Politische Blätter* (1), livraison 155[5], année 1915, page 217 :

Au début de juin 1914 on célébra une « journée allemande » (2) où l'on s'éleva avec violence contre le *Polentum* et les dangers qu'il faisait courir à l'État. On y déclara qu'il fallait présenter toute une série de projets de lois draconiens contre les Polonais pour fortifier la germanisation dans les marches de l'Est (3). Là-dessus la guerre éclata soudain et avec elle le besoin se fit sentir d'une réconciliation avec les Polonais, non

(1) *Historisch-Politische Blätter für das Katholische Deutschland*, revue fondée en 1838, à Munich, et très répandue. Organe du Centre.

(2) Journée consacrée à des manifestations nationales par la presse et par la parole.

(3) La Silésie, la Posnanie, la Prusse occidentale et la Prusse orientale.

seulement les Polonais sujets allemands, mais aussi les Polonais sujets russes. Dans les mêmes milieux où quelques semaines auparavant on adoptait vis-à-vis d'eux une attitude menaçante, on n'entendit plus résonner que les louanges les plus éperdues des Polonais. Le long veuvage de l'archidiocèse de Posen-Gnesen, qui était devenu une véritable maladie chronique, se termina avec une rapidité surprenante (1). La question de personne trouva dans la nomination du vénérable évêque coadjuteur Mgr Likowski, mort depuis, une solution satisfaisante pour tout le monde. Les duretés de la loi de colonisation antipolonaise furent adoucies sur l'heure et l'on alla jusqu'à permettre aux ecclésiastiques d'enseigner le catéchisme en polonais.

(1) Depuis de longues années l'Empire d'Allemagne se refusait à installer à Posen le candidat nommé par le Saint-Siège. On aurait voulu à Berlin disposer dans cette région mal asservie d'un archevêque germanisant. Le Saint-Siège qui dans de pareilles affaires tient compte avant tout du bien des populations avait « eu le tort » de désigner pour ce poste un dignitaire trop polonais au gré du Kaiser. Le successeur de Mgr Likowski est le jeune chanoine de la cathédrale de Posen, Mgr Dalbor, connu pour ses sympathies ouvertement polonaises.

En juillet dernier, la mobilisation allemande eut lieu et dès le mois d'août on publiait en polonais une brochure destinée à servir la nouvelle politique adoptée. Elle a pour titre : « La résurrection de la Pologne » et est d'une présentation fort artistique.

La première page est consacrée à une image en couleurs de la vierge de Czenstochowa ; à ses pieds s'agenouillent un soldat allemand, une jeune fille ainsi qu'un couple de personnes d'âge. A droite de la mère de Dieu s'étale le portrait de l'Empereur allemand et on lit au-dessous ces mots en polonais : « Tout Polonais catholique doit savoir que j'ai toujours respecté sa religion et que personne ne mettra d'obstacle à l'accomplissement de ses devoirs religieux. (Allocution du Kaiser au Chapitre de Gnesen le 5 août 1905.) A gauche de la Madone on voit le portrait de Léon XIII avec ces mots qu'il adressa au Kaiser au cours d'une audience : « Je promets et j'assure à votre Majesté Impériale, au nom de tous les catholiques des États allemands et des diverses nationalités, qu'ils seront tou-

jours les fidèles sujets de l'empereur allemand et du roi de Prusse. »

Ainsi que certains journaux polonais croient le savoir, cette brochure, à la publication de laquelle les autorités allemandes n'avaient pas été étrangères, fut empaquetée dans le sac de tous les soldats allemands afin qu'ils pussent la distribuer à la population polonaise de Russie. Il ne faut pas repousser à la légère cette information, étant donné que le contenu comme l'illustration de cette brochure mettent en évidence le passif de la Russie à l'égard des Polonais et des uniates.

Pourtant tous les efforts entrepris pour se concilier les Polonais restèrent vains. Le passé et les récentes campagnes antipolonaises en Allemagne ne purent être effacés. Les Polonais de Russie firent cause commune avec le tsarisme et allèrent jusqu'à former des légions spécialement polonaises pour la protection de l'Empire russe. On dit que ces légions ont reçu d'Amérique et des autres parties du monde de très nombreux volontaires polonais. Dans un article intitulé « Les Polonais

de Russie et la guerre », la *Kreuzzeitung* (1) arrive à cette conclusion que, après les expériences de ces derniers mois « l'article polonais-russe doit être rayé une fois pour toutes de l'*avoir* du grand livre de l'Allemagne ». Telles furent les conséquences de la campagne antipolonaise entreprise par les pangermanistes.

*
* *

Il faut sans doute reconnaître que le Centre allemand et sa presse n'ont pas participé à cette campagne si contraire aux intérêts bien entendus de l'État. Conformément aux traditions de Windthorst, le Centre s'est toujours prononcé en faveur d'une égalité de traitement pour les Polonais. La question de savoir si, dans ce combat pour le Droit et la Justice, le Centre n'aurait pas pu faire en faveur de cette nation opprimée un usage plus énergique de son influence parlementaire alors très puissante, doit être laissée de côté. En tout cas, la presse du Centre, même celle qui appartient

(1) *Gazette de la Croix*, journal berlinois protestant conservateur.

à l'*Union augustinienne* (1), a péché gravement à l'endroit du peuple catholique de Belgique et une pareille attitude a suscité les sentiments les plus douloureux parmi les catholiques du monde entier. Sans doute il apparaît aujourd'hui qu'on éprouve dans les milieux du Centre allemand à l'égard des sévices exercés contre les Belges une espèce de remords et de honte. Il est irréfutablement démontré qu'il n'existait dans toute la Belgique pas une seule organisation de francs-tireurs et que d'ailleurs une pareille organisation n'aurait pu être faite, étant donné les conditions de foudroyante soudaineté qui accompagnèrent l'invasion allemande.

Dans le temps même où les armées allemandes pénétraient en Belgique, on répandit aux quatre coins de l'Empire, par le moyen de la presse, des histoires fantastiques d'yeux crevés, de ventres ouverts, de hussards brûlés vifs. Ces bruits se sont répandus par-

(1) L'*Augustinusverband* auquel fait allusion M. Prüm est une organisation de journaux du Centre spécialement catholiques. Voir les *Éclaircissements* à la fin du volume.

tout et on a mis de la sorte le peuple allemand dans un état de surexcitation des plus dangereux. Pouvez-vous, Monsieur le député, me citer un seul cas, où ces histoires de brigands, tenues pour dignes de foi par la masse sans critique, pourraient devenir à peu près croyables par l'indication de la date et du lieu, du nom de l'auteur ou de la prétendue victime ? Les conséquences de cette campagne ont été pourtant effroyables.

On ne peut plus revenir sur le passé et pourtant il faudra bien, comme pour les Polonais, se soumettre à la nécessité d'une réconciliation de l'Allemagne avec les autres peuples. Il y a bien des injustices commises qui, même aujourd'hui, pourraient être encore réparées, sans que l'on sacrifie pour cela quoi que ce soit d'important. Ne hâterait-on pas, ce faisant, la venue de cette réconciliation et n'en favoriserait-on pas la possibilité ?

*
* *

Dans le cours du mois d'août, des milliers et des milliers de personnes appartenant à la

population civile belge furent emmenées en captivité en Allemagne. Ce sont pour la plupart de pauvres paysans et des pères de famille. Voilà déjà sept mois qu'ils sont séparés de leurs femmes et de leurs enfants. Dans leur patrie, là même où les maisons n'ont pas été incendiées, la misère est indiciblement grande. Le printemps approche et avec lui la nécessité des travaux des champs. Presque tous les chevaux ont été emmenés, les vaches et les bœufs réquisitionnés, de sorte que presque partout on manque des attelages nécessaires pour le labour. Pourtant, même dans ces tristes circonstances, la présence des pères et des soutiens de famille serait absolument indispensable. Ne devrait-on pas enfin renvoyer dans leur patrie les pauvres prisonniers ? Au cas où l'un ou l'autre d'entre eux serait l'objet d'une accusation définie, on pourrait les faire passer devant la juridiction compétente et, si infime que fût l'acte punissable dont ils auraient été reconnus les auteurs, tourner contre eux les lois militaires dans toute leur sévérité. Autrement, qu'on les renvoie dans

leur patrie. Ne serait-ce pas au parti du Centre, aux héritiers de von Ketteler, de von Mallinkrodt, de Reichensperger et de Windthorst, ces chevaliers, jadis, et ces défenseurs du droit et de la justice, qu'il appartiendrait de s'entremettre en cette affaire, aussi bien auprès de l'opinion publique qu'auprès des autorités constituées?

Au lieu d'assumer ce devoir qui répond si bien aux vieilles et glorieuses traditions de l'ancien Centre, vous voulez, Monsieur le député, entasser encore les ruines sur les ruines et même détruire la ville de Londres. N'estimez-vous donc pas qu'un jour la réconciliation de l'Allemagne avec l'Empire britannique deviendra une impérieuse nécessité? N'oubliez pas pourtant, en votre qualité de catholique et de représentant des catholiques allemands, de quelle façon hospitalière l'Angleterre a reçu et continue de recevoir les victimes du Kulturkampf allemand.

Entre tant d'exemples, ne citons que celui-ci : les Jésuites allemands bannis de votre pays ont trouvé dans l'Empire britannique leur champ

d'action le plus considérable; ils administrent avec un succès des plus féconds l'archidiocèse de Bombay aux Indes. Le gouvernement anglais et ses fonctionnaires se sont constamment montrés les bienfaiteurs cordiaux de la mission allemande. Sur les honoraires considérables que l'Angleterre lui verse pour la solde des aumôniers militaires, l'archevêque peut prendre de quoi soutenir plus d'une pauvre mission. Pour ses écoles et ses établissements charitables, il reçoit de généreuses subventions d'État. Les fils des princes indous, grâce aux milieux dirigeants anglais, sont fréquemment élevés dans les collèges des Jésuites. Quand l'archevêque parcourt son diocèse, on met à sa disposition les wagons de luxe des trains officiels. Cette bienveillance du gouvernement anglais, à laquelle la guerre n'a pas apporté le moindre changement, rehausse le prestige des missionnaires allemands aux yeux des indigènes.

Ce qui se passe à Bombay, se passe dans toutes les parties de l'Empire britannique qui compte 400 millions de sujets. Partout l'Église

catholique se voit accorder la liberté la plus entière. Elle peut librement développer son activité congréganiste et même, ce qui serait pour les catholiques allemands d'une pressante nécessité, mais qui pour le moment est tout à fait en dehors du domaine des possibilités, elle peut fonder des établissements d'instruction catholiques libres, depuis l'Université jusqu'à l'école primaire et maternelle, et compter pour cela sur un généreux appui de l'État. Et vous voulez, Monsieur le député, détruire la ville de Londres, et si possible tout l'Empire britannique? La Belgique, le pays de la pleine liberté religieuse, où Lazaristes, Frères des Écoles chrétiennes, Ursulines et autres congrégations religieuses allemandes entretiennent des établissements d'instruction florissants, entièrement allemands, mais interdits à l'intérieur de l'Empire, vous voulez sans plus l'annexer? Mais alors, Monsieur le député, dites aussi : Où donc les victimes des lois anticléricales allemandes trouveront-elles un asile à l'avenir ?

*
* *

En tant que catholique, et pour tel vous voulez encore passer, malgré l'interconfessionnalisme de votre parti, il ne vous convient pas d'attiser les haines populaires. Sans doute je sais combien largement cette haine s'est répandue aujourd'hui en Allemagne, combien elle est aveugle et enragée. Son bruit sinistre monte vers nous d'un océan de journaux. Citons ce seul exemple entre mille :

Dans un article intitulé *la haine allemande*, publié par le pasteur Schiller dans la *Gazette de Voss* (1), après cette remarque préliminaire que « les Allemands se voient forcés, au cours de cette guerre des nations, à modifier leurs pensées et leurs méthodes », on lit textuellement :

« Le domaine de la morale lui-même est soumis à ce processus d'évolution. Jadis nous tenions la haine pour immorale. Qui touchait à ce thème, nous l'écartions avec indignation

(1) Journal protestant libéral de Berlin.

et le remettions à sa place. Aujourd'hui nous ne savons pas autre chose, sinon que nous pouvons, que nous devons haïr. Le chant de haine de Lissauer (1) contre l'Angleterre correspond tout à fait à notre sensibilité, aux profondeurs de l'âme populaire allemande. Toutes les représentations qu'on nous fera à ce sujet tomberont dans des oreilles de sourds, nous abattrons toutes les mains tendues pour nous retenir. Ce n'est pas notre faute. Il *nous faut haïr* cette race menteuse. »

Quand un homme, tenu par ses fonctions à proclamer l'évangile d'amour et de miséricorde de notre divin Maître et Sauveur Jésus-Christ, croit pouvoir publiquement s'exprimer de la sorte, que proclameront donc les disciples de Zarathoustra, les transmutateurs de toutes les valeurs, qui veulent briser

(1) Voici la strophe la plus connue de ce *chant de haine :*

Que nous importent Russe et Français? — Balle pour balle et coup pour coup. — Mais toi, nous te haïrons d'une longue haine : — Haine sur mer et haine sur terre, — Haine du cerveau et haine de la main ; — Nous n'avons tous qu'un seul ennemi : — l'Angleterre ! (Cf. E. Hovelaque : *Les causes profondes de la guerre*, pp. 62 et suiv.)

en morceaux les tables de la vieille loi d'amour et de pitié pour ériger à sa place un nouvel idéal de conscience, de manque de pitié et de dureté ? (1)

*
* *

Au commencement de la guerre, à l'époque même où les premières nouvelles des événements terribles survenus en Belgique remplirent d'horreur tout le monde civilisé, le P. Vaughan S. J., frère du feu cardinal Vaughan, archevêque de Westminster, dans un sermon prononcé à Londres, attribua à l'influence de la philosophie nietzschéenne les caractères de la guerre telle que la faisaient les Allemands, ainsi que leur attitude à l'égard de la population civile belge. Les paroles de ce célèbre religieux, considéré comme le plus grand orateur sacré de l'Angleterre contemporaine, provoquèrent dans la presse du Centre allemand les plus cin-

(1) Cette phrase est remplie de termes nietzschéens. Elle fait allusion surtout au célèbre ouvrage de Nietzsche : *Ainsi parlait Zarathoustra.*

glants démentis. Il faut reconnaître sans conteste que la forme sous laquelle les paroles du jésuite anglais avaient été transmises en Allemagne méritaient largement les dénégations enflammées de la presse allemande. Un catholique, surtout un prêtre, ne doit jamais, dans quelque circonstance que ce soit, oublier qu'il est tenu à respecter les personnes qui incarnent la souveraineté de l'État, s'agit-il d'un État ennemi. Des manquements à ce précepte ne peuvent qu'envenimer l'esprit de ceux-là surtout qui prennent au sérieux leur serment d'allégeance, situation par excellence où se trouvent les catholiques allemands. A la vérité, on apprit plus tard que le P. Vaughan n'avait nullement prononcé les paroles qui lui avaient été attribuées et qui avaient été censurées à bon droit. Quoi qu'il en soit, la question ne saurait faire aucun doute : la philosophie de Nietzsche exerce une influence avérée sur l'âme populaire allemande et quand, à l'étranger, voire dans les publications officielles du gouvernement français, on soutient que le peuple allemand a subi

depuis 1870 une transformation intellectuelle si forte qu'il en est devenu presque méconnaissable, cette assertion doit être considérée comme fondée en fait et l'on doit en attribuer la réalité à l'influence de Nietzsche.

*
* *

Nietzsche, le fils de pasteur tombé dans la folie pour avoir trop approfondi son propre enseignement, est devenu le philosophe-type de l'Allemagne actuelle. L'atmosphère intellectuelle de l'Allemagne est imbue d'idées et de termes nietzschéens. L'esprit d'orgueil de l'observance nietzschéenne avec sa morale de maîtres et sa théorie du surhomme a pénétré surtout la jeune génération. Conscience de soi, force et absence de scrupules, voilà ce qui paraît comme l'idéal le plus élevé et le plus récent. C'est là une conséquence inévitable de la diffusion d'un athéisme fondé sur les principes de l'évolution. S'il est vrai que partout dans la nature fonctionne la loi de la lutte pour la vie et qu'on ne peut arriver à

la perfection sans que le plus faible soit écrasé et anéanti par le plus fort, pourquoi ne serait-ce pas aussi le cas pour les hommes, pourquoi la seule loi morale ne serait-elle pas celle de Nietzsche quand il célèbre « la volonté illimitée de puissance » ?

Cette évolution intellectuelle a été puissamment favorisée par un militarisme universel et par la propagande de la Libre-Pensée superbement organisée et largement répandue, à l'allemande. On peut encore ici largement reprocher à la presse du Centre de s'être laissé absorber par ses efforts démesurés à défendre l'interconfessionnalisme et le nationalisme et d'avoir fréquemment négligé de s'opposer au mouvement libre-penseur. D'abord souterraine, l'action des cercles libres-penseurs et monistes (1) en est venue à constituer en Allemagne une force

(1) Le *monisme* est une théorie philosophique fort répandue en Allemagne, d'après laquelle il n'existe qu'une *seule* substance d'où tout dérive, matière, pensée, etc. Hæckel, signataire du manifeste des 93, et bien connu pour avoir falsifié, dans l'intérêt de ses doctrines, des documents photographiques, est le représentant le plus célèbre de cette école, qui renouvelle les erreurs panthéistes.

intellectuelle patente et avérée. Le Centre a presque tout ignoré de ce progrès.

Sans doute la Libre-Pensée a déployé aussi dans les pays latins une grande activité. Mais elle y manque souvent de la solidité allemande. On doit aussi faire ressortir que, contrairement à la libre-pensée allemande, la libre-pensée des pays latins ayant adopté pour base l'antimilitarisme et le pacifisme international, la guerre lui a fait perdre en France beaucoup de son crédit. La libre-pensée allemande, au contraire, est saturée de nietzschéisme, elle s'est mise au service du pangermanisme; son idéal c'est le néo-paganisme allemand, son culte, l'idolâtrie nationale pangermaniste. Ce contraste essentiel permet de comprendre l'âpre hostilité que nourrissent à l'égard de l'Allemagne la Libre-Pensée et aussi la Franc-Maçonnerie des pays latins, surtout en Italie.

Pour des raisons d'opportunisme, le pangermanisme a fréquemment conservé les vieilles formules chrétiennes traditionnelles. Conformément à l'enseignement de Nietzsche,

le téméraire transmutateur de toutes les notions reçues, on a infusé à ces formules chrétiennes un sens nouveau, un sens païen. C'est ainsi que la Libre-Pensée elle-même a conservé le cri de guerre hérité de Gustave-Adolphe : *Gott mit uns*. On comprendra mieux la façon dont la Libre-Pensée nietzschéenne opère la transmutation de cette pieuse devise chrétienne en lisant la poésie suivante qui a trouvé une large diffusion en Allemagne :

LE DIEU ALLEMAND

Les ennemis de l'Allemagne demandent, pleins de [sarcasme :
— Vous, Allemands, vous appelez et vous priez
Pour vous aider dans le combat. [Dieu
Vous avez donc un Dieu à vous,
Que nous ne connaissons pas,
De votre côté?
— Oui, s'écrie l'Allemagne entière, et si vous ne le
Nous allons vous le nommer : [connaissez pas
Le dieu qui parle par nos canons,
Le dieu qui brise vos forteresses,
Qui bruit dans la mer sur nos falaises,
Qui ronfle dans le ciel avec nos avions,
Le dieu de nos épées qui vous remplit d'effroi,

C'est le même esprit tout-puissant
Qui depuis des siècles
Plane au-dessus de l'Allemagne,
Qui tisse et brasse toutes nos vies,
Sur lequel nous nous appuyons.

Wotan, le vieux vagabond des nuées,
Le Wotan de nos pères, c'est lui et pas un autre.
Ce fut lui en qui Walter (1) chanta,
Ce fut en lui que Martin Luther batailla,
Le dieu qui avec nous souffrit misère
Et qui pourtant dans les ténèbres resta clair et vif
Dans Paul Gerhart et dans Johann Sebastian Bach,
Le dieu qui avec Frédéric coucha sur le champ de [bataille
Et qui à la fin nous apporta le nouveau jour,
Qui envoya à notre pays
L'aurore :
Lessing et Kant,
Jusqu'à ce que le soleil se tînt au firmament :
Johann Wolfgang Gœthe
Et tous les esprits,
Maîtres immortels,
Autour de lui !
Tout cela c'était lui,
Le dieu que nous supplions aujourd'hui,

(1) Walter von der Vogelweide, mort en 1228, célèbre *minnesinger* allemand. Pangermaniste avant la lettre, très sensible aux biens de la terre, Walter a chanté aussi avec tendresse la Vierge-Mère et ses douleurs.

Qui nous nourrit d'un feu céleste,
L'esprit saint de l'Allemagne,
C'est lui que nous devons confesser.

WILL WESPER.

La Libre-Pensée allemande va même jusqu'à soutenir que l'esprit nietzschéen a assumé la conduite du peuple allemand dans cette grande guerre, et le *Zeitgeist* (l'esprit du temps), l'organe de l'union moniste allemande, s'exprimait ainsi tout au début des hostilités : « Les hommes qui se battent aujourd'hui comme des lions et se sacrifient comme des héros, qui, l'estomac vide, comme des martyrs ou des ascètes, vont de l'avant poussés par un vouloir intime, qui se jettent dans les bras de la mort et de la mutilation, les autres aussi qui, à la maison, silencieux et modestes, font joyeusement un travail décuplé, tous ces millions d'hommes de la vieille roche allemande, forts, tenaces, avec une conscience de fer de leur devoir, se sont nourris de ce pain intellectuel : la pensée de Nietzsche. » En Nietzsche, le *Zeitgeist* voit l'homme dont les semences germent aujourd'hui superbe-

ment, car « il a révélé dans la *terrestralité* (1), l'amour de soi, la cruauté et la dureté des adjuvants précieux de culture, et il nous a débarrassés de l'esprit d'au-delà, de l'altruisme et de l'humilité ».

Avec la philosophie nietzschéenne, où trouver d'ailleurs une barrière à opposer aux aberrations ou aux violences quelles qu'elles soient, si le bien et le mal ne sont que des opinions caduques, solidaires du profit et du dommage d'un instant, si, comme le dit Nietzsche, « tous ces blêmes athées, antichrétiens, immoralistes, nihilistes, sceptiques, éphectiques et hectiques de l'esprit » ne sont pas près eux-mêmes de devenir « de libres esprits », si la liberté propre et idéale de l'esprit réside dans la devise des assas-

(1) *Leiblichkeit* est un de ces mots du vocabulaire nietzschéen assez malaisés à rendre. Il signifie tour à tour ou en même temps, si l'on peut dire, *corporalité, naturalité, terrestralité.* En gros il signifie la qualité de quelque chose qui est propre, prochain, tangible, par opposition à quelque chose d'éloigné et d'immatériel, le corps par opposition à l'âme, la terre par opposition au ciel. C'est la soumission, l'adhésion passionnées à la domination et aux forces brutales de la nature, par opposition à la notion chrétienne de renoncement.

sins : « Rien n'est vrai, tout est permis ! »

Est-il donc surprenant que des hommes, nourris du pain moral, de la pensée nietzschéenne, ainsi que le soutient le *Zeitgeist*, ne laissent derrière eux que des cadavres et des ruines, quand ils franchissent les frontières de leur pays, pour tomber sur un peuple nullement préparé à la guerre, presque sans armes, qu'on leur désigne d'une façon tout à fait inattendue comme leur ennemi ?

Vous m'objecterez sans doute à bon droit, Monsieur le député, qu'une grande partie du peuple allemand, et surtout les catholiques, ont été jusqu'aujourd'hui préservés de toute infection directe de la philosophie nietzschéenne et qu'ils sont restés fidèles à la foi chrétienne de leurs pères. C'est absolument vrai et tous les pays occupés par les troupes allemandes le confirmeront.

Nous aussi au Luxembourg nous avons été témoins de la solide et virile piété des soldats allemands catholiques et cette piété nous a souvent édifiés. Vous admettrez bien pourtant

que la direction du peuple allemand ne dépend pas des braves soldats catholiques qui récitent pieusement leur chapelet dans les tranchées, pas plus que de ceux qui, exposés à un constant péril de mort, s'attachent à un idéal supérieur d'amour de Dieu et des hommes, et « toujours, toujours relisent dans le vieux livre sacré, comment le Seigneur s'est montré fidèle, et comme il nous a aimés » (1).

Aussi l'assertion du *Zeitgeist* sur la conduite de la guerre par Nietzsche apparait en définitive comme la plus vraisemblable. La mentalité des milieux cultivés et des milieux possédants de l'Allemagne actuelle n'est tournée ni du côté du catholicisme ni du côté d'une religion soumise à la discipline ecclésiastique. On pourrait parler jusqu'à demain de la position d'arrière-plan faite aux catholiques allemands dans la vie publique. La représentation politique des catholiques allemands peut bien donner des coups de collier pour aider à traîner le char de l'Empire, surtout

(1) Passage d'un hymne religieux allemand.

quand le chemin est raide et raboteux, mais on ne laisse pas le Centre interconfessionnalo-nationaliste s'asseoir sur le siège. Je me refuse à entrer plus avant dans ce chapitre et je me contente de m'en rapporter aux nombreux écrits remplis de doléances sur la « parité », spécialement ceux de Hans Rost et de Bachem (1).

Ce qu'il y a de plus triste, c'est l'esprit de servilité auquel le Centre s'est abaissé par suite de cette mise au rancart auquel on le condamne depuis plusieurs générations. Cet état d'esprit, tout à fait incompréhensible pour l'étranger, est si bien établi que le professeur docteur Martin Spahn, au spectacle « de la puissance de vie allemande qui prend ses forces dans le passé », au spectacle de l'*Ost-Elbiertum* « qui, avec une force imposante, s'oppose de plus en plus comme un brise-vague aux flots du radicalisme », tombe dans une extase si merveilleuse que, pareil à saint Pierre, jadis, sur le Thabor, il semble totalement oublier l'existence et les

(1) Voir les *Eclaircissements* à la fin du volume.

mérites du Centre, son propre parti (1).

Du reste, quand même il serait fait à la représentation politique des catholiques allemands la place qui lui revient de droit, rien ne s'opposerait, ou presque, à l'influence de la philosophie de Nietzsche sur la conduite des hostilités.

Pratiquement, c'est à peine s'il subsiste une différence entre la façon dont vous concevez la conduite des hostilités et celle de l'observance nietzschéenne avec sa morale de maîtres et sa théorie du surhomme.

Dans le numéro 30 du *Tag*, année 1915, vous vous exprimez de la sorte : « A la guerre, la plus grande absence de scrupules, si l'on y va intelligemment, coïncide en fait avec la plus grande humanité. Quand on est en situation d'anéantir Londres par un procédé que l'on a, cela est plus humain que de laisser un seul de nos camarades allemands perdre son sang sur le champ de bataille, car une telle cure aussi radicale amène la paix au

(1) Sur le rôle et les tendances de M. Martin Spahn, avant et pendant la guerre, voir les *Éclaircissements*.

plus vite. L'hésitation et la temporisation, la sensiblerie et les égards sont d'impardonnables faiblesses. Une action décidée et sans scrupules, voilà la force, et la victoire suit. »

Comment pouvez-vous, très honorable Monsieur le député, concilier cette déclaration avec les sévères instructions que nous a données Benoît XV, notamment dans cette première allocution consistoriale du 22 janvier que le Centre a d'ailleurs laissé passer dans un silence pour ainsi dire absolu ?

Dans cette allocution, Benoît XV a posé, très clairement et sans équivoque, les principes qui dirigent et qui lient les catholiques :

« Il n'est jamais permis, pour quelque raison que ce puisse être, de violer la justice ».

Le pape « condamne toute injustice, de quelque côté qu'elle puisse être exercée ». Cette déclaration de Benoît XV devrait paraître superflue, car le principe rappelé par le Saint-Père est d'une vérité si évidente que c'est à peine s'il se trouverait un catholique au

monde pour en nier la justesse et le caractère obligatoire.

C'est pourtant cette évidence même qui nous explique dans quel dessein le pape a jugé nécessaire de rappeler avec tant de sérieux et de solennité un précepte aussi simple et pour ainsi dire aussi banal. Il a voulu repousser et condamner les sophismes intéressés par lesquels en certains endroits on avait tenté d'obscurcir cette vérité incommode.

Que l'on rapproche cette allocution pontificale de la déclaration bien connue faite par le chancelier von Bethmann-Hollweg à la séance du Reichstag du 4 août 1914. En voici la teneur textuelle :

« Messieurs, nous sommes dans un cas de nécessité, et nécessité n'a pas de loi. Nos troupes ont occupé le Luxembourg et sont peut-être déjà entrées en Belgique. Messieurs, c'est contraire au droit des gens. Le gouvernement français a, il est vrai, déclaré à Bruxelles qu'il respecterait la neutralité de la Belgique, tant que l'adversaire la respecterait.

Nous savions cependant que la France était prête à l'agression. La France pouvait attendre ; nous, pas. Une attaque française sur notre flanc dans le bas Rhin eût pu nous être fatale. Ainsi nous avons été contraints de passer outre aux protestations fondées du Luxembourg et du gouvernement belge.

« Le tort — je parle net — le tort que nous leur causons par là, nous les en dédommageons aussitôt que notre but militaire sera atteint. »

Il reste à établir que l'Allemagne, le seul pays complètement préparé à la guerre, et le premier qui l'ait en outre déclarée, se soit trouvée dans le cas de nécessité. En tout cas, une chose sera énergiquement contestée ici dans le Luxembourg, à savoir que l'armée française ait la première violé notre neutralité et nous ait précipité dans les hostilités.

Le 3 août au matin, une proclamation des autorités militaires allemandes fut communiquée au peuple luxembourgeois par les troupes allemandes d'invasion dans la ville de Luxembourg. En voici le texte :

« Toutes les démarches, tentées par Sa Majesté l'empereur et roi pour le maintien de la paix sont restées vaines. L'ennemi a forcé l'Allemagne à tirer l'épée. La France ayant ouvert sur le sol luxembourgeois, en dépit de la neutralité du Luxembourg, les hostilités contre l'armée allemande, Sa Majesté s'est vue contrainte par le besoin le plus pressant à la douloureuse nécessité de donner l'ordre à l'armée allemande et spécialement au huitième corps d'armée, d'occuper le Luxembourg. »

L'information, qui avait donné lieu à cette proclamation, a été controuvée depuis. Le peuple tout entier du Luxembourg en est témoin

*
* *

Quoi qu'il en soit, la violation des neutralités belge et luxembourgeoise est, conformément à l'aveu du Chancelier de l'Empire, une rupture patente des traités et *une criante injustice*. Par conséquent, elle n'aurait dû se produire sous aucun prétexte.

« **Il n'est jamais permis, pour quelque raison que ce puisse être, de violer la justice** » ; c'est en ces termes que le pape repousse l'aphorisme du chancelier : « **Nécessité n'a pas de loi** ».

La nécessité peut bien délier un homme de l'observation des lois positives, cela dans la mesure où s'exerce sur lui une contrainte extérieure et irrésistible. Mais il n'est jamais, il n'est dans aucune circonstance, permis de violer la justice elle-même. Vous n'auriez jamais dû, Monsieur le député, perdre des yeux ce principe, vous et votre parti.

Et ne m'objectez pas la raison d'État ni l'intérêt d'État pour donner un caractère de nécessité à la perpétration de l'injustice. Ce n'est pas là un principe *chrétien*, mais un principe entièrement *païen*. Dans tous les temps on y a fait appel pour légitimer les violences et les atrocités les plus arbitraires, notamment les persécutions contre le christianisme. A l'époque du Kulturkampf le Centre a combattu de la façon la plus énergique et la plus courageuse le principe païen de cette raison d'État

qui embellit tout. Il n'existe pas pour les États de code moral différent de celui qui oblige les individus. Il n'est jamais, en nulle circonstance, permis de commettre un acte mauvais, criminel, interdit par la loi naturelle. Ce commandement s'adresse aussi à l'État, quel que soit l'avantage que la communauté puisse retirer de sa violation. Le catholique que je suis peut bien vous rappeler qu'une vue contraire à celle-là a été condamnée expressément, bien avant Benoît XV, par le *Syllabus* de Pie IX, dont la proposition 64 est ainsi conçue :

« La violation d'un serment, si sacré soit-il (la neutralité de la Belgique et du Luxembourg a été garantie par serment par le chef de l'État et aussi par le roi de Prusse), et toute action contraire à la loi éternelle de Dieu, ne sont pas toujours blâmables. Au contraire, elles sont permises et louables lorsqu'elles ont pour cause l'amour de la patrie » (1).

(1) Voici le texte latin de cette proposition, insérée au *Syllabus* ; elle est extraite de l'allocution consistoriale prononcée par Pie IX le 20 avril 1849 :

« *Tum cujusque sanctissimi juramenti violatio, tum quælibet scelesta flagitiosaque actio sempiternæ legi re-*

Le magistère infaillible de l'Église a condamné solennellement cette doctrine par la bouche du saint pape Pie IX.

Je conçois fort bien que des non catholiques ne tiennent pas cette décision doctrinale pour obligatoire et que, dans la vie publique et politique, ils n'admettent pour unique prescription morale que la raison d'État, puisqu'on l'appelle ainsi. Il se peut faire que je ne les blâme point. Mais vous, Monsieur le député, et avec vous tout le parti du Centre, représentation catholique du peuple allemand, comment pourriez-vous, dans un moment d'histoire mondiale aussi décisif pour l'avenir de l'Allemagne et de l'Europe, négliger sans plus les décisions doctrinales de l'Église pour donner votre adhésion sans réserve à un principe aussi néfaste et aussi païen? Faut-il voir là une conséquence de plus de l'interconfes-

pugnans non solum haud est improbanda, verum etiam omnino licita summisque laudibus efferenda, quando id pro amore patriæ agatur. »

(Cf. B. Gaudeau : *Le danger pour l'Eglise est en Allemagne*, p. 121 dans la *Foi catholique*, numéro d'avril-mai 1915.)

sionnalisme qui veut que « dans son activité politique, sociale et *culturelle* le Centre n'ait pas à s'inspirer des principes de l'enseignement catholique » ? Cette question essentielle est revenue sur le tapis l'année dernière au mois de novembre lors de la séance du Reichstag. L'orateur de la *Sozial Demokratie* a profité de l'occasion pour formuler les réserves expresses de son parti relativement à la question du droit et de la justice vis-à-vis des neutres. Le Centre n'a rien dit, que je sache, à ce sujet.

Sans doute, et personne ne pouvait s'attendre à autre chose, il n'était pas possible au Centre et aux catholiques allemands, à l'occasion de cette crise violente si soudainement survenue, de se laisser distancer en patriotisme, en héroïsme, en désintéressement, et même en esprit guerrier, par n'importe quel autre parti ou par n'importe quelle autre fraction nationale. Néanmoins le Centre aurait dû en toutes circonstances maintenir ferme le *point de vue du droit*. La parole de l'Écriture reste éternellement vraie : « Justitia firmatur

solium ». C'est la Justice qui soutient le trône (Prov. XVI, 12), et l'Allemagne aussi peut faire son profit de la devise traditionnelle de l'empereur d'Autriche : « Justitia regnorum fundamentum ».

Les idées que vous soutenez sont encore d'une autre façon, sur un point très essentiel, directement en contradiction avec les graves instructions du Saint-Père. Vous voulez que la conduite des hostilités à l'étranger se fasse avec le moins de ménagements possible et avec la plus grande rigueur concevable, et vous allez jusqu'à préconiser la destruction de villes entières. Benoit XV, au contraire, dans son allocution consistoriale, prie et adjure les belligérants qui ont franchi leur propre frontière, d'épargner absolument la population civile.

« Il est à craindre, dit-il, que la violence « dans l'attaque ne dépasse parfois toute me- « sure. Nous faisons ici appel au sentiment « d'humanité de ceux qui ont franchi les « frontières des nations adverses pour les con- « jurer que les régions envahies ne soient pas

« dévastées plus qu'il n'est strictement exigé
« par les nécessités de l'occupation militaire,
« et, ce qui importe davantage encore, qu'on
« ne blesse pas sans une réelle nécessité les
« habitants en ce qu'ils ont de plus cher,
« comme les temples sacrés, les ministres de
« Dieu, les droits de la religion et de la foi (1). »

Il est indubitable que les craintes exprimées par le pape, ses prières et ses adjurations concernent directement la Belgique, les circonstances déplorables qui ont accompagné l'invasion allemande, les misères qui en si peu de temps se sont accumulées sur ce pays naguère si florissant.

Quand même le Saint-Père ne l'aurait pas dit expressément, tout le monde devrait reconnaître que « la violence de l'attaque contre le peuple belge a dépassé toute mesure » et que « les régions occupées ont été dévastées plus que ne l'exigeaient les nécessités de l'occupation militaire ».

(1) Nous avons adopté ici la traduction française publiée par la *Croix* du 25 janvier, qui donne intégralement l'allocution du Pape.

Benoit XV n'a pourtant voulu laisser planer aucun doute sur ce qu'il voulait dire proprement dans ses instructions si graves et si paternelles ; il a déclaré expressément dans son discours qu'en cette affaire « ses soins allaient d'abord à la Belgique » et que « ses pensées s'attardaient avec la tendresse la plus profonde auprès de son peuple belge bien-aimé ». Il se réfère là à sa lettre au cardinal Mercier, lettre qui n'a pu parvenir à son destinataire qu'avec les plus grandes difficultés, et dans laquelle le Pape lui-même fait un tableau déchirant des souffrances du peuple belge.

*
* *

Il est de la dernière urgence que les catholiques allemands prennent position une fois pour toutes dans cette terrible affaire des hostilités allemandes en Belgique et de leurs suites. Vous soutenez, Monsieur le député, cette idée, répandue déjà avant la guerre dans la presse pangermaniste et aujourd'hui presque universellement adoptée, que l'évolution

économique, politique et nationale de l'Allemagne exige l'annexion de la Belgique à l'Empire.

A l'étranger on fait aujourd'hui assez communément grief à l'Allemagne de n'avoir entrepris la guerre actuelle que pour étendre, par l'acquisition de la Belgique, sa frontière occidentale jusqu'à la mer. Vos déclarations dans la presse, Monsieur le député, prêtent à cette grave accusation au moins un aspect de vraisemblance.

Le sort final de notre voisin commun, aussi bien que le nôtre, est encore enseveli dans l'avenir. En tout cas, surtout si la destinée des pays neutres doit suivre le cours de vos idées et de vos désirs, la réconciliation du peuple belge avec le peuple allemand deviendra une nécessité impérieuse, pour l'Allemagne elle-même avant tout.

*
* *

Les catholiques allemands précisément auraient été désignés en premier lieu pour

travailler à une réconciliation de ce genre s'ils s'étaient entendus, et même s'ils pouvaient s'entendre aujourd'hui encore à respecter et à ménager les sentiments légitimes de leurs coreligionnaires belges. Combien ils sont amers à l'heure qu'il est, ces sentiments, le mandement de carême de l'évêque de Namur, Mgr Heylen, nous le représente de saisissante façon :

« Que beaucoup d'âmes, au milieu des souffrances terribles qui les accablent, éprouvent de cruelles tentations, nous pûmes nous en rendre compte nous-même partout au cours de notre visite dans les communes dévastées. On se plaignait à nous de tous côtés : « Pourquoi faut-il que ce soit précisément la Belgique qui soit cruellement ravagée et blessée si mortellement? Est-ce là la récompense de notre attachement toujours inébranlable à la foi catholique, de nos sacrifices pour toutes les œuvres de piété et de charité, de notre fidélité au Saint-Siège apostolique, de notre hospitalité toujours si cordiale pour les

prêtres et les religieux exilés d'Allemagne aussi bien que de France ? Que nous a-t-il servi d'avoir presque épuisé nos forces à fonder d'innombrables établissements d'instruction et d'éducation purement catholiques, d'avoir consacré nos fils, autant et plus relativement qu'aucun autre peuple, à la propagation de la foi chez les infidèles? » On nous disait encore : « Nos prêtres sont massacrés ou reçoivent de terribles outrages, nos églises sont détruites ou désaffectées, nos biens sont devenus la proie de la guerre plus souvent et en plus grand nombre que ceux des méchants. Pourquoi ces dures épreuves? Comment le juste Dieu peut-il les tolérer? » Et alors assez souvent un murmure échappe des lèvres, voire une accusation bien involontaire contre la divinité (1). »

A cette description des sentiments de ses diocésains, Mgr Heylen joint des conseils paternels de patience et de fidélité, comme l'a fait déjà le cardinal Mercier lorsque, dans son

(1) Le texte authentique du mandement de carême de Mgr Heylen n'étant pas parvenu en France, nous le retraduisons ici de l'allemand.

mandement, devenu aujourd'hui un document historique, il rappelait au peuple belge en termes si touchants l'exemple de Job, et sa pieuse résignation.

Si d'après le témoignage de leurs évêques, maintes âmes faibles sont aujourd'hui tentées en Belgique même d'être infidèles à leur Dieu, quels sentiments ne doivent-elles pas nourrir contre l'Allemagne? Et ce sont ces sept millions et demi d'hommes, remplis de pareilles pensées, que vous voulez sans plus enclore dans la sujétion de l'Empire? En profiterez-vous au moins pour reconnaître l'absolue nécessité qu'il y a pour les catholiques allemands de songer enfin à leur devoir vis-à-vis de ce peuple si cruellement foulé aux pieds, et de s'entremettre, au moins eux, avec toute leur influence, pour qu'on ne piétine pas ce peuple encore davantage?

N'avez-vous donc pas entendu la voix du Père commun de la chrétienté, sa prière touchante « que la désunion disparaisse parmi les hommes », ses plaintes amères de ce que « l'heure présente lui pèse si cruellement,

avec sa haine injuste et ses flots terribles de sang »?

*
* *

Je vous prie, Monsieur le député, de ne pas m'adresser ce discours assez usité en Allemagne, à savoir que la responsabilité totale des tristes événements de Belgique retombe sur « les fâcheuses décisions de son gouvernement ».

« La Belgique, soutient-on dans la presse allemande, aurait dû se comporter comme le Luxembourg et laisser libre passage à nos troupes contre la France ; toutes les dévastations lui auraient été épargnées. »

Il faut d'abord remarquer que l'attitude de la Belgique ne diffère de celle du Luxembourg que par ce que l'Allemagne a traité les deux pays différemment. Le Luxembourg a été occupé d'un seul coup, sans avis préalable, par les troupes allemandes. Si l'Allemagne avait exigé du Luxembourg qu'il consentit lui-même à la violation de sa neutralité, il ne fait pas le moindre doute que le gouverne-

ment luxembourgeois n'eût opposé la même réponse négative que celle qui a été reçue de la Belgique. Vous ne pouvez pas, Monsieur le député, considérer la Grande-Duchesse comme infidèle au serment et à la foi jurée.

D'ailleurs, pour ce qui concerne la Belgique, il faut distinguer entre une *invasion* (Einmarsch) des troupes allemandes pour occuper et conquérir le pays, et leur simple *passage* (Durchmarsch) vers la France. En principe, l'une et l'autre devaient être repoussées. Il était stratégiquement impossible à la Belgique de s'opposer à un simple passage, et de fait, en dépit de sa protestation de principe, le gouvernement belge ne s'est pas opposé au passage pur et simple. La France, comme on le sait, forme la frontière méridionale de la Belgique et elle est séparée de l'Allemagne par la province belge et le grand-duché de Luxembourg. Au commencement de la guerre, cette province fut totalement dégarnie de troupes belges. Sur toute la frontière belge qui regarde l'Allemagne, d'Herbesthal à Athus, sur 150 kilomètres de terrain, en dehors des

postes habituels de gendarmerie, il ne se trouvait pas un seul soldat belge. L'Allemagne aurait donc pu, très facilement et sans verser une goutte de sang, accomplir son *passage* vers la France.

Ce n'est pas ce qui s'est produit. Le 4 août a lieu l'*invasion* des troupes allemandes en Belgique et certes pas dans la direction de la frontière française, mais à l'extrémité la plus opposée du pays, à Visé, tout près de la frontière hollandaise, c'est-à-dire septentrionale. Ce n'est que le 12 août, donc huit bons jours plus tard, que la région d'Arlon, partie méridionale de la province du Luxembourg et clef de la porte d'invasion en France, a été occupée. Ce n'est pas au *passage* mais à l'*invasion* des troupes allemandes que la Belgique s'est opposée, parce que cette invasion devait nécessairement conduire, et dans la suite conduisit, à la conquête complète du pays.

D'ailleurs, la nécessité stratégique la plus pressante soit d'un passage soit d'une invasion ne pourrait pas justifier le caractère des hostilités qui se sont produites en Belgique,

« La violence de l'attaque », suivant les paroles de Benoît XV, « a dépassé toute mesure », cela ne fait pas de doute, et « ceux qui ont franchi la frontière de leur propre territoire ont dévasté les régions envahies plus que ne l'exigeaient les nécessités de l'occupation militaire ».

Les dénégations *a priori* des intellectuels allemands, jadis si fiers de leur prétendue absence de parti pris, ont en cette affaire totalement manqué leur but, car il s'agit ici de *faits bien définis*, constatés par des millions d'hommes, établis par une commission particulière d'enquête formée de juristes, et dénoncés au monde civilisé tout entier, d'une façon irrécusable, par des preuves écrasantes. Il ne s'agit pas non plus des désordres habituels, comme il s'en produit dans toute guerre, et qui sont presque inévitables, mais, pour reprendre les expressions de Mgr Heylen dans son mandement, de calamités sans exemple dans l'histoire de ce pays, pourtant assez mouvementée dans les siècles passés. Oui, et on peut ajouter : sans exemple dans

l'histoire de l'humanité. Sans doute il y a eu jadis des pays entiers de dévastés et même, durant la guerre de Trente ans, le sinistre Christian de Halberstadt avait formé dans son armée un corps d' « allumeurs » (1). Mais les cohortes incendiaires des condottieri du XVIIe siècle ne disposaient pas des procédés techniques mis par les temps modernes à la discrétion des destructeurs.

*
* *

On ne servira guère la cause de la réconciliation des peuples si chaleureusement désirée par Benoit XV, en privant, par la presse, le peuple allemand d'une connaissance exacte de la situation véritable, ou en lui rappelant au contraire, avec complaisance et jusqu'à satiété, dans des périodiques illustrés et non illustrés, les niaises histoires de braves gens du landsturm qui tendent un morceau de pain aux petits mendiants belges. Des récits de ce genre ne peuvent qu'ex-

(1) *Brandmeister.*

citer la rancune. Vous avez sans doute entendu, Monsieur le député, les soirs de Semaine Sainte, dans la pénombre de nos églises, les chants liturgiques où se plaint le prophète Jérémie. Quelle description saisissante il nous fait, dans cette langue imagée de l'Orient, des souffrances et de l'abaissement de son peuple au temps de la captivité de Babylone ! Pourtant, même chez Jérémie, vous chercherez en vain un tableau aussi tristement humiliant que celui d'un pauvre petit enfant torturé par la faim et venant mendier un morceau de pain des mains du conquérant étranger.

*
* *

Je me refuse à examiner plus avant les épouvantables atrocités qui se produisirent en Belgique durant le mois d'août. Je me contenterai de citer quelques brefs extraits de l'exposé fait par Mgr Heylen dans son mandement de carême. Ce mandement ne concerne pas toute la Belgique, mais le seul diocèse de Namur.

Dans le cours de sa lettre, l'évêque proteste solennellement qu'il n'a aucunement en vue d'éveiller chez ses diocésains des idées de révolte contre les autorités existantes ou même des sentiments de découragement. Il veut seulement répandre son cœur qui souffre dans celui de ses fils, pour, ce faisant, procurer quelques consolations et à eux et à lui-même.

Il veut ensuite attirer leur attention sur les tentations qui leur viennent de l'excès de leurs maux et leur enseigner de quelle façon accueillir ces épreuves pour les faire servir au salut des âmes. En termes émouvants, l'évêque consacre un souvenir *aux vingt-cinq prêtres et religieux de son diocèse* qui, lors des événements du mois d'août, ont perdu la vie sans faute de leur part, et aux autres bien plus nombreux qui furent maltraités et martyrisés de toute façon. Mgr Heylen donne libre cours aussi à sa profonde douleur au sujet *des milliers et des milliers de civils* de son diocèse, qui furent cruellement massacrés, sans qu'il lui ait été possible de savoir, si, même dans

un seul cas, on a pu établir d'une façon irrécusable la culpabilité de ces personnes passées par les armes.

Et il ajoute :

« Le deuil de tous ceux qui ont à déplorer la mort d'un père, d'un fils, d'un frère ou d'un ami nous touche de près. Nous prenons part surtout à la douleur de toutes ces paroisses si cruellement éprouvées, où l'on ne rencontre plus que des orphelins et des veuves et qui gémissent sur le sort de ces familles qui ont disparu complètement du nombre des vivants, avec leur dernier rejeton... Que dire maintenant des ruines matérielles qui en si peu de jours se sont accumulées dans les parties les plus diverses de notre diocèse? Nous avons parcouru personnellement les régions dévastées et partout nous avons versé des larmes amères au spectacle des ruines de tant d'églises, d'écoles, de presbytères et de maisons, même de tant de villages, qui furent détruits, dans certains cas à la suite d'une bataille, mais le plus souvent par l'incendie.

Citerons-nous des noms de localités?

Dinant, Tamines, Saint-Martin, Sorinne, Spontin, Hastière, Hermeton, Onhaye, Anthée, Maurenne, Suria, Romedenne, Franchimont, Villers-en-Fagne, Frasnes, Willerzie, Bourseigne, Musson, Baranzy, Ethe, Gomery, Tintigny, Houdemont, Rossignol, Herbeumont, Maissin, Porcheresse, toutes ces paroisses sont complètement rayées de la carte du diocèse. Outre ces différentes localités disparues de la surface du sol, il y en a encore *cent cinquante autres* où l'œuvre de destruction a été plus ou moins partielle (1). »

Dans son allocution du 22 janvier, Benoît XV a adjuré les belligérants de la façon la plus pressante « d'épargner tout spécialement les maisons du Seigneur et les serviteurs des autels ». Eh bien, les sacrilèges commis dans toute la Belgique, durant le mois d'août, sont si atroces, qu'il répugne à la plume d'un catholique de les décrire.

Ici, comme le dit Mgr Heylen :

(1) Le texte de cette lettre de Mgr Heylen n'est jamais, à notre connaissance, parvenu en France ou en Angleterre. En tout cas, malgré d'actives recherches, nous n'avons pu le découvrir. Nous le retraduisons donc de l'allemand.

« Ce qui afflige profondément et tout spécialement notre cœur, c'est la pensée des horribles sacrilèges dont différents endroits de notre diocèse ont été le théâtre. Nous les déplorons du fond du cœur parce qu'ils atteignent directement notre Divin Maître dans ce Très Saint Sacrement de l'autel, dont nous nous étions tant efforcés de répandre le culte dans notre diocèse. Vous vous rappelez toutes ces grandioses manifestations de la foi où nous avions ces derniers temps glorifié le Seigneur dans son Sacrement lors de nos congrès eucharistiques régionaux. C'est pourquoi vous comprendrez mieux toute l'amertume des outrages que le Sauveur a dû endurer. Certes nous savons bien que le jugement et la condamnation appartiennent au Seigneur lui seul et nous prions le juge éternel d'accorder son pardon aux coupables. »

Ce prélat, à qui la direction des congrès eucharistiques internationaux doit tant, est tout à fait dans le vrai, quand il abandonne au Seigneur le jugement des sacrilèges com-

mis. Mais c'est une raison de plus pour les catholiques allemands de rejeter toute responsabilité dans de pareils forfaits. Il en est de même en ce qui concerne l'assassinat des prêtres, assassinats sans excuse au témoignage de leurs évêques et du peuple belge tout entier. Il faut faire ici clarté complète et introduire des sanctions. Il s'agit en l'espèce du bien le plus précieux du peuple allemand, la paix religieuse, compromise par une campagne d'accusations, dont la fausseté peut être prouvée, contre le peuple belge; il s'agit de l'honneur du peuple allemand et du fondement moral de l'empire. Vous conviendrez vous-même, Monsieur le député, que l'Allemagne ne peut être bénie et prospère, alors que les catholiques allemands en personne se refusent à examiner cette question et à décliner expressément toute responsabilité dans les sacrilèges et les assassinats de prêtres, alors même que, en face des victimes innombrables de la surhumanité nietzschéenne et du *furor protestanticus*, ils poussent en chœur ce cri épouvantable: « Que

leur sang retombe sur nous et sur nos enfants ! »

*
* *

Lorsque, au commencement de la guerre, et malgré la claustration intellectuelle où nous fûmes tenus si longtemps au Luxembourg, la nouvelle des événements qui se passaient en Belgique, à la porte de notre frontière, se fraya un chemin jusqu'à nous et acquit de jour en jour davantage le caractère de l'absolue certitude, nous nous demandâmes avec étonnement comment des atrocités pareilles étaient possibles au xxe siècle et de la part du peuple allemand si fier de sa culture. Ce n'est qu'aujourd'hui que nous pouvons donner la clef de cette énigme qui nous paraissait alors indéchiffrable. Il faut la chercher dans la campagne acharnée, dont l'histoire ne nous offre aucun exemple, menée par la presse allemande contre le peuple belge. Les feuilles catholiques d'édification s'y sont tout particulièrement distinguées. Qu'on feuillette par exemple la collection du

Leo, « Journal du dimanche pour le peuple allemand », édité par la *Bonifazius-Gesellschaft* (1), de Paderborn, et qui est répandu en Westphalie à plus de 100.000 exemplaires. Ce qu'on y raconte des francs-tireurs belges, histoires dont pas une ne repose sur la vérité et dont pas une ne pourrait être démontrée, confine à l'incroyable. Dès avant la guerre, des Belges auraient commis les plus grands forfaits contre les Allemands. C'est ainsi que cette publication, destinée à l'édification du peuple allemand, dans son numéro du douzième dimanche après la Pentecôte, annonce que dès avant la guerre cinq Allemands auraient été blessés en Belgique (il y aurait eu ainsi des blessés avant la bataille), percés à coups de couteaux de cuisine, aveuglés à coups de fusil; un boucher allemand à Bruxelles aurait été décapité et mis en morceaux, un autre, commerçant, écartelé tout vif. On termine naturellement ces histoires

(1) Il est sans doute question ici du *Bonifaziusverein*, associations créées par les catholiques allemands pour le maintien ou la diffusion de la foi catholique dans les régions protestantes de l'Empire.

de brigands par des menaces : la Belgique payera cher de pareilles atrocités.

Dans son numéro 32, cette « publication édifiante » va jusqu'à provoquer presque directement à l'assassinat de princes étrangers. On y lit textuellement à la page 330 :

« Que de fois n'a-t-on pas accusé à tort l'Église catholique de permettre le tyrannicide ! Aujourd'hui chacun est obsédé de cette question : n'aurait-il pas mieux valu pendre au premier arbre une demi-douzaine des fauteurs de la guerre choisis parmi les grands-ducs de Russie ? »

Quand un pareil langage est possible dans une feuille dominicale destinée aux bons et braves paysans de Westphalie, à quoi ne peut-on pas s'attendre de la part des journaux haineux des anticatholiques et des anticléricaux ? Il va de soi que dans toutes ces histoires de francs-tireurs des ecclésiastiques ou des religieux jouaient toujours le principal rôle. La frénésie des évangéliques allemands atteignit un tel diapason que l'Ordinaire de l'évêché d'Hildesheim dut déclarer officiel-

lement que les ouvriers catholiques, dans les régions purement protestantes ou mixtes, pouvaient à peine fréquenter les usines dans la crainte des outrages qui les attendaient de la part des protestants, à raison des soi-disant atrocités commises en Belgique contre les troupes allemandes par les prêtres et les religieux de ce pays. *Cette campagne de haine et de mensonge, apparemment organisée par une direction occulte, a plongé le peuple allemand dans un état qui confine au délire et restera la honte éternelle de ceux qui en ont pris la responsabilité.* Les suites ne pouvaient s'en faire attendre et, même en Allemagne, elles sont retombées sur des ecclésiastiques catholiques allemands.

Il me suffira de rappeler le cas du doyen de Saint-Nicolas à Elbing et de ses prêtres, qui ont subi les outrages de la populace, le cas du curé de Sourbrot, dans l'Eifel, que des soldats allemands, rendus furieux, ont confiné trois jours dans une étroite chambrette et accablé de mauvais traitements. A l'époque où l'excitation populaire atteignit son apogée,

la plupart des ecclésiastiques belges amenés en Allemagne comme otages ont subi les derniers outrages du peuple affolé, cela même dans des villes catholiques. J'en pourrais fournir les preuves les plus circonstanciées.

*
* *

Des excès de ce genre, qui se sont produits même en Allemagne, méritent tout juste une mention à côté des monstruosités dont le clergé belge presque tout entier a été la victime. En effet, dans la plupart des endroits on a commencé par maltraiter les ecclésiastiques et à les emmener comme otages. La nature de ces mauvais traitements est dans beaucoup de cas impossible à décrire. Notons seulement que très souvent des prêtres ont été complètement dépouillés de leurs vêtements sans aucun égard pour leur pudeur.

C'est arrivé, entre autres, au docteur Noel, professeur à l'Université de Louvain, au curé de Saint-Joseph à Louvain, au recteur de l'établissement des missions Schentweld et à

quelques autres prêtres, qui, arrêtés au moment où ils s'enfuyaient de la ville en flammes, furent enfermés complètement nus dans des étables à porcs, après qu'on en eût fait sortir les animaux. (Rapport de la commission d'enquête.)

Très souvent aussi des ecclésiastiques furent tourmentés de menaces de mort à en devenir fous, collés au mur et mis en joue. Puis on les laissait tranquilles pendant quelques heures ou quelques jours pour leur adresser de nouveau les mêmes menaces d'exécution et d'autres pires encore. C'est ainsi qu'un ecclésiastique, M. Goffin, directeur du collège épiscopal à Visé, s'est vu, dans l'espace de quinze jours, neuf fois collé au mur pour y être exécuté. (Déclaration que cet ecclésiastique m'a faite personnellement.)

Les plus hauts dignitaires ecclésiastiques eux-mêmes ne furent pas épargnés. Le vénérable évêque de Liége, Mgr Rutten, un vieillard de près de quatre-vingts ans, fut pris comme otage, emmené à la citadelle, et là, pendant une heure, sans abri sous une pluie battante, il

dut attendre qu'on l'enfermât avec ses compagnons dans une écurie ou une espèce de grange, où il ne se trouvait pas même une chaise pour se reposer. (Déclaration de l'évêque.)

Mgr Heylen, évêque de Namur, fut enfermé dans une chambre étroite de l'Hôtel de Ville, lui aussi, d'abord sans chaise et sans lit pour la nuit. Plus tard l'Hôtel de Ville et des pâtés de maisons tout entiers sur la place voisine furent incendiés et changés en un épouvantable monceau de ruines. L'évêque et les prêtres qui partageaient sa captivité durent de n'être pas brûlés vifs à ce qu'ils se précipitèrent par une fenêtre dans la cour extérieure de l'Hôtel de Ville et prirent ainsi la fuite.

Le digne évêque de Tournai, mort depuis, lui aussi âgé de près de quatre-vingts ans, fut emmené comme otage avec les notables de sa ville par la route d'Ath à Bruxelles. Comme le vieil évêque, épuisé par cette marche inaccoutumée sous le soleil brûlant du mois d'août, chancelait de lassitude et tombait presque à terre, l'un des soldats qui accompagnaient le convoi de prisonniers le frappa

cruellement. (Rapport de la Commission d'enquête.)

Cet état d'esprit est encore assez répandu en Allemagne qu'au moins quelques-uns des ecclésiastiques massacrés en Belgique auraient commis vis-à-vis des soldats allemands des actes qui leur auraient coûté la vie. Et même la *Pax-Information* (3e année, n° 5, deuxième feuille) répand privément des nouvelles destinées à confirmer ce point de vue. Ces exposés sont en contradiction ouverte avec le témoignage du peuple belge tout entier et avant tout avec celui des évêques compétents qui ont institué pour chaque cas une enquête complète et détaillée. Mgr Rutten, évêque de Liége, m'a déclaré personnellement qu'il avait communiqué au gouverneur général de Belgique, qui était alors le maréchal von der Goltz, les pièces de l'enquête instituée par lui, et qui, sans exception, d'une façon absolument convaincante, établissaient l'innocence absolue des prêtres exécutés dans son diocèse, sans que von der Goltz lui ait jamais fait la moindre réponse. Mgr Heylen rend ce témoignage aux

vingt-cinq prêtres massacrés dans le diocèse de Namur :

« Ils figuraient au nombre de mes prêtres les plus vertueux, les plus doux et les plus zélés pour le bien des âmes. » (Mandement de carême.)

De même dans ce diocèse de Namur, l'enquête instituée a démontré la complète innocence de tous les prêtres. En portant ce résultat à la connaissance des autorités allemandes, l'évêque terminait par cette déclaration que si l'on pouvait lui donner la preuve qu'un seul des prêtres de son diosèse se fût comporté incorrectement vis-à-vis de soldats allemands, il s'engageait à faire à cet ecclésiastique les réprimandes les plus sévères et même qu'il n'hésiterait pas à donner à son mécontentement une expression publique du haut de la chaire. Comme l'autre, cette demande n'a jamais, que je sache, reçu de réponse.

Le cardinal Mercier rend aux prêtres de son diocèse le témoignage suivant :

« Dans mon diocèse seul, je sais que treize prêtres ou religieux furent mis à mort. L'un d'eux, le curé de Gelrode, est, selon toute vrai

semblance, tombé en martyr. J'ai fait un pèlerinage à sa tombe, et, entouré des ouailles qu'il paissait hier encore avec le zèle d'un apôtre, je lui ai demandé de garder du haut du ciel sa paroisse, le diocèse, la patrie... J'affirme sur l'honneur et je suis prêt à déclarer sous la foi du serment que je n'ai pas, jusqu'à présent, rencontré un seul ecclésiastique, séculier ou régulier, qui ait excité la population civile à se servir d'armes contre l'ennemi. Tous, au contraire, ont obéi fidèlement aux instructions épiscopales qu'ils avaient reçues, dès les premiers jours d'août, et qui leur prescrivaient d'user de leur influence morale auprès de nos populations, pour les porter au calme et au respect des règlements militaires (1). »

La lettre pastorale de Noël du cardinal Mercier a donné lieu à l'échange de lettres suivant, qui est très significatif :

Le colonel WENGERSKY, chef de district à

(1) Nous restituons ici le texte authentique de la Lettre de Noël du cardinal Mercier.

Malines, a envoyé la lettre suivante au cardinal Mercier. Je n'ai pas le texte allemand original. Voici une retraduction littérale de la traduction française (1).

Malines, le 20 janvier 1915.

Chef du district J. R. N°s 262 III.

A Son Éminence le Cardinal Archevêque de Malines,

D'après une note parue dans un journal, de nombreux prêtres auraient été tués, quoique innocents, dans le diocèse de Malines.

Pour pouvoir commencer une enquête, je prie Votre Excellence de bien vouloir me communiquer si des prêtres ont été tués, quoique innocents, et quels prêtres ont été tués.

Je désire beaucoup apprendre dans quelles circonstances ces faits se seraient produits, quelles troupes peuvent être mises en cause éventuellement et à quelles dates les événements se seraient produits.

Le Chef du district :

Colonel Wengersky.

(1) C'est cette traduction française que nous rétablissons à notre tour telle qu'elle a paru, accompagnée du texte allemand, dans le *XXe Siècle* (journal belge officieux publié maintenant au Havre) dans le numéro des 21-22 février 1915.

Cette lettre parvint le 24 janvier à Malines et aussitôt Mgr Mercier écrivit la réponse que voici :

MONSIEUR LE KREISCHEF,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de la lettre 268/II, datée du 20 janvier, que vous avez bien voulu me faire parvenir.

Les noms des prêtres et des religieux du diocèse de Malines qui, à ma connaissance, ont été mis à mort par les troupes allemandes sont les suivants : Dupierreux, de la Compagnie de Jésus ; les frères Sébastien et Albert, de la congrégation des Joséphistes ; le frère Candide, de la congrégation des frères de la Miséricorde ; le père Maximin, capucin ; le père Vincent, conventuel ; Carette, professeur ; Lombaerts, Goris, de Clerck, Dergent, Wouters, Van Bladel, curés.

A la date de Noël, lorsque je publiai ma lettre pastorale, je ne savais pas encore avec certitude quel sort avait subi le curé de Hérent ; depuis lors, son cadavre a été retrouvé à Louvain et identifié.

D'autres chiffres cités dans ma lettre pastorale devraient être aujourd'hui majorés : ainsi, pour Aerschot, j'avais donné le chiffre de 91 victimes ; or le total des Aerschotois déterrés s'élevait, il y

a quelques jours, au chiffre de 143. Mais le moment n'est pas venu d'appuyer sur ces faits particuliers. Leur relation trouvera place dans l'enquête que vous me faites espérer.

Ce me sera une consolation de voir la pleine lumière se faire sur les événements que j'ai dû rappeler dans ma lettre pastorale et sur d'autres du même ordre.

Mais il est essentiel que les résultats de cette enquête apparaissent à tous avec une indiscutable autorité.

A cet effet, j'ai l'honneur de vous proposer, monsieur le comte, et de proposer par votre obligeante entremise aux autorités allemandes que la commission d'enquête soit composée, en parties égales, de délégués allemands et de magistrats belges, et présidée par le représentant d'un pays neutre. Je me plais à penser que Son Excellence M. le ministre des États-Unis ne refuserait pas d'accepter cette présidence ou de la confier à un délégué de son choix.

Agréez, je vous prie, monsieur le Kreischef, les assurances de ma haute considération.

D. J. Card. Mercier,
arch. de Malines.

La lettre du cardinal est restée sans réponse, que je sache, jusqu'aujourd'hui.

Par contre, toute la presse étrangère des cinq parties du monde a publié cet échange de lettres et l'a commenté très sévèrement.

Ne vous semble-t-il pas, Monsieur le député, que l'honneur de l'Allemagne exige que la lumière soit faite sur cette affaire, au risque de faire blâmer par les autorités compétentes les excès commis et au risque de décliner toutes responsabilités dans leur participation? Le devoir ne s'impose-t-il pas aux catholiques allemands de prendre en main cette affaire pour l'honneur de l'Église et du clergé aussi bien que pour l'honneur de leur patrie?

*
* *

N'attribuez pas, je vous prie, Monsieur le député, la liberté de langage que j'ai prise ici à des intentions germanophobes. A la veille même des hostilités, je m'entremettais ici, dans cette marche de l'ouest du domaine linguistique germanique, par l'écrit et par la parole, en faveur du véritable germanisme

contre une *franscaillerie* exagérée. Par mes soins et sur mon initiative, on a même érigé dans ma commune un monument assez considérable à la mémoire des combats soutenus par nos pères contre la première République française. Des germanophobes n'adopteraient pas mon franc-parler; ils cherchent plutôt à s'impatroniser pour surprendre des secrets militaires avantageux à l'ennemi. Je ne m'adresse pas non plus à la presse germanophobe de l'étranger, mais à l'Allemagne, mais à vous, Monsieur le député, comme au représentant politique qualifié des catholiques allemands.

Le peuple allemand, empoisonné par les informations d'une presse sans conscience, est encore la proie d'une espèce de délire nationaliste. La cause du véritable germanisme n'en peut tirer que des dommages sans que les opérations militaires en profitent, si peu que ce soit. Le but de cette longue lettre, dans la mesure de mes faibles forces, est simplement de contribuer à arracher enfin le peuple allemand au vertige d'une haine natio-

nale, qui corrompt tout, pour le ramener à l'amour véritable de sa patrie.

Agréez, très honorable Monsieur le député, l'expression de ma considération distinguée.

Clervaux (Luxembourg), le 11 mars 1915.

ÉMILE PRÜM, *bourgmestre*,

Commandeur de l'ordre de Saint-Sylvestre et membre du Comité permanent des Congrès eucharistiques internationaux.

III

Les poursuites contre M. Prüm

I

Publication et saisie de la brochure

Reprenons nos commentaires.

Le document que nous venons de traduire nous est parvenu, transmis par une personne sûre, mais sans indications d'autre sorte que celles qu'il porte en lui-même. Elles sont d'ailleurs suffisantes pour qu'on se forme une idée de la valeur du témoignage rendu et du courage qu'il a fallu pour le rendre.

Isolé, désarmé, à la merci de l'envahisseur, M. Prüm élève sa grande voix, sans se soucier des conséquences, en témoin — en juge — impartial. Il a vu, il sait, il se prononce.

Nous ne ferons pas ici de grandes phrases sur l'intérêt de ce document capital. Remarquons cependant qu'il est le seul de son espèce et que cette espèce est très rare. M. Prüm en effet réunit toutes les qualités nécessaires pour que sa protestation parvienne loin et sonne clair.

Catholique éminent, comme nous l'avons dit, de langue, de pensée, de culture allemandes, neutre dans le conflit, mais bien placé pour con-

naître, M. Prüm, sans que rien ni personne ne le sollicite — sauf sa conscience — éprouve le besoin de rendre cet hommage unique à la vérité.

Nous ne répéterons pas ce qu'il a dit et que nous venons de lire. Ses paroles sont assez nettes. Sa décision est assez ferme. Nous ne pourrions que gâter sa déposition. Mieux vaut s'abstenir, et même ne pas céder à la tentation de la méditer ou de l'approfondir. Il faut que rien ne s'interpose, voire après coup, entre le lecteur et le texte. C'est la vieille méthode française.

Nous ne gloserons donc pas. Nous ne dirons rien. Nous regretterons seulement de n'être pas mieux renseignés sur l'effet produit en Allemagne, dans les milieux catholiques, par cet ultimatum inattendu. Il a dû être très grand. Sans doute la saisie immédiate de la brochure a permis un peu de l'atténuer. Mais nous savons par ailleurs — comme nous allons le voir dans un instant — que la lettre ouverte de M. Prüm, avant de paraître en librairie, avait été publiée dans deux journaux luxembourgeois, l'*Echo de Clervaux* (*Clerfer Echo*) et le *Progrès* (*Fortschritt*), publiés respectivement à Clervaux et à Diekirch. Il est probable — il est certain — que l'écrit de M. Prüm a été lu par son destinataire et par les chefs du Centre « jadis » catholique. Il

est certain aussi qu'il a excité en eux de la colère. La presse catholique allemande garde sans doute sur cette affaire la plus grande réserve (1), mais nous savons que M. Erzberger s'est senti touché. Nous le savons par M. Erzberger lui-même.

(1) La *Gazette populaire de Cologne* du 13 mai injurie platement M. Prüm. Elle reconnait que « les francophiles ont trouvé une assistance *inattendue* dans la personne de M. Prüm » et que sa lettre ouverte « est de nature à faire beaucoup de tort » à M. Erzberger et aux catholiques allemands.

II

M. Erzberger se plaint et poursuit

Nos renseignements à ce sujet proviennent du *Clerfer Echo*, le journal de M. Prüm. Toujours sincère, toujours courageux, M. Prüm continue à vivre et à penser au grand jour. Après nous avoir confié ses inquiétudes, il nous raconte ses tribulations.

En effet, les numéros du 3, du 10, du 15 et du 30 avril du *Clerfer Echo* nous apprennent que deux procès ont été intentés à M. Prüm à l'occasion de sa lettre ouverte.

Mais laissons la parole à M. Prüm. Voici ce qu'il nous raconte en tête du *Clerfer Echo* du 3 avril :

« En réponse à ma lettre ouverte, M. Erzberger a déposé contre moi une plainte en injures (*Beleidigung*) auprès du procureur général du Luxembourg (*Generalstaatsanwaltschaft*). M. le député au Reichstag ne conteste donc aucun des *faits* allégués par moi. Ce lui aurait été impossible, car tous mes dires reposent sur les documents (*Beweismaterial*) les plus probants. M. Erzberger ne peut pas non plus relever comme injurieuse

à son égard aucune des *expressions* que j'ai employées. Il ne se plaint pas non plus d'une injure qualifiée (*Formalbeleidigung*). Il déclare en outre expressément que je ne l'ai pas offensé *dans sa personne* (*dass ich seiner Person nicht zu nahe getreten sei*). Par contre, il se trouve offensé en sa qualité de député au Reichstag, quand je soutiens dans ma lettre ouverte que, bien qu'il soit catholique, M. Erzberger a pourtant adopté une attitude *en opposition avec le pape*.

« Quoi? j'ai cité *les articles de presse de M. Erzberger lui-même*, et même des passages textuels coupés dans des numéros de journaux que mon adversaire m'a personnellement envoyés. J'ai rapproché ces déclarations de la *teneur* des instructions que le pape Benoît XV, dans son allocution consistoriale du 22 janvier 1915, à la face de la chrétienté, a adressées aux belligérants. M. Erzberger ne peut élever aucun doute sur l'exactitude des textes respectifs cités par moi. S'il en résulte un criant contraste, comme, par exemple, lorsque le souhait exprimé par M. Erzberger de voir anéantir la ville de Londres tout entière (Cf. l'article « Seulement, pas de sentimentalisme » publié par M. Erzberger, député au Reichstag, dans le n° 30 du *Tag*, année 1915) ne peut nullement se concilier avec les instructions, les prières et les adjurations pressantes

qu'adresse le pape aux belligérants, d'épargner les populations civiles et de dévaster le moins possible les territoires ennemis où ils pénètrent — ce n'est pas ma faute. Le contraste, que M. Erzberger trouve offensant, il ne le supprimera pas en déposant une plainte contre moi auprès du procureur-général du Luxembourg. Si M. le député au Reichstag éprouve le besoin de se justifier, il peut se tourner vers Rome. Il en connaît bien déjà le chemin, et on ne lui cachera pas que ses déclarations ont provoqué dans la presse catholique des pays neutres, particulièrement dévouée au Saint-Siège, par exemple en Suisse et en Italie, d'énergiques protestations.

« A propos de la plainte de M. Erzberger, il s'est produit une chose qui m'a fort étonné et que je tiens à signaler. Il y a plus de dix jours, avant que qui que ce soit pût avoir connaissance des mesures envisagées alors par M. Erzberger, ces mesures furent annoncées au Luxembourg comme imminentes. J'en peux tirer la conséquence que M. Erzberger est toujours en rapports au Luxembourg avec des correspondants, sinon des agents, auxquels le rôle a été assigné d'exercer une influence morale sur les pays neutres. Cela démontre excellemment combien je suis justifié de m'être opposé à leurs efforts publiquement et librement. »

III

Le gouvernement luxembourgeois à la rescousse de M. Erzberger

Nous avons parlé d'abord de la plainte de M. Erzberger, parce qu'elle est — au point de vue catholique et psychologique — la plus importante. Les documents dont nous disposons ne nous permettent pas de savoir à quelle date exacte elle fut déposée. Ce dut être dans les tout derniers jours de mars, peut-être le 1er avril. En tout cas, dès avant cette date, une autre action judiciaire — dont nous ignorons également la date précise — avait été engagée contre M. Prüm, cette fois par le gouvernement luxembourgeois.

Cette action — dont nous trouvons une mention détaillée dans le *Clerfer Echo* du 10 avril — s'est traduite jusqu'à présent de deux façons : 1° A la requête du procureur général du Luxembourg, la brochure de M. Prüm, éditée à Diekirch chez M. Cariers, à l'imprimerie du *Progrès*, a été saisie judiciairement ; 2° Une action publique assez bizarre a été engagée contre M. Prüm. Nous ne saurions mieux exposer les faits qu'en

traduisant un article relatif à ces deux procès paru dans le *Clerfer Echo* du 10 avril sous la signature de M. Cariers. Voici cette traduction :

« Il y a déjà quelques semaines nous avons annoncé à nos lecteurs que la saisie de la brochure Prüm-Erzberger, que nous avions l'intention de publier, avait été ordonnée par le parquet général du Luxembourg.

« En temps voulu nous avons protesté vigoureusement contre cette mesure que rien ne nous expliquait et que rien ne nous explique encore.

« On n'avait pas seulement dit à la police sur quel article de la loi on s'appuyait pour donner à cette saisie judiciaire une base juridique; ce n'est que plus tard qu'on nous déclara qu'elle avait eu lieu en vertu de l'article 123 du *Code pénal.* »

« Voici la traduction de cet article 123 :

Quiconque, par des actions hostiles, non approuvées par le gouvernement, aura exposé l'État à des hostilités de la part d'une puissance étrangère, sera puni de la détention de cinq à dix ans, et, si des hostilités s'en sont suivies, de la détention de dix à quinze ans (1).

(1) Nous rétablissons le texte officiel du Code luxembourgeois, qui est rédigé en français, d'après le *Code pénal luxembourgeois*, publié et annoté par Ruppert, conseiller secrétaire général du gouvernement, secrétaire du Conseil d'État et greffier de la Chambre des Députés, Luxembourg,

« Encore que les commentateurs (1) aient donné à cet article de loi une extension très grande, il

1900, Imprimerie de la Cour. — Il est à noter que la législation criminelle luxembourgeoise ne distingue pas, contrairement à la législation française par exemple, entre la peine de la détention et celle de l'emprisonnement. Le régime de la détention luxembourgeoise est très semblable à celui de l'emprisonnement français.

(1) Nous ignorons ce que décident la jurisprudence et la doctrine luxembourgeoises en cette matière. Les appréciations de M. Cariers nous semblent excessives. En effet, l'article 123 du Code pénal luxembourgeois n'est que la combinaison (imparfaite et atténuée) des deux articles 84 et 85 du Code Pénal français. Ces deux articles bizarres sont considérés aujourd'hui comme inexistants, le droit moderne ne comportant plus leur application pour des raisons de principe qu'il serait trop long d'exposer et qui n'intéressent que des juristes.

Ils ont eu néanmoins, surtout l'article 84, une petite jurisprudence, bien maigre et dépourvue de portée. Par exemple : capture d'un navire étranger, violences envers un poste de la douane étrangère, prêts faits à don Carlos par un sieur Jauge, souscription ouverte par *la Vraie France* en 1873 en faveur des carlistes, exhibition par le journal *la Revanche*, en 1887, d'un écriteau pavoisé aux couleurs françaises et russes, et annonçant le succès en Alsace-Lorraine de tous les candidats protestataires au Reichstag, etc.

En tout cas, le texte luxembourgeois et le texte français d'où il dérive comportent tous les deux une expression identique : *actions hostiles*. Qu'est-ce qu'une action hostile ? Là-dessus la doctrine française, à défaut de la jurisprudence, qui n'a jamais eu l'occasion — et pour cause — de se manifester, possède une tradition qui n'a pas varié : « Il faut se borner à dire, dans les termes de la loi, que les actions hostiles sont tous *actes matériels* qui, non ap-

faut, pour prévenir une interprétation tout à fait arbitraire, se souvenir que l'action visée ne peut

prouvés par le gouvernement, ont exposé l'État à une déclaration de guerre. » (Faustin Hélie : *Théorie du Code Pénal* (édition de 1872), tome II, n° 436.) — « La condition essentielle est qu'il s'agisse *d'actes matériels*. En effet, l'article 84 ne punit pas l'offense telle qu'elle pourrait se manifester par l'opinion écrite ou proférée, mais seulement l'acte, c'est-à-dire un fait tangible, extérieur. » (Garraud : *Traité théorique et pratique du Droit pénal français*, tome III, n° 837.) — « Les actions hostiles doivent consister dans un fait matériel, tangible, extérieur. Quelque larges que soient ces expressions, on ne peut y faire rentrer les offenses envers les souverains étrangers ou les outrages envers les agents diplomatiques... Nos dispositions ne seraient pas applicables aux journalistes qui, sans se rendre coupables d'outrages ou de provocations à des actes matériels hostiles, exposeraient la France à des complications diplomatiques, à des représailles, à un danger de guerre, par une polémique imprudente ou passionnée. » (Garçon, *Code Pénal annoté, sub* art. 84 et 85, n°s 12 et 14.) Telle est également la doctrine de M. Le Poittevin.

Ainsi donc la manifestation de M. Prüm, n'étant pas un acte matériel, n'est pas du ressort de l'article 123. Sa très haute polémique relève de la presse et de ses lois. Or la loi luxembourgeoise sur la presse du 20 juillet 1869 (art. 5), tout comme la loi française de 1881, ne punit que l'outrage aux souverains et agents diplomatiques.

A notre avis donc, il est impossible de trouver dans l'arsenal de la législation luxembourgeoise un seul texte qui s'applique à l'espèce actuelle, à raison de l'expression « action hostile » qui est très nette. Dès lors, il importe peu que l'infraction visée par le parquet général soit ou non *contraventionnelle*, c'est-à-dire, qu'elle ait ou n'ait pas besoin, pour être réalisée, d'une *intention* hostile. Nous verrons s'il y a des juges à Diekirch.

avoir un caractère d'hostilité que si cette hostilité se rencontre dans l'esprit de son auteur,... à moins que celui-ci ne cède à une contrainte extérieure ou n'agisse sans discernement. »

M. Cariers expose ensuite en détail que M. Prüm, ainsi qu'il l'a expressément déclaré, ne nourrit aucune hostilité à l'égard de l'armée allemande pas plus qu'à l'égard du peuple allemand. Il a simplement profité du contraste criant qui se révèle entre la philosophie nietzschéenne, instigatrice de tant d'actes regrettables, d'une part, et d'autre part, les instructions pontificales, pour exciter les États belligérants à une politique de réconciliation. Les faits qu'il allègue n'ont d'autre but que de justifier sa manière de voir. C'est leur perpétration qui fait du tort à l'Allemagne et non le parti qu'il en tire. Au surplus, sa « lettre ouverte » n'est en quelque sorte que le développement d'un article publié par lui avant la guerre dans l'*Allgemeine Rundschau* et où il prenait parti pour *le véritable germanisme*. Où peut-on voir là-dedans de l'hostilité?

Il faudrait, continue M. Cariers, en tout cela penser un peu plus aux droits des neutres, et à leurs devoirs. Leurs droits sont violés par une occupation « que nous ne reconnaissons point ». Quant à leurs devoirs, il faut songer que plus

tard « on leur demandera compte de la façon dont ils les auront remplis » ou du moins le peu qu'il leur en est loisible d'exercer.

Après avoir observé qu'il n'y a rien à craindre de l'Allemagne de plus que ce qu'elle a fait, M. Cariers adjure le gouvernement de « se souvenir que, même dans des circonstances difficiles, il faut défendre avec la plus grande énergie nos biens nationaux suprêmes de façon à ne pas encourir la culpabilité d'avoir fait fi de ces droits qui constituent notre indépendance nationale ».

IV

M. Prüm se défend et se justifie

C'est le 8 avril que M. Prüm fut convoqué pardevant le juge d'instruction de Diekirch pour répondre : 1° à une action à lui intentée par le procureur général du Luxembourg à raison de sa « lettre ouverte » à M. Erzberger publiée dans les colonnes du *Fortschritt* et du *Clerfer Echo*; 2° à la plainte en offense déposée contre lui à cette même occasion par M. Erzberger, député au Reichstag allemand.

M. Prüm nous raconte lui-même dans cinq amples colonnes du *Clerfer Echo* du 15 avril comment se passa cette séance, ce qu'on lui reprocha, de quelle sorte il se défendit.

D'abord voici la teneur de la plainte du procureur général :

« De l'examen des faits, il semble que, pour apprécier la culpabilité de M. Prüm, il faille faire intervenir comme raison principale, à savoir que ses assertions mettent à la charge de l'armée allemande une foule de crimes ou d'autres actes qui violent l'humanité, sans que de pareils agis-

sements aient été de quelque façon que ce soit établis contradictoirement dans leurs éléments historiques, et sans que leurs causes déterminantes aient été connues. Cette utilisation sans critique de documents étrangers, maintes fois réfutés en gros et en détail par la presse allemande, est de nature à porter préjudice au prestige et au bon renom de l'armée allemande, et, en causant une tension des esprits, à provoquer probablement une déclaration de guerre (les hostilités : *Feindseligkeiten*) de l'Empire allemand. »

M. Prüm dégage de ce réquisitoire sept chefs d'accusation. Les ayant isolés, il y répond séparément.

1° *Mes exposés mettraient à la charge de l'armée allemande une foule de crimes ou d'autres actes qui violent l'humanité.*

« Cette accusation repose sur l'hypothèse que j'aurais décrit un grand nombre de crimes et d'atrocités. C'est tout à fait inexact. Dans ma « lettre ouverte », qu'on incrimine, j'ai évité, le plus possible, des descriptions de ce genre. D'ailleurs quelques tableaux de guerre devaient y être joints comme pièces justificatives. Ils devaient servir à documenter ma lettre d'une façon irréfutable et authentique. Conformément à ma déclaration officielle de mai, j'ai librement abandonné

la publication de cette série d'articles » (1). D'ailleurs les atrocités allemandes en Belgique sont un fait patent, avéré, indiscutable. « Ces faits sont connus de tout le monde au Luxembourg, car c'est à peine s'il existe ici une seule famille qui ne possède en Belgique des parents en plus ou moins grand nombre, ou des amis et connaissances. » Et M. Prüm rappelle les conclusions de la commission d'enquête ainsi que les lettres du cardinal Mercier et de Mgr Heylen.

2° *J'aurais décrit les événements survenus en Belgique sans qu'ils eussent été établis de quelque façon que ce soit, contradictoirement, dans leurs éléments historiques.*

Même réponse, déclare M. Prüm. Regardez les ruines et les cadavres. Vous n'y pouvez plus rien changer. Le monde en est témoin, une fois pour toutes. Et ne croyez pas que j'aie abusé de la situation. J'ai fait surtout usage de la lettre de Mgr Heylen, mais pourquoi?

« La lettre pastorale de l'évêque de Namur a été lue dans toutes les chaires du diocèse. Les autorités allemandes se sont contentées d'en interdire une traduction allemande, destinée à la population de langue allemande du diocèse, sous

(1) Allusion à une polémique que nous ne connaissons pas. Il est très difficile de se procurer les petits journaux allemands ou luxembourgeois.

le prétexte qu'elle n'était pas exacte. Néanmoins le texte original, au vu et au su des autorités allemandes, a été lu publiquement. C'est pourquoi je me suis cru autorisé, dans ma lettre ouverte à M. Erzberger, à citer cette lettre et à y voir une description impartiale (*selbständig*) des événements. »

M. Prüm cite alors de nouveau des extraits de cette lettre et il conclut : « L'accusation portée par Mgr Heylen, en termes si émouvants, dans le lieu saint, de la façon la plus officielle, repose sur des faits définis, impossibles à contredire ou à démentir par les autorités allemandes. Si ce témoignage ne peut valoir comme contradictoire, ce n'est que parce qu'on n'a pu élever contre lui, du côté allemand, aucune contradiction, parce que, jusqu'à cette heure-ci, les autorités allemandes se sont refusées à prendre part à une enquête contradictoire, parce qu'elles n'ont donné aucune suite à la proposition que leur faisait le cardinal Mercier dans sa lettre du 24 janvier 1915. Quant à savoir ce qu'on pense dans le monde civilisé, en dehors du territoire d'occupation allemande, des plaintes de Mgr Heylen, je me contenterai d'alléguer un seul témoignage, le plus haut et le plus vénérable possible. »

M. Prüm reproduit alors la lettre adressée le 4 février 1915 à Mgr Heylen par le pape. La

presse française l'a publiée. Dans cette lettre, Benoît XV ne met pas un instant en doute que le diocèse de Namur n'ait été affreusement saccagé. Il console, il encourage, il évoque la paix, il bénit les victimes.

Après une telle confirmation, ajoute M. Prüm, à quel catholique serait-il permis de ne pas s'appuyer sur la lettre de Mgr Heylen comme sur un document authentique et de premier ordre ? Et qui donc ose encore me faire grief d'avoir utilisé des documents sans valeur ?

3° *Les causes déterminantes de ces événements n'auraient pas été établies.*

Même réponse encore. D'ailleurs, j'ai évité d'entrer dans la discussion des faits particuliers. J'ai simplement attribué une *cause unique* à tous les excès commis en Belgique, cause indéniable et qui s'étale dans tous les journaux de l'Allemagne entière : c'est cette affreuse campagne de presse systématique, dirigée contre le peuple belge, dès le début des hostilités. M. Prüm renvoie une fois de plus à sa brochure. Sans doute, ajoute-t-il, à côté de cette cause générale il y en a d'autres : « On sait et on peut démontrer par les livres de l'état civil des communes intéressées, aussi bien que par d'innombrables témoignages, que, par exemple, à Tamines, 600 personnes, à Dinant plus de 800, y compris

des femmes et des enfants jusqu'à l'âge de deux ans, ont été exécutés, c'est-à-dire qu'on les a réunis sur une place publique et qu'on les a tués à coups de mitrailleuses. Qu'une instruction quelconque, qu'une enquête militaire quelconque aient précédé ces exécutions en masse, voilà ce qu'on ignore, et, en dépit des objurgations pressantes et véhémentes de la presse mondiale, on n'a jamais pu obtenir la publication du moindre document de justice militaire, relatif à ces exécutions » (1).

4° *J'aurais utilisé sans critique des documents d'origine étrangère.*

« Ces termes, qui englobent sous le titre d'*étranger* tout ce qui n'est pas allemand, ne sont sans doute employés par un fonctionnaire de la justice luxembourgeoise que *par manière de citation* (*referierend*) (2), car, pour nous, Luxembourgeois, encore à l'heure qu'il est, les Allemands aussi sont des étrangers, des étrangers qui, d'ailleurs, se trouvent à notre égard en

(1) Voir à ce sujet : *Le crime de Guillaume II*, par P. van Houtte.

(2) M. Prüm semble insinuer ici que ce sont les autorités allemandes qui ont dicté au procureur général luxembourgeois les termes de son *rapport*. *Referieren* est un terme juridique dont on se sert pour qualifier l'acte de *rapporter*, de *résumer* les dires d'autrui, le système d'une des parties en présence.

état de rupture de la foi jurée, du serment, des traités, et du droit international public. (Cf. le discours du chancelier, à la date du 4 août 1914.)

« En ce qui concerne la Belgique, les documents officiels belges me semblent *nationaux* et les documents allemands *étrangers*. Si l'on me reproche donc d'avoir utilisé les documents officiels, connus du monde entier, publiés par la commission d'enquête formée de juristes belges, ce reproche n'est pas pertinent. Il suffit de lire mon exposé pour se convaincre que je ne me suis pour ainsi dire pas servi de ces pièces, pour la bonne raison que je n'ai voulu entrer dans aucune des questions d'espèce auxquelles elles se rapportent. »

5° *La presse allemande aurait réfuté en gros et en détail les documents de la commission d'enquête belge.*

« Je n'ai aucun motif de prendre position dans cette polémique de presse allemande. En tout cas il est certain que pas un des faits que j'ai relatés, d'après les lettres publiques des deux évêques, n'a été réfuté ou démenti. »

6° *Mon exposé est de nature à porter atteinte au prestige et au bon renom de l'armée allemande.*

« Les excès de quelques-uns, si terribles

qu'ils soient, ne peuvent porter atteinte à l'honneur de toute une armée ou d'un corps quelconque, que s'ils ne sont pas publiquement blâmés ou expressément désavoués. On portera atteinte au prestige de l'armée allemande en tâchant vainement de faire le silence autour des excès indubitablement commis ou en les niant. Mes efforts se sont portés d'un tout autre côté.

« Le cardinal Mercier a proposé officiellement d'instituer une enquête contradictoire. L'humanité des cinq parties du monde, à l'exception des territoires occupés par les troupes allemandes, a eu connaissance de cette proposition et elle attend la réponse depuis trois mois et demi. Je me suis adressé aux représentants politiques, tout proches, des catholiques allemands pour les convaincre de la nécessité d'accepter la proposition du cardinal Mercier.

« Ceux-là seuls ont à la redouter dont la responsabilité est engagée dans les excès à établir. Ces hommes, aux mains teintes du sang de tant de personnes innocentes et paisibles, ne sont pas si intéressants qu'il faille faire tant de cérémonies avec eux. Par contre, une telle enquête, quel qu'en soit le résultat, honorerait grandement l'armée et le peuple allemands ».

7° *Je ferais courir (au Luxembourg) des risques d'hostilités en excitant les esprits.*

« C'est un cas que je considère comme devant être absolument écarté. J'ai une trop grande confiance dans l'esprit de justice des milieux dirigeants allemands pour croire à la possibilité d'une déclaration de guerre allemande au Luxembourg, à cause d'un article de journal, à mon avis très sympathique à l'Allemagne et irréfutable dans sa tendance comme dans sa forme. Les craintes du procureur général me semblent manquer de fondement et il faudrait plutôt considérer comme une cruelle injure à l'Allemagne le fait que les autorités luxembourgeoises attribuent, vis-à-vis du petit Luxembourg, aux dépositaires de la force publique du puissant Empire voisin, la possibilité d'une pareille attitude, aussi dépourvue d'esprit de justice que d'esprit chevaleresque ».

Tel est le système de défense adopté par M. Prüm. En terminant, il se tourne du côté des juges de son pays ; il leur demande d'être équitables et impartiaux : « Si je suis condamné, déclare-t-il, je serai fier d'avoir souffert quoi que ce soit pour la cause de la vérité, de la justice, de l'humanité, et aussi pour avoir défendu l'existence de notre patrie, qui est un État indépendant. »

V

M. Erzberger réplique
M. Prüm riposte et réfute

Le *Clerfer Echo* du 30 avril nous apprend que M. Erzberger a tenté de répliquer à M. Prüm. Où? Comment? On ne nous le dit pas. Fidèle à sa méthode dialectique, M. Prüm analyse les différents chefs de l'argumentation qu'on lui oppose et il y répond de la sorte. Nous résumons ses dires.

1° *Soutenir que M. Erzberger se met en contradiction avec le pape, c'est une injure qu'accentue encore le fait que le pape a reçu M. Erzberger amicalement et à plusieurs reprises.*

M. Erzberger a grand tort de s'appuyer sur ces audiences (1). Ce sont des faits particuliers inté-

(1) Nous avons lu plus tard dans l'*Echo de Paris* du 10 mai 1915 :

Rome, 9 mai. — J'apprends que le pape a refusé de recevoir le député catholique allemand Erzberger, venu ici pour intriguer en faveur de l'Allemagne. Pour le monde ecclésiastique italien, ce refus est très significatif et produira en France une très bonne impression. — *C.*

Au Luxembourg aussi, et en Belgique, l'impression a dû êt excellente,

rieurs, isolés, qui ne doivent mériter aucune attention, en face des manifestations pontificales publiques. D'ailleurs n'est-ce pas l'occasion ou jamais d'appliquer le proverbe : « On reçoit l'absolution comme on se confesse » ? Au cours des audiences le pape ne répond qu'à ce dont on lui parle. Il est impossible que M. Erzberger ait exposé au Saint-Père ses théories sur l'annexion des États neutres ou sur la manière impitoyable dont il faut faire la guerre... et que le pape les ait approuvées. Moi aussi j'ai été reçu à maintes reprises de la façon la plus paternelle par Léon XIII et par Pie X. Je n'en ai jamais tiré cette conclusion que le Saint-Siège confirmait par là mes opinions personnelles.

2° *L'opinion du ministre belge auprès du Saint-Siège ne diminue en rien la valeur de ces audiences, étant donné surtout que M. Prüm ne publie pas la réponse faite à ce ministre par le pape.*

M. Prüm avoue ne pas comprendre cet argument. Il connaît fort bien M. van den Heuvel, qu'il était allé voir à Gand peu de temps avant la guerre ; il admire ses travaux juridico-ecclésiastiques ; il sait aussi que la presse du Centre l'a violemment pris à partie, pour sa brochure sur « la violation de la neutralité belge ». Dans son affaire avec M. Erzberger, M. Prüm n'a

jamais parlé de M. van den Heuvel, n'a pas cité un seul mot de lui. Pourquoi lui en parle-t-on et qu'a donc de si mystérieux la réponse du pape ?

Elle a été publiée officiellement par l'*Osservatore romano*, à la date du 17 mars, et M. Prüm la reproduit intégralement. Le pape y déclare en propres termes qu'il saisit l'occasion qui lui est offerte pour renouveler « les sentiments qu'il a exprimés soit au cardinal archevêque de Malines, soit dans son allocution consistoriale ». M. van den Heuvel ayant parlé de la violation de la neutralité belge, le pape répond en insistant sur le rôle du roi Albert et la bienveillance qu'il lui garde. On ne saurait être plus explicite. L'argument, si argument il y a, est donc tout à fait inopérant.

3° *L'assertion, que mes articles ont provoqué une violente indignation chez les catholiques des pays neutres, n'est pas exacte. M. Prüm n'en cite aucune preuve. Par contre, en Italie et en Espagne, les catholiques partagent mon point de vue.*

M. Prüm répond qu'il aurait tant de citations à faire qu'il aime mieux s'en dispenser. Quant aux catholiques allemands, il est fort possible que tous partagent le point de vue de M. Erzberger, tellement ils sont imbus de particularisme national. Voici par exemple le *Tag*, journal berlinois

que les catholiques du Centre les plus notoires, Erzberger, Bachem et Martin Spahn honorent de leur collaboration, eh bien, que lisons-nous dans le *Tag*?

Dans son numéro 80 (7 avril), le *Tag* publie un article de Moritz Reinhold Stern où on lit : « Je te salue, Allemagne, sauveur du monde ! » Dans ce même numéro, Arthur Brausewetter parle « d'un *sauveur, qui est allemand*, car en ce temps où l'univers ne peut être guéri que par l'essence allemande (*nur von deutschen Wesen*), il ne peut trouver aussi force et appui qu'auprès d'un sauveur allemand... *Dans le Christ tout est allemand jusqu'à la moelle* (*urdeutsch*) ». M. Brausewetter déclare qu'il comprend aujourd'hui le Saint-Esprit. C'est Lui qui appelle tous les Allemands à s'unir sans distinction de confession ou de parti pour sauver la grande cause allemande. M. Prüm voit là une paganisation du christianisme et rapproche cet article de M. Brausewetter d'une autre assertion du *Tag* disant (1er avril 1915) : « La vieille foi de nos aïeux païens revit en nous ». Le renouveau religieux suscité par la guerre en Allemagne « est un retour au paganisme germanique ». Pour les dernières Pâques, un *journal catholique* est allé jusqu'à écrire : « Christ est ressuscité ! *Jésus, ton sauveur allemand*, réjouis-toi ! »

Que des catholiques italiens et espagnols partagent ce point de vue, c'est absolument impossible, affirme M. Prüm. Nous savons du reste quelle a été l'attitude de l'*Unione popolare*, l'organisation des catholiques italiens. Son assemblée générale a adopté récemment deux résolutions. Dans la première, elle déclare qu'au moment de conclure la paix le devoir des catholiques sera d'assurer le respect du droit et de la justice. Dans la seconde, elle insiste pour qu'on respecte l'indépendance belge. Voilà qui est officiellement acquis.

4° *L'invitation qu'en termes blessants fait M. Prüm aux catholiques allemands de s'entremettre en faveur de l'honneur de l'Église et du clergé, est une offense. J'ai fait, moi, Erzberger, ce qu'un catholique doit faire. Le tribunal décidera entre nous deux.*

L'Allemagne, répond M. Prüm, séparée du monde civilisé, ne comprend plus rien à ce qui se passe, tellement elle se replie sur elle-même. Elle a perdu le sens des réalités. J'ai usé de mon droit de catholique en invitant les catholiques allemands à répondre à l'invite du cardinal Mercier, qui réclame une enquête officielle et contradictoire. Personne ne m'empêchera d'en user.

5° *M. Prüm n'a pas mandat pour donner des instructions. Nous avons nos évêques et le pape.*

Voilà qui est nouveau et qui me fait plaisir, déclare M. Prüm, car depuis des années j'ai entendu M. Erzberger et ses amis du Centre réclamer à cor et à cri la « déclericalisation » de l'Allemagne catholique et refuser expressément de se soumettre aux directions épiscopales (1). Aujourd'hui on se réfugie derrière les évêques. Mais les évêques allemands, selon toute vraisemblance, refuseront de se prononcer sur une question de politique extérieure, telle que l'annexion de la Belgique et du Luxembourg. Alors? Il me semble tout de même que ça me concerne. Et M. Prüm termine par quelques mots sévères à l'adresse de M. Erzberger, « politicien professionnel ». M. Erzberger ne prévaudra pas contre le *droit*, la *justice* et l'*humanité*.

(1) Voir les *Éclaircissements*.

VI

Conclusion

L'affaire en est là. A l'heure où nous écrivons, aucune autre nouvelle la concernant ne nous est parvenue. Nous ignorons quel est ou quel sera le sort de M. Prüm.

En tout cas, quelle que soit l'issue de son procès, il faut admettre que dans tout le pays de Luxembourg et peut-être dans toute la chrétienté la voix la plus fière qui se soit élevée pour protester contre les abus de la force et les flétrir, a été celle de l'opposition catholique luxembourgeoise, incarnée par M. Prüm. Tant il est vrai que les convictions religieuses, quand elles sont justes et profondes, constituent la meilleure garantie de la vérité et le plus sûr moyen d'y atteindre !

Réduit par l'habileté rusée de M. Eyschen, le Waldeck-Rousseau luxembourgeois, au rôle ingrat de l'opposition, M. Prüm a su y déployer, dans la paix et dans la guerre, les qualités les plus rares. Tandis que son rival s'accommodait de l'envahisseur, lui n'a pas voulu abdiquer. Il a élevé sa protestation, qui n'a rien de platonique, de convenu ou de mitigé.

Quelque opinion qu'il professe sur la guerre, de quelque sympathie qu'il soit imbu, un catholique ne pourra lire sans émoi ces pages de grande inspiration religieuse, dictées à un homme de cœur par les préoccupations les plus dégagées de l'esprit de parti qu'on puisse imaginer.

Il admirera aussi, ce catholique, le courage de l'écrivain catholique. Il lui saura gré d'avoir donné au monde ce spectacle d'une liberté que rien n'enchaîne, ni l'occupation étrangère, ni la toute-puissance de l'occupant.

IV

Éclaircissements

L'évolution du Centre Catholique Allemand

I

L'essence du germanisme

Pour bien comprendre la brochure très significative (1) de M. Prüm, pour en saisir le plein sens et pour en évaluer la portée, il est indispensable de posséder certains renseignements sommaires relatifs à la « mentalité » allemande d'abord, ensuite à l'activité exercée au sein de ce germanisme désormais défini, par le Centre catholique allemand. En d'autres termes, pour apprécier en toute connaissance de cause la manifestation de M. Prüm, il faut de toute nécessité la relier à son double milieu, catholique et germain, s'enquérir des rapports qui les régissent tous les deux, des actions et réactions qu'ils ont exercées l'un sur l'autre. Quelle est la direction du germanisme, quelle est d'autre part l'évolution du catholicisme en Allemagne, ou plutôt des catholiques allemands, au point de vue politique, social et *culturel*, vis-à-vis de ce germanisme, voilà ce que nous

(1) On trouvera dans le *Correspondant* du 25 avril ainsi que dans la *Croix* des 21 et 23 avril, une analyse de cette brochure accompagnée de certains renseignements que je ne puis donner ici

avons à rechercher et à établir de la façon la plus objective possible, si nous voulons être clair et utile à la vérité.

Le lumineux chapitre consacré à *la Culture germanique et le catholicisme* par M. Georges Goyau dans *la Guerre allemande et le catholicisme* (1) nous aidera considérablement dans la première partie de notre tâche. Nous chercherions en vain un guide plus sûr et mieux averti que l'historien si probe, si attentif, si éloquent et si concis à la fois du catholicisme en Allemagne. Peu d'écrivains, peu de penseurs connaissent aussi bien que M. Goyau les arcanes de la pensée et du vouloir germaniques au siècle où nous vivons. Résumer ses conclusions sera donc d'une excellente méthode, la meilleure que nous puissions adopter.

La première constatation faite par M. Goyau se réfère à la *culture* germanique. Il ne peut pas ne pas observer que l'Empire *évangélique* (2) d'Allemagne s'est lancé, depuis 1871, dans deux grandes guerres, entreprises l'une et l'autre au nom de cette *culture :* la première, déclarée au

(1) Publié sous la haute direction de Mgr Baudrillart.

(2) C'est en 1881 que la question du caractère essentiellement évangélique (c'est-à-dire luthérien) de l'empire d'Allemagne fut posée par un catholique allemand, l'abbé Majunke, dans sa retentissante brochure *das evangelische Kaisertum*.

catholicisme, et qui fut le *Kulturkampf*, la lutte pour la *culture;* la seconde, déclarée à l'Europe, et qui est la guerre d'aujourd'hui.

Au nom et pour la gloire de la *culture*, « la royauté prussienne déposa, emprisonna, exila archevêques et évêques; elle prohiba, dans un certain nombre de paroisses catholiques, l'administration des sacrements; elle mit au cachot les curés héroïques qui persistaient à vouloir réconcilier les mourants avec Dieu ». Les effets de cette persécution ne sont pas tous abolis, tant s'en faut! et la législation impériale retient dans ses arsenaux les articles les plus prohibitifs et les plus arbitraires qu'on puisse rêver pour entraver le ministère catholique. La seconde guerre déchaînée par l'Allemagne en 1914, au nom de cette même *culture*, s'est acharnée d'abord sur la « catholique » Belgique; c'est dans la « catholique » Belgique, plus encore peut-être que dans le Nord de la France, qu'elle a sévi : « Le second *Kulturkampf* a couché sur le sol wallon, sur le sol flamand, sur le sol lorrain un certain nombre de martyrs, suspects parce que prêtres et fusillés parce que suspects ».

Quelle est donc l'essence de cette *culture* aux manifestations si concordantes ? « J'ouvre les livres des théologiens, des historiens, des publicistes politiques que la Prusse, au cours du

xixe siècle, semait à travers l'Allemagne, ...et j'y relève à toutes les pages une équation systématique entre protestantisme et germanisme » (1). Il n'y a pas moyen, déclare M. Goyau, de se soustraire à ce phénomène intellectuel. C'est un fait dont il faut tenir compte et que l'histoire a enregistré.

Une thèse courante existe en Allemagne et qui est que « l'Allemagne, parce que protestante, doit maîtriser les races latines ». Que Balmès se taise, que se taise Donoso Cortès, mais que les Treitschke et les Sybel prennent la parole, au nom de l'Allemagne toute-puissante, pour célébrer l'identité de l'esprit allemand et du protestantisme, pour trouver dans le protestantisme le signe et le criterium du germanisme, donc de la supériorité. De même que le protestantisme véritable ne saurait exister qu'en Allemagne, aux yeux de ces apologistes de la Prusse, de même l'Allemagne n'est allemande qu'à la condition d'être réformée.

Ces assertions, non moins injurieuses pour les protestants étrangers à l'Empire que pour les

(1) L'appel des théologiens allemands protestants, adressé en août 1914 aux chrétiens évangéliques de l'étranger, soutient que la guerre est dirigée par les alliés à la fois contre le germanisme et contre le protestantisme, solidaire du germanisme.

catholiques qui en dépendent, se retrouvent implicitement ou explicitement dans toutes les manifestations prussiennes à grand tapage. C'es Bunsen, un diplomate du roi de Prusse, établissant à Rome, près du Vatican, la première chapelle évangélique, à grand renfort de menaces pour l'« Antéchrist », c'est Guillaume II conduisant à Jérusalem, en 1898, cette croisade luthérienne fameuse destinée à glorifier le « pur évangile » aux lieux mêmes de sa naissance.

Le kaiser l'a dit en propres termes : « C'est à Luther le tour de représenter le christianisme en Palestine. Lui seul peut le faire respecter de l'islamisme ». De même à Madrid, où la propagande évangélique des Fliedner et des Ruppert ne fut pas moins dirigée contre la culture latine de l'Espagne que contre son catholicisme traditionnel. En Autriche, les phénomènes sont analogues. C'est au nom du germanisme que le cri de *Los von Rom* (1) fut poussé ! « L'empereur Guillaume II, instigateur lointain de cette chasse aux âmes, put apprendre avec joie, à la fin de 1903, que plus de 20.000 consciences, en Autriche, s'étaient résolues à cet acte suprême de germanisme : émigrer de l'Église romaine dans l'Église évangélique ». Aux yeux des « bons Allemands »,

(1) « Séparons-nous de Rome ».

le catholicisme apparaît comme une « hérésie politique », à expulser de l'Europe centrale.

Telle est la « nuance confessionnelle » de la culture germanique. Mais ce n'est qu'une nuance et une nuance superficielle. L'amour de la religion n'occupe que la seconde place dans les préoccupations des pangermanistes, moins *croyants* que *sectaires*. Sceptiques en religion, les pangermanistes voient dans le protestantisme un outil politique et pour eux « il s'agit de faire prévaloir une confession d'origine germanique sur le catholicisme des races latines ».

Si l'on pénètre au fond de leur âme, on y trouve facilement un antichristianisme tantôt conscient, tantôt inconscient, mais toujours sensible et actif. En effet, les principes mêmes du germanisme — pour qui le bien suprême est « l'avènement universel de l'idée germanique » — sont incompatibles avec le christianisme qui, lui, ne connaît pour règle de morale que le mal et le bien. Les germanistes et pangermanistes en savent davantage.

M. Goyau reprend ici pour son compte la thèse inattaquable de M. Boutroux (1), qui, analysant

(1) Cf. l'analyse que donne la *Croix* du 29 octobre 1914 de l'article important de M. Boutroux, paru d'abord dans la *Revue des Deux Mondes* et ensuite en librairie, sur *l'Allemagne et la Guerre*.

les procédés métaphysiques du germanisme, mis à leur point à peu près définitif par Hegel, y voit une négation de toute morale au profit de l'ascension du germanisme. Le bien, c'est le germanisme, le germanisme, c'est le progrès. Travailler pour le germanisme, c'est accomplir l'acte vertueux par excellence. S'insurger contre son hégémonie, c'est faire le mal. Car le germanisme en croissance n'est autre que la révélation progressive du divin, et ses étapes marquent le chemin de Dieu. Dès lors tout est permis, tout, absolument tout, contre les ennemis du nom germain qui sont les ennemis de Dieu. La divinité se justifie par elle-même et il n'y a pas d'arbitraire là où la Cause Suprême agit et se développe.

Dans un pareil système, l'intelligence cède la place au vouloir qui a tôt fait de disparaître à son tour au profit de l'instinct et de l'appétit. S'épanouir dans sa force, parachever sa conscience coûte que coûte, tel est le seul devoir de l'Allemagne, bénie par le « vieux dieu allemand », spectateur sympathique des ravages qui le magnifient et qui l'incarnent dès qu'ils font sa place plus grande au soleil. Il est eux. Ils sont lui. Fini le spectacle du Dieu chrétien, personnel, souverain juge et dispensateur souverain des récompenses ou des châtiments, fondés sur le mérite

et sur la faute. Il n'y a plus en jeu qu'une force anonyme et élémentaire dont le succès traduit la présence et la direction par quelque moyen qu'il ait été obtenu. On ne saurait s'écarter plus loin de l'Evangile. La race élue n'a que faire de son enseignement. Elle est elle-même sa propre doctrine. Le plus fort est en même temps le plus juste.

Arrivée à ce point de développement, la pensée germanique, se repliant de plus en plus sur ses données originaires, abandonne en effet tout contact avec les livres sacrés. Les pages les plus terribles et les plus mystérieuses de l'Ancien Testament cessent elles-même de l'intéresser. Elle renonce à torturer les textes judaïques pour en extraire du sang et de la violence et retourne au paganisme indigène, aux véritables « vieux dieux allemands », Thor et Wotan, ces incarnations les plus authentiques du rêve brutal de la race germaine. C'est sous leur nom, en effet, que le germanisme a commencé d'abord à remplir l'univers de terreur. Ils sont la première manifestation du germanisme dans l'histoire et doivent continuer à en animer les grands mouvements. « Certains pangermanistes ont réappris à se prosterner devant les mythes de l'ancienne Germanie... Ils organisent une propagande nationaliste pour les vieux cultes germaniques, fondent en l'hon-

neur de ces cultes des revues, des journaux, des feuilles pédagogiques, déroulent emphatiquement sur le sommet des Alpes tyroliennes des fêtes solstitiales, et engagent le peuple allemand à replanter les vieux arbres sacrés, jadis abattus par saint Boniface. Pour ces aventureux fourriers du germanisme, l'ère chrétienne même doit être abrogée et le point de départ de leur calendrier n'est plus la naissance du Rédempteur, mais la bataille de Norcie, livrée l'année 113 avant notre ère, entre Teutons et Romains ».

II

Du catholicisme au pangermanisme

Tel est le milieu *culturel* où le Centre catholique allemand a dû évoluer et se faire sa place. Il n'en est pas de plus réfractaire au catholicisme, et l'on ne doit pas être étonné que la seconde année de sa constitution, le Centre catholique se soit vu persécuté cruellement en même temps que l'Église catholique elle-même par la majorité protestante du pays germain.

Ce qui est surprenant — et scandaleux pour la catholicité — c'est de voir aujourd'hui le Centre participer aux enivrements de la *culture* et à ses férocités.

Comment se fait-il qu'un grand et noble parti en tombe à célébrer le parjure comme un exploit et l'assassinat comme une nécessité militaire, à se taire quand il faudrait parler, à parler encore quand le silence est le seul refuge ?

Comment le Centre catholique, jadis persécuté par la *culture*, s'est-il fait son allié le plus servile dans cette nouvelle guerre de *culture*, ce nouveau *Kulturkampf*, si semblable, moins

l'envergure et le plan où il se développe, à celui dont il a souffert et où il vainquit ?

Ah ! qu'ils sont loin, les temps héroïques où les Mallinckrodt, les Reichensperger, les Savigny, les Windthorst, défendaient les libertés du peuple chrétien contre la violence bismarckienne ! Ce sont leurs successeurs qui équipent les corsaires pseudo-bismarckiens d'aujourd'hui.

Il semble qu'il faille placer vers 1900 le tournant de cette évolution vers la décadence. Jusqu'à cette date le type de l'*homme du Centre* avait été le vénérable Windthorst, protecteur de tous les particularismes allemands, apologiste de toutes les libertés respectables, soutien armé du plus juste contre le plus fort. On les vit, ces adhérents admirables de Windthorst, de 1871 à 1878, soutenir la plus formidable lutte contre le plus formidable adversaire et l'emporter.

Comme presque toujours, le succès amena la corruption. Un nouveau type d'*homme du Centre* se dégagea, conquis bientôt à la *culture* par les compromissions politiques. Au type Windthorst, guelfe et provincialiste, homme d'opposition, succéda le type Lieber, le président de la Commission parlementaire du Code civil. L'élaboration d'un nouveau Code civil pour tout l'Empire (1)

(1) Ce code, terminé en 1896, est entré en vigueur en 1900. Avant cette date, des droits différents régissaient les

(1900) était une œuvre d'uniformisation radicale, souverainement antipathique à l'esprit du Centre héroïque, particulariste et militant. C'était aussi une œuvre germanisatrice et pangermaniste et l'on ne tarda pas à le voir. Il existe une curieuse petite brochure, consacrée à la fondation du royaume de Prusse, et préfacée par Lieber. Elle date de 1901 et c'est tout un symbole que sa préface. Nouvel *homme du Centre*, Lieber y prend parti pour les Hohenzollern, unificateurs, germanisateurs et protestants. Il tente même d'asservir dans le passé le catholicisme aux destinées brandebourgeoises, en rappelant que, en 1701, deux jésuites avaient préconisé l'érection de la Prusse en royaume (1).

Ce sera désormais le rôle du Centre que de mettre son catholicisme au service de la germanisation et du pangermanisme. On verra le baron de Hertling, président du Centre bavarois, instituer à Strasbourg la fameuse université antifrançaise. On entendra M. Martin Spahn réclamer

divers Etats et même les diverses provinces. Par exemple, l'Alsace-Lorraine, les pays rhénans étaient soumis au Code civil français. Il n'y a que quinze ans que les habitants de la rive gauche du Rhin ne sont plus soumis au droit français.

(1) On préfère d'habitude rappeler que la papauté avait solennellement protesté contre cette mesure. Mais un catholique allemand n'a que faire des décisions pontificales.

l'absorption des Polonais par l'Allemagne, c'est-à-dire en fait leur protestantisation. Que ne verra-t-on pas ?

Que n'avons-nous pas vu ? Depuis dix ans nous avons vu le Centre « jadis » catholique, pour employer une expression de M. Prüm, partagé en deux camps, l'insulte à la bouche et la haine au cœur. D'un côté, des catholiques austères et chicaneurs, peu soucieux de passer des paroles aux actes, faisant profession d'une fidélité ultramontaine, et qui vont chercher leur *direction* à *Berlin*, reprochent à la *direction de Cologne* de trahir le catholicisme avec l'Église. Des expulsions scandaleuses, des défections lamentables attristent depuis cinq ans ce parti jadis si compact. Berlin dit à Cologne : « Vous n'êtes plus chrétiens ». Cologne dit à Berlin : « Vous ruinez notre unité ». Le Centre se déchire et ne trouve plus de soutien que dans l'État *évangélique* qui voulait l'anéantir.

Nous ne prendrons pas parti dans ces discordes, nous contentant de les exposer quand le besoin s'en fera sentir. Les uns et les autres ont perdu la tradition primitive. D'un côté, à Cologne, des catholiques de parade ; de l'autre, à Berlin, des catholiques d'agression, voilà ce que nous contemplons depuis trop d'années. En feuilletant la liste des vœux émis depuis 1855 par les congrès catho-

liques allemands annuels, on s'aperçoit du reste que le souci du catholicisme agite de moins en moins ces frères ennemis. Vers 1855 par exemple, une campagne énergique avait été entreprise pour doter l'Allemagne d'une Université catholique. Elle l'attend encore, mais personne ne la réclame plus, ni les purs de Berlin, ni les « infectés » (1) de Cologne. Le Centre vainqueur, parti de gouvernement, absorbé par de misérables querelles et pétri de matérialisme, préfère les bénéfices immédiats du pouvoir à l'avenir de la civilisation catholique. Il abandonne sa jeunesse aux Universités allemandes, peuplées de professeurs presque tous protestants, où la *culture* fait des adeptes, mais où le catholicisme perd ses forces. Ni les *interconfessionnels* de Cologne ni les *intégraux* de Berlin ne parlent plus de cette Université catholique représentée à bon droit comme indispensable il y a juste soixante années, et qui, de congrès en congrès, vit se taire ou se disperser ses partisans, à mesure que les questions de force, de prestige, d'économie théorique et d'opportunisme gagnaient un terrain plus considérable dans l'âme du Centre comme dans ses discussions.

(1) C'est le cardinal Kopp, archevêque de Berlin, qui s'est servi de ce terme mémorable pour désigner les pseudo-catholiques de l'Ouest. Voir plus loin la lettre elle-même du cardinal.

Le partenaire que s'est choisi M. Prüm représente à merveille ce type nouveau d'*homme du Centre*. L'abbé Wetterlé, qui le connaît trop bien (1), a décrit magistralement « ce gros garçon, trapu, large d'épaules et joufflu », bourreau de travail, qui, pour attirer l'attention du gouvernement sur ses jeunes ambitions, commença par combattre bruyamment — et avec succès — le chancelier. C'est lui qui en effet fut la cause indirecte de la dissolution du Reichstag en 1906, d'où le Centre devait revenir diminué, en butte aux mauvaises embûches de Bulow (1907). Il a fait son chemin depuis et le kaiser n'a pas craint de députer à Rome ce personnage encombrant, carrément accusé de vénalité dans les couloirs du Reichstag (2).

(1) Cf. *France de demain* du 18 février 1915.

(2) Dans ses rapports avec la Belgique, qui ne datent pas d'aujourd'hui, l'attitude du député « catholique » Erzberger a été particulièrement cynique :

« Rapporteur du budget de la guerre au Reichstag, il faisait à un Belge, quelques mois avant la guerre, les déclarations suivantes publiées dans le *Journal de Bruxelles* du 26 août 1913 :

« M. Erzberger nous apporte sa parole d'honneur, en « faisant de sa véracité comme catholique un cas de con- « science, que dans les communications les plus secrètes..... « jamais il n'a été question d'envahir la Belgique ni de « menacer en aucune manière la sécurité de son territoire. « Ni le gouvernement allemand ni les autorités militaires « à aucun degré..... n'ont jamais fait entrer dans leurs

Nous ne dirons pas : tel est le Centre actuel. Nous dirons simplement : telle est la majorité — ou peu s'en faut — du Centre actuel. Mais pour comprendre le passage de cette grandeur catholique à cette décadence pangermaniste, il est nécessaire de reprendre dans ses détails l'évolu-

« plans une infraction quelconque aux devoirs que les « traités imposent à l'Allemagne..... La Belgique peut tou- « jours compter sur les sympathies fidèles des catholiques « allemands; elle peut toujours compter sur le parti du « Centre du Reichstag qui travaille à faire respecter..... « les engagements internationaux ».

« La guerre ayant prouvé au monde entier, ajoute avec « raison le XXe *Siècle* du 13 février 1915, que l'invasion « de la Belgique avait été préparée depuis plusieurs années « dans ses moindres détails, nous savons maintenant ce « que vaut la parole d'honneur de M. Erzberger ».

« Avec la même audace de mensonge (et on verra par là ce que vaut M. Erzberger comme catholique) il déclarait au correspondant berlinois du *Matin*, au lendemain de l'Encyclique *Pascendi* (29 décembre 1907), qu'il n'y avait point de modernistes en Allemagne et que, « de tous les théologiens connus, il n'en est pas un seul qu'on puisse compter au nombre des modernistes comme l'entend l'Encyclique ».

« Or, les apostasies les plus retentissantes, les révoltes et les scandales de toute sorte qui ont suivi l'Encyclique *Pascendi* et qui ont si profondément attristé Pie X jusqu'à sa mort, ont prouvé que le catholicisme intellectuel allemand est pourri jusqu'aux moelles ».

(B. GAUDEAU. *Le danger pour l'Eglise est en Allemagne*, dans la *Foi catholique* d'avril-mai 1915, p. 135.)

tion que nous venons d'esquisser dans ses grandes lignes.

Afin de nous tenir en communion très étroite avec M. Prüm, nous nous inspirerons, dans les développements qui vont suivre, des documents publiés par les tenants de la *Berliner Richtung* (direction de Berlin) et relatifs à l'évolution du Centre. Il n'est pas douteux, en effet, que les sympathies allemandes de M. Prüm, avant la guerre, le rapprochaient plutôt des gens de Berlin que de ceux de Cologne.

III

La naissance, les luttes, la victoire et l'épanouissement du Centre

Né en 1870 de la *Katholische Fraktion* fondée en 1852 au Parlement prussien et qui avait subsisté jusqu'en 1863, le *Centre catholique* avait justement pour but de prévenir le péril d'une législation anticatholique. Bismarck redoutait fort son institution. Dès avant la réunion du Reichstag, 56 membres du Centre à peine constitué s'étaient en effet rendus à Versailles pour réclamer du nouvel empereur le rétablissement du pouvoir temporel du pape. Bismarck flairait dans ce parti, jeune et ardent, une force non encore matée qui pouvait lui donner du fil à retordre dans le futur Parlement. Il le regarda d'un mauvais œil. Déjà les forces protestantes, anticatholiques, s'agitaient en Allemagne et dès 1865 le poète catholique Weber s'écriait : « Nous sommes entrés dans l'ère antichrétienne : la rage contre toute confession positive, spécialement contre les catholiques, parce qu'elle est la plus

positive, est incroyablement grande (1) ». Quoi qu'il en soit, les nationaux-libéraux menaient déjà en sous-main une campagne acharnée contre les catholiques allemands, les accusant d'être favorables aux Français, inventant ou grossissant les moindres faits qui pouvaient leur être défavorables. Bismarck pourtant tenait avant tout à unifier l'Allemagne. Tant que l'Allemagne ne serait pas bien assise dans son unité, il ne voulait pas vexer les catholiques, quitte à les persécuter ensuite pour « sauvegarder » l'œuvre réalisée.

De fait, la victoire allemande sur la France électrisa les forces anticatholiques de l'Allemagne. C'est vers le mois de décembre 1870 que les discussions d'où devait sortir le Centre allemand s'engagèrent entre Savigny, Mallinckrodt, Reichensperger, Windthorst et quelques autres. Le péril en effet menaçait de plus en plus. Il était urgent d'y parer. Un appel fut lancé qui eut le plus grand succès aux élections d'abord de la Chambre prussienne, ensuite du Reichstag où 67 membres du Centre furent élus. Dès le début de 1871, le journal la *Germania* fut fondé à Berlin pour faire pendant à la *Gazette populaire de Cologne,* déjà renommée pour son ardeur à défendre le catholicisme.

(1) Cf. Goyau. *Bismarck et l'Église*, t. I, p. 67.

Assez différent de la *Katholische Fraktion* de 1852, le Centre de 1871 n'était pas un parti strictement confessionnel mais politique surtout. Le fait est important à noter, car il aura des conséquences extraordinaires. Ce sont ses ennemis qui prirent l'habitude, pour le compromettre, de le désigner sous le nom de *Centre catholique*, généralement usité. En tout cas il était et il reste entendu :

a) Que le Centre est le seul parti politique qui ait défendu l'Église catholique et sur lequel l'Église puisse compter ;

b) Que, par des circonstances historiques indépendantes de sa volonté, le Centre a été obligé de concentrer son action, pendant de longues années, sur les intérêts religieux des catholiques, menacés et violés par le Gouvernement ;

c) Que le Centre se proposait de conformer toujours son action, positive ou négative, aux doctrines dogmatiques et morales de l'Église catholique, toutes les fois qu'une telle doctrine serait intéressée directement ou indirectement dans une question visée par son action parlementaire.

Cela était entendu, ou du moins sous-entendu, par tout le monde catholique de l'Allemagne. Le Centre était donc un parti *confessionnel*, en principe, puisqu'il exigeait de tous ses membres la profession des vérités fondamentales du chris-

tianisme, communes aux vrais membres de l'Église et aux protestants, et *catholique*, en fait, au sens que nous venons d'exposer (1).

De fait, il est peu de partis qui, dans l'histoire, aient aussi bien mérité du catholicisme que le Centre allemand lorsque s'engagea le Kulturkampf.

Après avoir tenté en vain d'intéresser Pie IX à la dissolution anticipée du Centre, Bismarck avait laissé marcher les choses et se constituer le nouveau parti. Mais aussi peu à peu et en même temps, il laissait s'accentuer la campagne protestante. Entouré par des amis très anticatholiques, Bismarck envisagea dès 1871 comme conforme au bien de l'État la lutte contre le catholicisme et il l'engagea aussitôt.

Tout le monde connaît ces huit années de grande bataille au cours desquelles la rage bismarckienne se donna libre carrière et qui se terminèrent par la victoire du Centre indompté. Tout le monde a appris à honorer ces grands noms de Windthorst, de Mallinckrodt, de Reichensperger et de tant d'autres champions du

(1) Cf. *Critique du libéralisme* (1er et 15 novembre 1911. Hommes et choses de l'Allemagne catholique, par E. Barbier), cité par *Chronique de la Presse*, année 1911, p. 781. Ces deux publications ont fait leurs, en quelque sorte, les griefs de Berlin contre Cologne, comme exprimant les plaintes du catholicisme lui-même.

catholicisme persécuté par la *culture*. Non sans quelque raison leurs ennemis protestants les représentaient comme les ennemis du germanisme et les fauteurs d'une hérésie politique.

Ces clameurs restèrent pourtant vaines. L'Allemagne se lassa bientôt de sa propre furie et lorsque en janvier 1877 les élections eurent lieu pour le Reichstag, le Centre en sortit vainqueur avec quatre-vingt-treize voix. Les nationaux libéraux perdaient vingt-cinq sièges. Bismarck comprit la leçon que lui donnaient les catholiques fidèles au pape et un an plus tard il faisait machine en arrière. La période héroïque était finie.

Pour le Centre commença dès lors une ère nouvelle. Elle va être caractérisée d'abord par la victoire incontestée, l'accession aux conseils du gouvernement, la participation (secondaire) au pouvoir, le développement des lois sociales. En même temps les fondateurs du parti, détenteurs de son héroïsme et de ses traditions, vont disparaître les uns après les autres et une nouvelle génération va les remplacer. Solidement établis dans leur « tour », ayant à leur disposition une centaine de sièges électoraux d'où rien ne pourra les expulser, pas même l'inimitié passagère du prince de Bulow en 1907, les hommes du Centre vont devenir souvent les arbitres de la

situation politique. Victorieux, ils vont donner son plein à leur action sociale.

C'est ainsi qu'en 1890 fut fondé le *Volksverein* (*Union populaire*), véritable ligue de propagande pour les réformes sociales chrétiennes (1). On en a souvent décrit l'admirable organisation, dont le siège se trouve à Munchen-Gladbach, près de Cologne, et qui, groupe environ 700.000 membres. Le *Volksverein* trouve son pendant féminin dans le *Katholische Frauenbund*, Union des femmes catholiques, dont la direction se trouve à Cologne. Au point de vue syndical, la grande organisation centriste est constituée depuis 1894 par les *syndicats chrétiens* dont nous aurons à reparler, et qui très florissants, avec leurs 450.000 membres, dépendent, eux aussi, de Cologne et de ses directions.

Chacun de ces groupements possède de nombreux organes, bulletins, revues et journaux, qui se sont développés depuis 1878.

Nous avons vu comment l'accession à la direction politique de l'Empire avait pangermanisé vers 1900 le Centre particulariste et, dans le meilleur sens du mot, libéral. La politique ne fut pas la seule coupable, car le Centre recélait des causes internes de déviation qu'il nous faut passer

(1) Cf. entre autres à ce sujet l'article de M. Tavernier dans le *Correspondant* du 10 avril 1906.

en revue. Grâce à elles, la *culture* a pris le dessus de sa volonté. C'est un bien gros mot. Il est pourtant difficile d'en employer un autre si nous voyons d'un côté les idées maîtresses des dirigeants catholiques allemands incliner du côté de la force pure et du protestantisme, si nous les voyons, dans leur activité sociale, accorder aux doctrines de force une place de plus en plus grande, et de l'autre, dans leur activité politique, faire au clergé la part de plus en plus petite, mais de plus en plus considérable aux collaborateurs protestants.

C'est bien cela pourtant qui s'est produit, non sans heurts, non sans protestations.

IV

L'interconfessionnalisme et les « syndicats chrétiens »

Pour être tout à fait exact, il faudrait peut-être faire partir de 1894 la lointaine origine de ce mouvement de décadence. C'est en effet en 1894 que furent fondés ces *syndicats mixtes* ou *chrétiens*, objets de tant de querelles entre Berlin et Cologne. On avait pour but en les constituant de lutter contre le socialisme (1). Pour cela, comment s'y prit-on ?

(1) Je tiens de *source certaine* que la constitution des « syndicats chrétiens » se fit *à la demande expresse* du Kaiser. Les élections successives au Reichstag de 1871, 1874, 1877, 1878, 1881, 1884, 1887, 1890, 1893 accusaient une augmentation incessante des voix socialistes (119.836 en 1871. 1.780.989 en 1893. Cf. à ce sujet : *Entwicklung der Sozialdemokratie* par Th. Wacker. Fribourg, 1903). Guillaume II se montrait très effrayé. Il députa un de ses confidents auprès des *hommes du Centre*, déjà presque ralliés, pour les prier de le soutenir dans sa lutte contre le socialisme. Telle fut l'origine *impériale* des « syndicats chrétiens ». D'après les propres instructions du Kaiser, il s'agissait de « sauver l'Empire ». Sachant cela, on comprendra mieux le caractère non seulement de ces syndicats, mais de toute l'action sociale du Centre. Cette action correspond moins à un but

« Comme les syndicats socialistes, les Syndicats chrétiens devaient s'occuper des questions de travail et de salaire et tâcher d'obtenir des patrons des arrangements aussi favorables que possible pour les ouvriers, mais il ne devaient pas se mêler de la formation morale et religieuse de leurs membres, parce qu'on prétendait vouloir réserver celle-ci aux cercles ouvriers confessionnels, tant catholiques que protestants. Ces Syn-

religieux ou social sincère qu'à une machination politique. Il n'est pas téméraire d'affirmer que, sous l'influence personnelle de Guillaume II, le Centre en arriva bientôt à n'être plus *qu'un des nombreux départements du pangermanisme.* Il remplissait sa partie dans le chœur de ces énergumènes et c'était tout. On le vit bien d'ailleurs au Parlement, où l'opposition catholique la plus légitime perdit peu à peu et volontairement toute sa vertu.

Par exemple en 1912, au moment où le chancelier, récemment mis à mal par un vote hostile du Reichstag, n'aurait pas résisté à une seconde poussée, le baron von Hertling transforma en *question* l'*interpellation* qu'il avait déposée à propos des Jésuites, de façon à ce qu'aucun vote n'intervint. Ce vote eût en effet mis en minorité le gouvernement et, si peu parlementaire que soit le régime allemand, cette manifestation nouvelle de la mésentente des députés et du chancelier, aurait eu les conséquences les plus perturbatrices.

En dociles serviteurs des rois de Prusse, les députés centristes sacrifièrent leurs revendications les plus nécessaires au souci de ne pas déplaire à Guillaume. En même temps ils pouvaient se targuer, devant le brave électeur catholique, ignorant de toutes ces roueries, d'une louable activité en faveur de la religion.

dicats chrétiens promettaient bien de respecter la foi de leurs membres, mais ils prétendaient toujours être et rester indépendants de toute autorité ecclésiastique; ainsi toute influence positive de l'Église restait impossible de prime abord.

« Bientôt l'Union populaire pour l'Allemagne catholique (*Volksverein*), et la plupart des journaux catholiques firent de cette double organisation des ouvriers une règle générale qui fut suivie peu à peu par toutes les grandes organisations des catholiques allemands, voire par leurs assemblées générales » (1).

Nous savons qu'on obtint par là de grands succès matériels, mais reste à établir si le profit moral et religieux fut aussi remarquable. C'est ce qui est douteux :

« Un des plus chauds partisans des *Syndicats chrétiens*, qui est en même temps un des chefs du Centre en Allemagne, le Dr Karl Bachem, s'est chargé lui-même de nous éclairer sur la valeur et le sens du mot *chrétien* dans le titre et l'enseignement des Syndicats interconfessionnels. « Le « mot *chrétien*, dit M. Bachem, est une formule qui « n'a aucun contenu dogmatique ; c'est une éti- « quette purement politique, destinée à rendre pos-

(1) *Questions actuelles*, 11 janvier 1913 : L'Encyclique *Singulari quadam* et la question des Syndicats chrétiens en Allemagne.

« sible la collaboration des catholiques et des pro-« testants sur le terrain économique ». Le mot *chrétien* a donc surtout pour objet de manifester que, dans les Syndicats auxquels il sert de pavillon, les ouvriers ne sont pas molestés à cause de leurs convictions religieuses, comme cela se produit journellement dans les Syndicats socialistes » (1).

Le résultat obtenu était donc surtout négatif et il s'agissait bien d'organisation *neutraliste*. Le neutralisme n'est qu'une équivoque et bientôt il fallut opter. L'opération n'alla pas toute seule. Elle n'est pas encore terminée.

Notamment, pour ce qui concerne les grèves, l'attitude des *Syndicats chrétiens* ne diffère nullement de celle des socialistes. Tous les deux font usage de la grève « comme d'un *moyen normal* pour imposer au capital des améliorations toujours plus grandes en faveur du travail » (2) sans s'occuper beaucoup de la justice ou de l'injustice de chaque mouvement. Comme on le voit, le pur point de vue de la force, si sympathique à la *culture* et au *germanisme*, est adopté sans partage.

Nous ne citons que cet exemple typique pour

(1) *Questions actuelles*, 9 décembre 1911. Le mouvement ouvrier catholique en Allemagne (article de la *Liberté de Fribourg*).

(2) *Critique du libéralisme* (article cité dans *Chronique de la Presse*, 1911, p. 767).

faire comprendre que le catholicisme ne pouvait patronner sans conditions des syndicats aussi « germaniques ». En 1910 parut à Berlin, sous le titre *le Christianisme et les Syndicats chrétiens* un ouvrage de M. l'abbé Windolph, de Berlin, objectif et documenté, où les objections les plus fortes étaient faites à ces syndicats si peu catholiques. Dès 1899, le trouble était si grand, nous dit-il, qu'un Congrès se réunit à Mayence pour y mettre fin en spécifiant nettement dans sa première résolution que « les Syndicats devaient être interconfessionnels, c'est-à-dire devaient admettre des adhérents des deux confessions, mais se tenir *sur le terrain du christianisme* ».

Ce but a-t-il été atteint ? M. Windolph répond que non, et il suffit de consulter l'index alphabétique qui se trouve en tête du volume pour se rendre compte des griefs généraux que l'on peut faire valoir contre les *Christliche Gewerkschaften*. Au hasard de la lecture, nous relevons que les Syndicats chrétiens « ne s'en tiennent plus au programme de Mayence », « qu'ils sont des organismes de combat », qu'ils « ne se soucient pas des convictions religieuses de leurs adhérents », que leur nom de chrétien n'est qu'une simple « étiquette », qu'ils ont fréquemment pris position « contre l'épiscopat », qu'ils « fomentent la haine de classe », qu'ils s'associent « aux socialistes

sur le terrain révolutionnaire », etc., etc., toutes allégations fortifiées de références généralement probantes.

« Ce simple examen nous permet de dégager trois défauts fondamentaux discernables dans les Syndicats chrétiens : minimisation du dogme, compromission avec le socialisme, sans-gêne vis-à-vis de l'autorité ecclésiastique » (1).

L'autorité ecclésiastique était pourtant intervenue avec force dès 1900. « Déjà, en 1900, la *Conférence des évêques de la Prusse*, réunie à Fulda, s'était occupée de la question sociale et avait demandé, dans une lettre pastorale appelée depuis brièvement *Fuldaer Pastorale*, des organisations ouvrières strictement et franchement catholiques » (2).

Il est même à peu près acquis que les évêques étaient tellement indignés de l'attitude des *syndicats chrétiens* qu'ils voulurent les condamner et ne renoncèrent à ce projet que sur les protestations enflammées des journaux catholiques de Cologne.

La *Gazette populaire de Cologne* notamment,

(1) Cf. la *Croix* du 28 octobre 1910. *Catholicisme et interconfessionnalisme en Allemagne*, article cité dans *Chronique de la Presse*, 1910, p. 784. Une traduction intégrale de cette Pastorale célèbre se trouve dans les *Questions actuelles*, tome LVII, p. 34-41.

(2) *Q. A.*, 11 janvier 1913, art. cité.

journal centriste, prit ouvertement fait et cause en faveur des syndicats et ne cessa de les protéger. Les évêques se bornèrent à rappeler les principes, violés par les syndicats chrétiens, et tolérèrent ces derniers. Les syndiqués, bons électeurs, et sachant le prix de leur concours, n'abandonnèrent pas leurs errements.

« Déjà, en 1901, au Congrès de Crefeld, les Syndicats ont refusé d'imposer à leurs membres l'obligation de reconnaître les principes chrétiens positifs, ainsi que le disait M. Giesberts : « Il est impossible que les membres catholiques et protestants d'un Syndicat puissent être obligés par les statuts de reconnaître les principes chrétiens positifs, puisque, dans les deux confessions, ces principes sont en partie en opposition directe et que tous se fondent sur une base religieuse différente ».

« Nous pourrions citer en quantité des déclarations équivalentes, car certains chefs du mouvement syndical chrétien les multiplient, et pour échapper à la surveillance de l'autorité ecclésiastique, ils affirment sans cesse que leur but est exclusivement économique et pour ainsi dire *amoral* » (1).

Aussi en 1904, les évêques, de nouveau réunis à

(1) *Q. A.*, 9 déc. 1911 Le mouvement ouvrier catholique en Allemagne.

Fulda, firent entendre encore un blâme à l'adresse de ces réfractaires. Rien n'y fit.

« Leur attitude récalcitrante en face des directions épiscopales se manifesta derechef avec éclat au congrès syndical international de Zurich en 1906. C'est là qu'un secrétaire ouvrier, M. Fischer, fit entendre sa fameuse apostrophe : Messeigneurs les Evêques, dit-il, *bis hierher und nicht weiter !* (1) Vous avez le droit et le devoir de nous montrer le chemin en matière religieuse et ecclésiastique, mais, quand il s'agit de choses purement profanes, aucun évêque n'a le droit de nous parler avec autorité (2) ».

Il s'agissait pourtant d'interpréter l'Encyclique *Rerum novarum* de Léon XIII.

« Loin de regretter ces paroles irrévérencieuses et de les atténuer par ses commentaires, la presse syndicaliste chrétienne se félicita des déclarations de Zurich et enchérit encore sur elles. On proclama que les « collègues » avaient enfin trouvé à Zurich le mot juste vis-à-vis des exagérations de l'autorité ecclésiastique : « Ni le Pape ni les évêques n'ont le droit, ajoutait-on, de se mêler des questions économiques ou de prescrire aux ouvriers certaines formes d'organisation ». « Le clergé, écrivait un autre organe,

(1) « *Jusqu'ici et pas plus loin !* »
(2) *Q. A., id.*

n'a aucun droit de s'ingérer dans les questions économiques ». « Dans les questions économiques, écrivait un troisième défenseur des Syndicats chrétiens, nous ne reconnaissons ni l'autorité du Pape ni celle des évêques, *nous sommes nous-mêmes notre autorité* » (1).

Hegel n'eût pas mieux dit du germanisme victorieux.

Désespérant de convertir ces barbares à la raison, certains évêques favorisèrent alors la création de syndicats professionnels et confessionnels, purement catholiques, dont la direction se trouve à Berlin. Ils forment des ligues diocésaines et travaillent non seulement au bien-être matériel de leurs membres, mais à leur progrès religieux. Malheureusement, presque désavoués par le Centre, combattus avec passion par leurs confrères *chrétiens*, ces syndicats n'ont pu se développer avec vigueur. Ils ne forment qu'une petite minorité. La force et l'arrogance sont aux syndicats mixtes.

Ces derniers usent et abusent de leur situation. En dépit des faveurs répétées dont les syndicats confessionnels ont été l'objet de la part des évêques, notamment en 1910 lors d'une nouvelle conférence de Fulda, les syndicats chrétiens leur ont déclaré une guerre farouche, refusant de frayer avec eux, soutenant contre eux les socialis-

(1) *Q. A.*, *id.*

tes, tâchant de les faire périr par la famine, les accusant d'*hypercatholicisme*.

Le pape évoqua la question à son tribunal. Par l'encyclique *Singulari quadam* (24 septembre 1912), il donna toutes ses préférences aux syndicats absolument catholiques, et, tout en condamnant le principe purement économique des *syndicats chrétiens*, tout en ordonnant formellement la création de syndicats purement catholiques partout où ce serait possible, il « tolérait » provisoirement les syndicats chrétiens.

Cette encyclique fut entourée de gloses savantes par la presse du Centre presque tout entière pour démontrer que les syndicats chrétiens n'avaient encouru aucun reproche et que le *statu quo* subsistait ! Elle s'ingénia même à publier des espèces de contre-encycliques. Dans une assemblée tenue à Fribourg-en-Brisgau le 22 novembre, le curé Wacker, chef du Centre badois (1), osa déclarer que « l'Encyclique n'était pas une des décisions de l'autorité suprême de l'Église qui impliquent l'obligation de croire ». Le 23 novembre, M. Trimborn, chef du Centre dans la province rhénane, dans une assemblée du parti à Cologne, dit entre autres choses: « Il ne peut absolument pas être question de sacrifier les Syndicats chrétiens. Je ne doute pas que les Syndi-

(1) Mis à l'index en 1914 pour un livre de doctrine.

cats chrétiens ne s'en tiennent tranquillement, résolument et fermement à leur ligne de conduite suivie jusqu'ici et que tous ceux qui s'intéressent au mouvement chrétien et *national*, c'est-à-dire tout notre peuple, ne souhaitent, à l'avenir comme par le passé, aux Syndicats chrétiens le meilleur succès. Dans le concours des organisations ouvrières, le point décisif de la question est finalement la *pratique* et voilà pourquoi je ne doute pas que les Syndicats chrétiens ne gardent la *première place* et *qu'à eux n'appartienne l'avenir* » (1).

C'est là du germanisme tout pur.

Tel était à peu près encore l'état de la question au moment où la guerre a éclaté. Le Centre, jadis adversaire de l'État allemand pour la défense des libertés catholiques, en est venu, pour des raisons de *force*, *nationales*, *économiques*, à s'opposer presque ouvertement aux directions pontificales et épiscopales du catholicisme.

Mais ce faisant, il s'est scindé. La majorité, recrutée dans les organisations dites de *Cologne*, reste fidèle à ce que nous sommes bien forcés d'appeler le germanisme économique. C'est *à Berlin* que la minorité, fidèle aux traditions religieuses, va chercher son mot d'ordre (2). Depuis

(1) *Q. A.*, 11 janvier 1913, p. 43. L'*Encyclique « Singulari quadam » en Allemagne*.

(2) « Berlin et Cologne » sont du reste plutôt deux sym-

dix ans, les catholiques allemands sont partagés de la sorte en deux *directions :* la direction de Cologne, qui représente le Centre évolué, associé du protestantisme, rebelle aux instructions de l'Église, soucieux avant tout d'exploiter une situation électorale qu'il n'a pas conquise mais qu'il entend conserver coûte que coûte ; et, d'autre part, la *direction de Berlin*, qui se dit vraiment catholique, docile au Saint-Siège et dévouée aux intérêts éternels de la religion et de l'Église. Berlin n'est qu'une minorité, et une minorité souvent persécutée, comme nous l'avons déjà vu et comme nous allons le voir encore. Elle a beau dénoncer, avec feu le cardinal Kopp, « l'infection de Cologne (1) », Cologne reste maîtresse du Centre,

boles que deux réalités. Beaucoup de dirigeants « de Berlin » résident à Cologne, à Coblence ou à Trèves. Certains dirigeants « de Cologne » agissent à Berlin.

(1) Au sujet de cette expression qui fit sensation, je rappelle ici ce qu'écrivait la *Croix* à la date du 15 octobre 1910 (cité par la *Chronique de la Presse*, 1910, p. 706) :

Dans son numéro de novembre 1909, la revue *Hochland* (a) publiait un article du Dr Martin Spahn (*b*) où ce dernier, parlant de la Ligue des Femmes catholiques (*Katholischer Frauenbund*), exprimait le désir que cette Société contribuât à affranchir les catholiques de la « pression cléricale », et laissait entendre qu'elle s'y occupait. Le *Frauenbund* protesta vivement (4 décembre 1909) de

(a) Revue littéraire, direction de Cologne.

(*b*) M. Martin Spahn est un des hommes du Centre les plus déterminés à interconfessionnaliser son parti et à lui faire perdre tout caractère religieux.

si l'on peut décorer du même nom le groupe fondé par les Windthorst et illustré par les Ketteler et

« son obéissance aux autorités ecclésiastiques ». En outre, une dame, qu'on trouvera désignée dans la lettre du cardinal Kopp sous le nom de Mme N..., rédigea pour ce dernier un rapport assez étendu, destiné à faire tomber les soupçons qui s'étaient élevés sur le *Frauenbund*. C'est à cette occasion que le cardinal adressa, le 12 janvier 1910, à Mlle de Schalscha, présidente de l'Union des Syndicats catholiques des femmes et jeunes filles de l'industrie allemande, une lettre confidentielle où la tendance à l'interconfessionnalisme qui s'accuse chez une partie des catholiques sociaux allemands est sévèrement condamnée.

La lettre était confidentielle, mais destinée à être communiquée à un petit nombre de personnes qu'on croyait sûres. Cela explique les termes absolus dans lesquels elle est conçue. Par la plus déplorable des indiscrétions, elle fut publiée et, le 8 octobre dernier, reproduite par le *Berliner Tageblatt*, dans le but de créer au Centre allemand, déjà divisé sur cette question, des difficultés d'ordre politique et religieux. Voici comment s'exprime le cardinal Kopp, dont l'autorité est si considérable. Afin de mieux comprendre les lignes qui vont suivre, qu'on se rappelle l'existence des deux œuvres de femmes dont il est ici question, le *Frauenbund*, de Cologne, suspect d'interconfessionnalisme, et l'Union catholique des femmes de l'industrie, de Berlin, dont Mlle de Schalscha est présidente :

« Ce qui me plait le moins dans ce rapport (le rapport de Mme N...), ce sont les critiques acerbes adressées aux *Industrielles* de Berlin. J'ai depuis longtemps cherché à préserver les *Industrielles* à Berlin comme à Breslau de l'*infection de l'Ouest*. Déjà l'interconfessionnalisation du mouvement ouvrier me semble exagérée, et l'introduire chez les ouvrières ce serait provoquer dans la classe travailleuse tout entière un *délayage de la conscience catholique*. C'est pourquoi j'ai voulu que les *Industrielles*

celui qui fonctionne aujourd'hui, prêtant un appui sans réserve à toutes les violations de la justice et à toutes les coalitions de la violence.

fussent nettement confessionnelles. Si elles ne veulent pas l'être, qu'elles cessent alors de s'appeler catholiques et ne se fassent pas passer pour telles. C'est le cas des *Industrielles* à Berlin.

« Que se passe-t-il dans l'Ouest pour cette organisation? Par pur opportunisme, rien que pour accroître la force des Unions interconfessionnelles, on l'a poussée vers les Syndicats. Quelle est l'attitude du *Frauenbund?* Favorise-t-il ce mouvement? Exerce-t-il sur lui son patronage? C'est une question qui n'est pas encore éclaircie, hélas! Combien le *Frauenbund* s'est mis au côté du mouvement interconfessionnel, nous l'avons, encore tout récemment, lu dans des écrits destinés au public. Qu'a fait le *Frauenbund* pour se laver de ce soupçon? Ses déclarations à propos de l'affirmation de Spahn sont plus que regrettables, elles constituent même un aveu, et les niais seuls dissimuleront le mal qui a été mis à nu. Et on réclame encore de nous, dans l'Ouest, notre confiance! Nous voulons conserver propres notre conscience et nos mains. Nous ne voulons pas contribuer à l'aplatissement du sentiment catholique. Nous ne voulons nourrir de la haine de classe ni les ouvriers, ni les ouvrières, non plus que les former pour des luttes de classe ou de violence, pour les conduire ainsi au socialisme.

« Mme N... ne lit donc pas les journaux? N'a-t-elle pas vu ce que le secrétaire du Syndicat chrétien Effert a dit récemment? Même pour les socialistes, cette sincérité était exagérée.

« Tel est l'état des choses. Et tel est le critérium avec lequel je juge ce qui nous vient de l'Ouest. J'y vois toujours percer le bout de l'oreille. Une fois de plus, à l'automne dernier (1909), j'ai tenté un rapprochement tout au moins

Ce n'est pas seulement du reste à l'occasion des questions sociales que la décadence catholique du Centre s'affirme et s'étale. Le principe même du parti, sa raison d'être, son originalité sont mis en question par ses leaders les plus actifs. Le Centre avait jadis lutté, souffert pour le salut du catholicisme en Allemagne. Depuis plus de quinze ans, ses nouveaux chefs veulent l'utiliser à quoi? A *déclericaliser* l'Allemagne catholique. Le Centre, devenu pour ainsi dire un allié du protestantisme contre le catholicisme, voilà le fruit de sa pénétration par la *culture*. La chose vaut d'être examinée en détail.

extérieur. *Tout sombre devant le fanatisme vraiment hérétique qui règne dans l'Ouest au sujet de la question sociale.* L'Ouest n'a que faire de notre confiance. Il est assez prudent pour réaliser ses vues chez lui. Là où ma responsabilité s'exerce, je ferai tout pour le tenir à distance. *Quant à ma confiance, je ne peux l'accorder ni aux principes, ni à la tactique de l'Ouest* ».

La gravité de telles déclarations n'échappe à personne. La *Germania* montre, du reste, que le cardinal Kopp n'est pas le seul à se plaindre des tendances interconfessionnelles de l'Allemagne catholique. Et elle cite certains passages de la dernière lettre pastorale du cardinal Fischer (a), où il déplore les ravages de l'interconfessionnalisme. « Ne rougissons pas du nom de catholique, dit l'archevêque de Cologne, ne l'évitons pas ».

(a) Mort depuis et remplacé sur le siège de Cologne par le cardinal von Hartmann.

V

La déclericalisation du Centre

Nous avons noté soigneusement que dans son origine même, le *Centre*, composé de catholiques, n'était pas strictement un *parti catholique*. Cette situation, non pas tant équivoque qu'incommode, devait devenir intenable le jour où ses dirigeants allaient être animés de l'esprit que nous avons vu prévaloir dans les discussions syndicales.

A peu près dans le même temps où les questions sociales agitaient de si grands et si regrettables débats dans le Centre jadis uni et prospère, une vaste querelle politique et religieuse encore plus significative l'ébranlait jusque dans ses fondements et ses principes. Une génération nouvelle, qui n'avait participé que de loin ou qui n'avait pas participé du tout aux combats glorieux du *Kulturkampf*, soucieuse avant tout de succès tangibles et matériels sur le terrain politique, émit depuis 1900 une série de prétentions audacieuses qui n'aboutissaient à rien moins qu'à subordonner le Centre à des visées purement temporelles au risque — risque accepté de cœur léger — de lui faire perdre toute originalité religieuse. Les dirigeants les plus actifs du parti

soutinrent même avec énergie que le Centre devait participer à une campagne dirigée contre l'ascendant de la hiérarchie catholique. Devenu l'allié de la *culture*, la mission du Centre devait être de combattre l'ultramontanisme, de minimiser la foi, de décléricaliser l'Allemagne catholique, et de s'interconfessionnaliser de plus en plus. Là encore, en dépit des protestations les plus qualifiées, cette tendance finit par prévaloir, et ce furent les représentants traditionnels du parti qui durent céder la place aux usurpateurs.

Un homme a joué dans cette évolution un rôle capital, M. Martin Spahn. M. Prüm le nomme expressément comme un des fauteurs du mal qu'il déplore. Quel est donc ce M. Martin Spahn, le doktor Martin Spahn ?

« M. Martin Spahn, fils de M. Peter Spahn, chef du Centre prussien, s'était fait remarquer depuis longtemps par nombre de travaux historiques ou politiques, qui manifestent un esprit de profond dédain et de sourde hostilité contre le catholicisme. Dans sa dissertation de doctorat, et surtout dans sa monographie de Jean Cochlæus, il parle avec enthousiasme du « Réformateur », qu'il appelle « le plus grand Allemand de son temps » (1).

(1) *Critique du libéralisme* (citée dans *Chronique de la Presse*, 1911, p. 794).

Professeur à l'Université de Strasbourg, M. Martin Spahn fit de son autorité l'usage le plus inattendu : « Dès 1898, il avait offert sa collaboration à l'apostat comte de Hoensbroech, ex-jésuite, alors directeur de la *Tægliche Rundschau*, pour sa lutte contre « l'ultramontanisme dans le catholicisme ».

En 1913, dans la revue viennoise *la Torche*, il publia un article qui fit scandale, où il soutenait que « le catholicisme et le protestantisme s'équivalaient », que « l'un complétait admirablement l'autre » et qu'ils devaient s'entendre étroitement. Ce ne fut pas là un écart unique. Depuis cette date, M. Martin Spahn proclama à différentes reprises la nécessité de *déclericaliser* le mouvement politique (Centre), social (*Volksverein*, *Frauenbund*, Syndicats chrétiens) et littéraire (*Hochland*) des catholiques allemands. On se souvient de sa biographie peu respectueuse de Léon XIII. Surtout, on a été souvent déconcerté par beaucoup de ses propos au sujet de questions vitales pour la politique du Centre. Il plaidait en faveur de la résignation dans la question scolaire au point de vue religieux ; la question polonaise fut traitée par lui dans le sens de l'absorption de ce peuple par la masse allemande.

« Tous ces précédents, qui montrent M. Spahn en opposition ouverte et systématique avec les

sentiments et même avec la foi des catholiques, n'ont pas empêché qu'il se présentât lui-même comme député dans le collège de Warburg-Hœxter (Westphalie), où il fallait donner un remplaçant centriste pour le Reichstag au défunt M. Schmitz. La candidature de M. Spahn excita un douloureux étonnement chez beaucoup de catholiques et aussi de députés centristes au Reichstag. Quatorze de ceux-ci adressèrent à M. Spahn une lettre à la date du 22 août 1910, dans laquelle ils l'invitaient à retirer sa candidature dans le collège du Centre. Cette lettre a été très blâmée par les milieux de Cologne : ils avaient évidemment un grand intérêt à la présence de M. Spahn au Reichstag. En effet, l'interconfessionnalisme (en fait, l'aconfessionnalisme), le démo-libéralisme et l'antiromanisme (soi-disant antiultramontanisme) étaient parfaitement représentés par M. Martin Spahn.

« M. Spahn comprenait trop bien tout cela ; et il ne se désista pas. Il fut élu par ordre, mais avec 4.000 suffrages de moins que son prédécesseur.

« Il restait encore à le faire admettre officiellement dans le Centre. Une forte opposition se déclara parmi les députés vraiment catholiques ; ils ne pouvaient supporter l'idée d'une telle admission qui scellait, par la force même des choses, une

provocation et un affront envers Rome et envers l'Allemagne catholique » (1).

La « direction de Cologne » mit tout en œuvre pour faire réussir son candidat. On agit au Vatican, on rassura les consciences inquiètes. La fraction du Centre se réunit en novembre 1910 pour délibérer sur l'admission de M. Martin Spahn. Une vive discussion s'engagea. Le comte Oppersdorff combattit énergiquement cette admission en faveur de laquelle plaidèrent non moins chaleureusement Mgr Hitze, du *Volksverein*, Mgr Fahrenbach, M. Bachem, directeur de la *Gazette populaire de Cologne*, et M. de Hertling, chef du Centre bavarois. Ce dernier « annonça que la présidence avait bien étudié la question Spahn; que M. Martin Spahn se déclarait pour l'école confessionnelle; qu'il refusait de reconnaître pour vraiment siennes les opinions que lui attribuait la *Torche;* enfin, qu'il regrettait ses relations avec Hoensbroech, puisqu'elles avaient scandalisé les catholiques. En conséquence, la présidence était donc favorable à l'admission de M. Spahn.

« Cependant, par un calcul habile, pour apaiser l'émotion et endormir les inquiétudes, on proposa de faire signer à M. Martin Spahn une déclaration d'orthodoxie. Ses amis la rédigèrent.

(1) *Critique du libéralisme* (art. cité dans *Chronique de la Presse*, 1911, *id.*).

Il y mit sa signature. On lui avait promis de ne pas la publier. Mais on voulait pouvoir dire à Rome qu'il avait donné les garanties souhaitables. La couleuvre à peine avalée (c'est-à-dire après l'admission de M. Spahn), Rome et les Romains purent lire dans les journaux que Martin Spahn interviewé avait déclaré qu'il n'avait rien rétracté. Nouvelle alarme. Le Centre se réunit, et déclara qu'il considérait comme nulles ces déclarations de Spahn. Et tout rentra dans l'ordre... de Cologne » (1).

Tel est l'exposé des faits tels qu'on les considère à Berlin. Car, nous nous hâtons de le dire, l'objectivité de cet exposé n'est peut-être que relative. Un « homme de Cologne » l'accuserait de subjectivisme berlinois. Un « homme de Berlin » par contre y trouverait l'expression de la vérité. Nous n'avons pas à prendre parti.

Là où nous prendrons parti, c'est en ce qui concerne l'activité déployée par M. Martin Spahn, signataire, avec sept autres catholiques, du manifeste des 93, depuis la guerre. Tout récemment (mai 1915), il vient de faire paraître à la librairie du *Volksverein*, à Munchen-Gladbach, une brochure intitulée : *Le combat pour notre avenir* (*Im Kampf um unsere Zukunft*). C'est un pamphlet nationalo-immoraliste. Il commence par dé-

(1) *Id. Ibid.*

clarer que « c'est la gloire des peuples et des États qu'ils ne puissent atteindre des buts extérieurs sans heurts sanglants (*ohne auf blutigen Widerstand zu treffen*) ». Tel est le ton de cette brochure représentée par son auteur comme une *contribution à l'éducation du peuple allemand*. Dans le premier chapitre, M. Spahn s'occupe de la *France* (France et Allemagne). Il rappelle la lutte plus que millénaire que mènent l'un contre l'autre les deux pays sur la rive gauche du Rhin, l'enjeu actuel, et il estime que, battue, l'Allemagne serait repoussée sur la rive droite. C'est pourquoi, écartant du revers de la main les arguments de certains Allemands qui voudraient « épargner » la France catholique, lui, *homme du Centre*, déclare qu' « il faut jeter la France à terre de telle sorte qu'elle cesse une fois pour toutes d'entretenir des visées quelconques sur (ce qu'il appelle) l'Europe centrale ». Dans son second chapitre (Autriche et Russie), le catholique Spahn fait les yeux doux à la Russie orthodoxe, se bornant à l'expulser des Balkans. Par contre, dans son troisième chapitre, il anéantit l'Angleterre, le pays de la liberté religieuse, si hospitalier aux victimes du Kulturkampf. Le chapitre quatrième et dernier préconise l'exercice définitif d'une politique mondiale stable par l'Allemagne protestante. En terminant, M. Spahn exalte la guerre éternelle, où il voit la

seule source du progrès. *Le progrès n'avance*, selon lui, *qu'à la condition que la guerre soit plus effrénée, qu'à la condition qu'elle ne connaisse de limites ni dans l'espace ni dans les procédés*. Plus elle sera sanglante, plus elle sera efficace. M. Erzberger, comme on le voit, n'est pas seul de son avis. Est-ce là un langage de catholique?

Mais revenons-en aux amis de M. Martin Spahn, à ceux qui lui ont ouvert les portes de la « tour ». Nous avons nommé M. Bachem. Voici ce qu'on pense de lui « à Berlin » :

« Il y a déjà longtemps, Julius Bachem était député au Landtag prussien ; une raison particulière l'obligea à se démettre. Cette mésaventure, au lieu de le briser, le délivra des embarras et des risques électoraux. Journaliste, il devint l'homme dirigeant des idées, et il finit par être le maître des hommes.

« Jules Bachem avait bien compris que dans un milieu « enrégimenté » comme celui de l'Allemagne catholique au lendemain du Kulturkampf bismarckien, il était possible de le dominer en dominant les chefs de l'organisation. Il mit dans cette entreprise son talent plein de ressources. Il a réussi complètement. Ses Syndicats, ses Cercles, ses journaux, ses revues imposent le mot d'ordre parti de Cologne » (1).

(1) *Id., ibid.*

« Ce mot d'ordre, on le connaît, et M. Bachem a pris maintes fois l'occasion de le développer, notamment en 1906 dans les *Historisch-Politische Blätter*, dans un article intitulé : « *Nous devons sortir de la tour* ». La tour, on le sait, c'est le Centre, appelé par Windthorst « la tour d'ivoire », à cause de sa composition catholique.

« M. Bachem voulait *interconfessionnaliser* le Centre. Mais de quelle manière ? S'il avait seulement demandé qu'on admît dans le Centre un nombre plus élevé (1) de députés protestants ayant l'intention sincère de respecter et de soutenir son programme, et voulant se faire élire par des protestants, cela eût été accepté par tous ou presque tous les catholiques. Mais M. Bachem voulait généreusement *céder* jusqu'à une cinquantaine de sièges et, notez-le bien, les sièges les plus sûrs du Centre, à des députés protestants. Par cela, disait-il, on aurait démontré que « nous ne sommes pas un parti confessionnel. »

« L'article de M. Bachem causa un grand désarroi. Beaucoup de voix s'élevèrent pour protester, mais le débat manquait de clarté. Il fallait

(1) Dès le début, il avait été reconnu que le Centre pouvait admettre dans ses rangs des protestants à titre d'*hôtes* (*Hospitanten*). Leur nombre devait toujours être infime. Par exemple, en 1907, sur 109 députés du Centre, il n'y avait qu'un seul *Hospitant*.

préciser surtout si le Centre était un parti catholique et confessionnel, et en quel sens.

« Le 13 avril 1909, jour du mardi de Pâques, à Cologne, dix personnes, les députés Bitter et Roeren, l'abbé Schopen, le P. Frick, S. J., etc., se réunirent dans une *conversation* privée pour discuter amicalement les questions qui dès lors troublaient l'opinion catholique et même les consciences.

« On s'accorda sur deux points : *a*) Le Centre est un parti politique dont l'action se conforme à la doctrine catholique; *b*) Il serait à souhaiter que le *Volksverein* se plaçât sous l'autorité des évêques.

« La chose devait rester secrète jusqu'au moment où les membres de ces « conversations » auraient cru bon de la faire connaître au public. Mais l'imprudence de l'un d'eux et l'indiscrétion d'une personne étrangère à l'affaire portèrent le fait à la connaissance de M. Julius Bachem, le chef du mouvement « décléricalisateur ».

« Alors il déchaîna une campagne dans la presse catholique enrégimentée par lui, ou au moins pour lui, selon les directions de sa *Kœlnische Volkszeitung*. On accusait les membres de la Conférence de fausser la nature du Centre en le faisant apparaître comme un parti confessionnel, ce qui ne pouvait que lui créer des diffi-

cultés auprès de tous les autres partis; ceux-ci auraient eu meilleur sujet de dire que le Centre était un corps étranger dans la chair vivante de l'Allemagne, parce qu'il envisageait tout de son point de vue confessionnel, qui ne regardait pas le bien du pays mais celui de l'Église et que, dans toute son action, il se laissait guider par les ordres de Rome, etc... » (1).

Cette grave question est restée pendante. La direction de Cologne affirme que le Centre est un parti politique à base *chrétienne*, mais elle laisse entendre que ce christianisme comprend « seulement les doctrines communes aux protestants et aux catholiques, une sorte de superchristianisme sélectionné de toute confession précise ».

« La conversation du mardi de Pâques (13 avril 1909) eut une suite au sein même du Centre. Les deux députés Bitter et Roeren, après beaucoup de tracas, furent obligés de souscrire une déclaration disant que le Centre n'était pas un parti confessionnel, mais politique, qui poursuivait cette politique sur le terrain de la Constitution de l'Empire (28 novembre 1909) » (2).

La *culture* l'emportait donc sur toute la ligne,

(1) *Critique du libéralisme* (art. cité dans *Chronique de la Presse. Id. Ibid.*).
(2) *Id. ibid.*

dans ce sens que la nouvelle politique du Centre favorisait le protestantisme. Les malicieux se rappelèrent que vers 1835 le grand-père de M. Bachem avait eu soin, lors d'une fête, de décorer sa maison d'un buste de Luther, soigneusement illuminé.

Ces tendances se retrouvent désormais partout dans le Centre décatholicisé. En 1911, il s'unit aux libéraux et aux socialistes pour donner à l'Alsace-Lorraine des écoles non confessionnelles. Les catholiques mêmes arrivent peu à peu à le considérer comme un péril, tout le temps du moins qu'il obéira aux directions de Cologne. M. l'abbé Schopen, un des membres de la Conférence du mardi de Pâques, publia même un ouvrage, intitulé : *Cologne, péril intérieur pour le catholicisme allemand.*

Mais Cologne est devenu le Centre lui-même à un point tel que les adversaires de ses tendances minimisatrices et décléricalisatrices se voient expulsés du Parti.

C'est ce qui arriva au comte Oppersdorff lors des élections de 1912. Il fut rayé de la liste des candidats du Centre, en punition de son opposition à la candidature Martin Spahn et à la politique de Cologne. Il n'en fut pas moins élu dans une autre circonscription.

Pour quelle raison le Centre repoussait-il ainsi le concours de catholiques notoires, d'adhérents

traditionnels, fussent-ils d'esprit un peu brouillon comme le comte Oppersdorff? C'était par égard pour le protestantisme, outil de la *culture*. En novembre 1911, quelques mois avant les élections de janvier, « le Comité de la fraction conservatrice au *Reichstag* aurait envoyé au Centre un ultimatum d'après lequel il faudrait que l'hypercatholicisme prît fin ou sinon la fraction conservatrice romprait toutes relations avec le Centre. La fraction conservatrice aurait été contrainte de prendre cette attitude par égard pour la *Ligue évangélique* » (1).

Le cas Oppersdorff ne fut pas du reste le seul. D'autres catholiques sincères furent exclus en même temps que lui : par exemple M. Bitter, M. Fleischer, tous représentants insignes du Centre catholique traditionnel.

« Un seul membre du Centre causait encore beaucoup de soucis à M. Jules Bachem et à son état-major, M. Roeren, ancien conseiller à la Cour d'appel supérieure de Cologne. Des démagogues, qu'on voit trop souvent, en Allemagne, exécuter les intentions des chefs de l'interconfessionnalisme politique et social, avaient déjà, au moment des élections, essayé de lui arracher son mandat, sans pourtant y arriver, parce que les électeurs

(1) *Correspondance de Cologne*, citée dans une lettre de Berlin à l'*Action française* (28 avril 1912), reproduite par *Chronique de la Presse*, 1912, p. 320.

de M. Roeren, dans sa circonscription de Sarre-louis-Sarrebourg, ne voulaient pas prêter l'oreille à ces agents séducteurs. Mais on a rendu la vie dure à M. Roeren, malgré ses mérites très remarquables de fondateur et de propagateur de la Ligue contre l'immoralité publique ; aussi, las des vexations et des tracasseries dont il était victime, a-t-il préféré renoncer à son double mandat de la Diète de l'Empire et de la Chambre prussienne et se retirer de la vie publique, au mois de mars 1912 » (1).

M. Prüm cite dans sa lettre à M. Erzberger le cas de M. Roeren comme particulièrement pénible. Ce dernier a du reste expliqué aux catholiques du monde entier, mais surtout aux catholiques allemands, « pourquoi il était sorti du Centre ». C'est le titre d'un des deux opuscules écrits par lui à ce lamentable sujet. M. Roeren constate avec mélancolie qu'entre le catholicisme et le Centre actuel les points de contact sont de plus en plus rares (1913). La *Gazette populaire de Cologne* n'a cessé depuis quatre ans de vilipender cet excellent catholique.

Pareille aventure arriva au prince de Lœwenstein, dans la triste affaire des *Windthorstbunde*.

(1) Lettre de Berlin à la *Croix* du 20 novembre 1913 (reproduite par *Chronique de la Presse*, 1913, p. 783).

« Pas plus que les chefs actuels du Centre, les chefs des *Windthorstbunde*, des Cercles Windthorst, qui forment une espèce d'école et de jeune-garde pour le parti, ne s'étaient préoccupés de l'avis des évêques. Jusqu'en 1905, les Windthorstbunde avaient eu un caractère franchement catholique : à cette date, ils furent interconfessionnalisés à l'assemblée générale de Cologne. En 1907, à l'assemblée de Wiesbaden, les Cercles de Breslau et d'Essen essayèrent d'abolir cette résolution, et ce fut surtout le protecteur de l'œuvre lui-même, le prince de Lœwenstein, aujourd'hui prêtre de l'Ordre de Saint-Dominique, qui entreprit cette tâche. « Je mériterais, dit-il, d'être mis honteusement à la porte si, en ma qualité de protecteur, je ne faisais tout mon possible pour maintenir le caractère catholique des Windhorstbunde ». Mais tout fut vain; la motion Essen-Breslau fut repoussée. Alors le prince renonça au protectorat, en affirmant que la résolution qu'on venait de prendre lui avait traversé le cœur. Il quitta l'assemblée pour revenir le lendemain et annoncer que tous les évêques d'Allemagne, sans exception, *désiraient* que les Windthorstbunde restassent catholiques. On lui répondit qu'une *résolution* primait un simple *désir* » (1).

Voilà comment on décatholicise un parti.

(1) Lettre de Berlin à la *Croix, id., ibid.*

A la veille même de la guerre, deux événements bien remarquables se produisirent pour attester à quel point le Centre, dans la mesure (immense) où il cédait à l'impulsion de Cologne, avait cessé de lier partie effective avec le catholicisme, tout en faisant profession de le servir.

Le premier de ces faits concerne une déclaration rédigée par la *Commission nationale du Centre allemand*, datée du 8 février 1914, et que tous les membres du Parti durent signer sous peine d'expulsion.

Très longue, très alambiquée, cette déclaration ne peut être reproduite ici intégralement. Voici l'analyse saisissante qu'en donnait le 4 avril 1914 un journaliste catholique belge :

« Le Centre n'est pas un parti confessionnel, n'est pas un parti catholique. Mais les catholiques doivent être du parti du Centre sans pouvoir faire un parti à eux. Et ils doivent se soumettre à la politique du Centre, en commençant par sa politique religieuse. Et s'ils trouvent dans leur conscience de catholiques que cette politique ne marche pas bien, ils doivent se taire au nom de l'unité et lui obéir au nom de la discipline du parti non catholique du Centre. Et s'ils bougent, poussés par leurs scrupules « cléricaux », ils seront expulsés du parti avec toutes les conséquences morales et matérielles d'une telle expul-

sion en général, et avec celles particulières à l'Allemagne catholique.

Nous ne faisons que constater » (1).

Ce n'est pas tout. Car il y mieux.

« Il existe en Allemagne une grande Association de la presse catholique, la Société Saint-Augustin pour les intérêts de la presse catholique, « Augustinus-Verein zur Pflege der *katholischen* Presse ».

« C'est clair, n'est-ce pas? Ici, pas de Centre non confessionnel, pas de Syndicats interconfessionnels ; c'est de la « Katholische Presse » qu'il s'agit.

« Que nous sommes naïfs! Ce titre-là, on l'imprime en gros caractères en tête des circulaires pour empêcher qu'on fasse une autre Association de la presse catholique pour tout de bon. Mais dans le texte des circulaires, par un tour de main aussi audacieux qu'habituel, on escamote le mot « catholique » et on le remplace par le mot « centriste ». La conséquence ? Mais c'est évident : les membres de l'Augustinus-Verein doivent *comme tels* souscrire la déclaration-garrot du Centre, sous peine d'expulsion de la « Société Saint-Augustin pour les intérêts de la presse... catholique » (2).

(1) *Correspondance catholique* de Gand (reproduite par *Chronique de la Presse*, 1914, p. 259). La *Corresp. cath.* de Gand adopte le point de vue de Berlin.

(2) *Id. Ibid.*

Voilà comment un journaliste catholique belge appréciait quatre mois avant la guerre l'état du catholicisme dans ses relations avec le Centre. Malgré lui il établissait une comparaison entre ce serment presque anticatholique et le serment antimoderniste qui fut si mal reçu en Allemagne. Le Centre en était arrivé à expulser de son sein les catholiques les plus sincères, par amour pour le protestantisme, pour la *culture*.

Les résultats d'une pareille attitude, M. Prüm les constate, sans que nous l'en ayons prié. Il dénonce les journaux de l'*Augustinus-Verein* comme acharnés contre les *catholiques* de Belgique. Ils avaient commencé par se faire la main en Allemagne même.

Le second événement se rapporte à la condamnation par l'Index, le 3 juin 1914, de M. l'abbé Théodore Wacker, pour un discours sur le « *Zentrum und Kirchliche Autorität* (1) inséré dans la brochure *Gegen die Quertreiber* (2). Essen, 1914 ».

L'abbé Wacker, curé de Zœhringen (archidiocèse de Fribourg en Bade), membre dirigeant du Centre badois, fut l'inspirateur quasi officiel des doctrines sociales du Centre. La place nous manque pour reproduire l'analyse de son ouvrage telle

(1) *Le Centre et l'autorité ecclésiastique*
(2) *Contre les trouble-fêtes.*

que la donnèrent les *Cahiers romains* du 21 juin 1914 (1). Que nos lecteurs s'y reportent. Ils verront quelle distance il existe entre ses affirmations et les enseignements pontificaux ! On ne saurait souvent en prendre plus directement le contrepied que ne fait ce centriste qualifié.

A peu près à la même époque un franciscain allemand publiait un volume sur la *Réunion dans la Foi* où il faisait de bien tristes constatations. En Allemagne le catholicisme a perdu son mordant et son esprit de conquête. Ce sont les protestants presque seuls qui agissent *confessionnellement.*

Une des vaillantes revues, fondées depuis peu pour lutter au nom du catholicisme contre les doctrines de Cologne (2), les *Petrus-Blätter*, de Trèves, racontait à ce propos, dans son numéro du 2 juin 1914, une bien curieuse anecdote :

Il y a quelques années, M. Buchholz envoya à un grand journal du Centre un article sur le devoir qu'avaient les catholiques de convier leurs co-nationaux protestants à se convertir à la vraie

(1) Reproduite par la *Chronique de la Presse*, 1914, page 465.

(2) Il est en effet curieux de constater que depuis 1910 maintes revues *catholiques* se sont fondées en Allemagne pour combattre ouvertement le Centre. A côté des *Petrus-Blätter* il faut nommer le *Stände-Ordnung* (Coblence) et *Klarheit und Wahrheit* (Berlin).

foi et il sollicitait l'entreprise d'une action dans ce sens. Le journal centriste refusa d'insérer l'article, avec la remarque que l'idée était excellente mais que « cela nous mettrait en conflit avec la direction du parti ». L'auteur envoya l'article à un hebdomadaire ; là aussi on le refusa avec ces deux mots : « regrettons, impossible ».

« Donc, c'est la direction du Centre, secondée par l'*Augustinus-Verein* (association de la presse... catholique), qui empêche l'action pour la propagation du catholicisme parmi les protestants. Et pourtant il ne s'agit aucunement d'une action politique, mais purement religieuse » (1).

« Cela en dit long, concluait le rédacteur romain, sur l'état d'esprit du Centre ». La guerre nous aura permis d'admirer sous un jour inconnu encore les conséquences de cet état d'esprit opportuniste et uniquement soucieux de prospérité matérielle, de force, bien ou mal acquise, de *culture* en un mot, et de germanisme.

Au surplus, on commettrait une grave erreur si l'on exagérait les bénéfices récoltés par le Centre grâce à ses complaisances protestantes, si l'on se le représentait sous les traits d'un parti dominateur et qui fait la loi. La part du Centre est plus grande dans les services qu'il rend à l'Empire

(1) Cf. *Cahiers romains*, 21 juin 1914, article reproduit par *Chronique de la Presse*, 1914, p. 465.

évangélique que dans les bienfaits qu'il en reçoit. Il s'en faut même que la position des catholiques et du catholicisme ait été beaucoup relevée par lui de l'abaissement où Bismarck l'avait réduite. C'est le protestantisme qui donne le ton en Allemagne. En Allemagne les catholiques ne sont que des « citoyens de seconde catégorie ». Le Reichstag a retenti de ces plaintes il y a trois ans et les hommes les moins suspects du Centre y ont fait écho; MM. Rost et Bachem entre autres. Pièces en mains, statistiques à l'appui, les catholiques allemands ont dû constater avec tristesse que le prorata des fonctionnaires catholiques de tous ordres, dans l'armée, dans les administrations, dans l'Université, était loin de correspondre à l'importance du catholicisme et au nombre des catholiques dans l'Empire. Les divers chanceliers n'ont jamais confié de portefeuille à des catholiques. En Bavière, pays presque entièrement catholique, cette partialité confine au scandale : les ministres y sont protestants dans leur très grande majorité. Que penser d'un parti dont la collaboration est aussi unilatérale (1) et dont la gloriole est aussi vaine?

(1) Nous venons (fin mai) d'apprendre coup sur coup que Mgr Benzler, l'évêque allemand de Metz, vient d'interdire dans son diocèse le culte de Jeanne d'Arc, approuvé par l'Église, et vient aussi de mettre sa cathédrale à la disposition des protestants pour y célébrer leurs offices.

Quoi qu'il en soit, ce que nous venons de dire permet de se faire une idée assez claire du milieu intellectuel et moral où a pris naissance la brochure de M. Prüm, ainsi que des inquiétudes déjà anciennes qui n'en sont pas absentes. Toutes prennent leur origine dans les méfaits du germanisme, corrupteur avéré du Centre.

IV

Le danger pour le catholicisme est en Allemagne

Ce n'est pas du reste d'aujourd'hui que l'on signale les graves dangers que le germanisme fait courir à la doctrine catholique, et à l'influence de l'Église. Ces dangers sont de deux sortes : *théoriques*, en tant qu'ils affectent le dogme, la pensée, l'intellect, et *pratiques* en tant qu'ils poussent les gouvernements à l'anticléricalisme.

Dans son récent article (1), déjà cité, M. le chanoine Gaudeau fait remarquer avec juste raison que ce n'est que depuis Luther qu'il y a deux Allemagne, deux France, deux Autriche, les unes restées catholiques, les autres corrompues par la Réforme et promises de ce fait à l'anticléricalisme moderne, à l'individualisme, au matérialisme, au socialisme révolutionnaire, à l'athéisme et à tous les dérèglements de la pensée. Dans ses magnifiques leçons sur *le rôle de l'Allemagne dans la philosophie moderne*, qui seront bientôt

(1) *Le danger pour l'Église est en Allemagne*, dans *Foi catholique* d'avril-mai 1915.

publiées en volume, M. Jacques Maritain, avec plus de force encore, relève, génération par génération, siècle par siècle, la croissance, depuis Luther, de ce germanisme désorganisateur qui empoisonne aujourd'hui l'Europe là où l'Europe est empoisonnée. Il met une étiquette sur chacune des erreurs contemporaines et cette étiquette est allemande (1).

Que dire de l'action pratique et souterraine exercée en Europe et surtout en France, par les hommes d'État germaniques, depuis quarante-quatre ans? Les nobles confessions de Mme Juliette Adam, mises dans tout leur jour par M. Georges Goyau, démontrent à satiété que l'anticléricalisme français est d'origine allemande immédiate. C'est Bismarck qui est le véritable metteur en scène de l'anticléricalisme français; c'est lui qui a déclanché en France ce mouvement funeste. Il est historiquement prouvé que dès 1874 Bismarck est intervenu personnellement auprès de l'ambassadeur de France à Berlin, M. de Gontaut-Biron,

(1) Consulter à ce propos également le dernier ouvrage du savant professeur à l'Université de Fribourg, le P. A. M. Weiss O. P. : *Liberalismus und Christentum* (Libéralisme et Christianisme), Trèves, 1914, Petrus-Verlag, et surtout dans cet ouvrage l'appendice : *Regards en arrière sur une vie de travail dirigée contre le libéralisme* où l'éloquent apologiste du christianisme conte en détail toutes les avanies qu'il a dû subir en Allemagne.

pour obtenir du gouvernement français des mesures anticatholiques : « Dès le 13 janvier 1874, il priait Gontaut de venir le voir et réclamait de la France, contre les évêques, un acte explicite ». L'année suivante, il s'attaqua au pape lui-même et voulut organiser contre lui une croisade internationale où la France devait jouer un grand rôle : « Pie IX, si l'Europe eût obéi à Bismarck, aurait été rayé en 1874 et en 1875 de la liste des souverains : ambassades et légations auraient fermé leurs portes et l'auraient laissé seul, face à face avec le Quirinal ». La France conservatrice sut alors résister. Mais Bismarck finit par découvrir son homme (1876). Gambetta n'eut ni la clairvoyance ni le courage de résister aux invites bismarckiennes et c'est sur le mot d'ordre du chancelier qu'il engagea la France dans cette politique anticléricale qui devait avoir un si grand et si triste succès : « Ah ! ma chère amie, confiait alors Spuller à Mme Edmond Adam, combien de fois vous ai-je dit et répété de ne pas applaudir, dans les discours de Gambetta, ses sorties anticléricales ! Vous le voyez aujourd'hui : l'anticléricalisme le conduisait à Bismarck et Bismarck à lui. *L'anticléricalisme, prenez-y garde, il est prussien !* » (1).

(1) Cf. Georges Goyau : *Bismarck et l'Église : Le Culturkampf*, tome II, chapitres VIII, § 3 ; IX, § 2 ; X, § 12. —

Oui, l'anticléricalisme est prussien et la victoire des alliés sera sa défaite dans toute l'Europe (1) n'en déplaise au Centre allemand « jadis catholique » et à ses admirateurs abusés. Ce sont les alliés qui, dans cette déroute du christianisme, provoquée par l'Allemagne et ses méthodes, sauvegardent de leur mieux les restes vénérables du vieux droit chrétien, fondateur de la civilisation.

Plus d'une fois, nous nous sommes demandé ce que pourraient Windthorst et ses amis de l'aventure sanglante où Guillaume II a jeté le vieux monde; ce qu'ils penseraient de leurs successeurs dégénérés, les Erzberger et les Martin

Dreux. *Dernières années de l'ambassade Gontaut-Biron.* (« Si Bismarck n'est pas l'inventeur du mot cléricalisme, écrivait Gontaut, c'est lui qui en a été le plus infatigable et le plus adroit vulgarisateur. » p. 279.) — Mme Juliette Adam : *Nos amitiés politiques après l'abandon de la revanche*, p. 439. — Hohenlohe : *Denkwürdigkeiten*, p. 186. — Jacques Bainville : *Bismarck et la France.* — M. de Roux : *La République de Bismarck.*

(1) C'est l'avis d'un penseur espagnol éminent, le plus intéressant de tous les écrivains actuels de la péninsule, M. Miguel de Unamuno, ancien recteur de l'Université de Salamanque. Voici en effet ce qu'il écrit : « Ce qui est en question à mon avis, ce n'est rien moins que *l'avenir du droit chrétien, et du christianisme même,* menacé en ses racines par le paganisme de cette *Realpolitik* de la *Kultur.* » (Cité par Imbart de la Tour dans sa suggestive brochure *l'Opinion catholique et la guerre*). *Pages actuelles*, n° 26.

Spahn. Oui, que dirait Windthorst en apercevant dans son troupeau ces adorateurs de la Force et ces prôneurs de violences ?

Windthorst parlerait sans doute comme M. Prüm. Personne, en Allemagne, ni parmi les catholiques, ni parmi les protestants, n'a trouvé exagérées les philippiques sanglantes de M. Erzberger contre les adversaires de l'Allemagne. *Deutschland über alles.* Mais Windthorst a trouvé au Luxembourg un disciple qui garde au catholicisme sa place de choix et qui rappelle au Centre, avec magnanimité, les préceptes éternels de l'Évangile, trahis par le Centre pour la *culture*.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

I. Avant-propos 5

II. **Les hostilités allemandes en Belgique et les instructions de Benoît XV, Lettre ouverte de M. Prüm à M. Erzberger** 11

III. **Les poursuites contre M. Prüm** 91
1. Publication et saisie de la brochure 93
2. M. Erzberger se plaint et poursuit 96
3. Le gouvernement luxembourgeois à la rescousse de M. Erzberger 99
4. M. Prüm se défend et se justifie 105
5. M. Erzberger réplique. M. Prüm riposte et réfute 114
6. Conclusion 120

IV. **Eclaircissements L'évolution du Centre catholique allemand** 123
1. L'essence du germanisme 125
2. Du catholicisme au pangermanisme 134
3. La naissance, les luttes, la victoire et l'épanouissement du Centre 142
4. L'interconfessionnalisme et les syndicats chrétiens 149
5. La déclericalisation du Centre 164
6. Le danger, pour le catholicisme, est en Allemagne 186

PARIS. — IMPRIMERIE LEVÉ, 71, RUE DE RENNES.

D
515
J63

Johannet, René
La conversion d'un
catholique germanophile

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 14 20 04 05 009 7